



Bulletin des variétés végétales

Octobre 2012/ Numéro 85

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV par télécopieur au (613) 773-7261 ou directement utilisant les numéros de téléphone ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:

<http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml>

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N. de téléphone
Commissaire	Anthony Parker (Anthony.Parker@inspection.gc.ca)	(613)773-7188
Agents	Michel Cormier (Michel.Cormier@inspection.gc.ca)	(613)773-7135
	Elizabeth Prentice-Hudson (Elizabeth.Prentice-hudson@inspection.gc.ca)	(613)773-7139
	Christine Irving (Christine.Irving@inspection.gc.ca)	(613)773-7136
	Sandy Marshall (Sandy.Marshall@inspection.gc.ca)	(613)773-7134
	Michael Burvill (Mike.Burvill@inspection.gc.ca)	(613)773-7141
	Ashley Balchin (Ashley.Balchin@inspection.gc.ca)	(613)773-7137
Coordinatrice de projets	Tamala Henri (Tamala.Henri@inspection.gc.ca)	(613)773-7140



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

**L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JANVIER 2013
EST LE 9 NOVEMBRE 2012**

**L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE AVRIL 2013
EST LE 8 FÉVRIER 2013**

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2012

N° de catalogue A27-13/85
ISSN: 1911-1460
P0782-12

Canada



DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

ANGÉLONIA (*Angelonia*)

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR,
Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4379
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-7026
Date de la demande: 2010/07/07
Dénomination approuvée: 'Anbluim'
Nom commercial: Angelface Blue Improved

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR,
Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4380
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-7027
Date de la demande: 2010/07/07
Dénomination approuvée: 'Anpinkim'
Nom commercial: Angelface Pink Improved

ANGÉLONIA (*Angelonia angustifolia*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4363
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6864
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Cas Raspry'
Nom commercial: Carita Cascade Raspberry

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum*)

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd.,
Yellow Rock, Nouvelle-Galles
du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4404
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6928
Date de la demande: 2010/04/06
Dénomination approuvée: 'Bonmadrosepi'
Nom commercial: Madeira Deep Pink Improved

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum frutescens*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4364
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6820
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Argyminyel'
Nom commercial: Sassy Compact Yellow

AVOINE (*Avena sativa*)

► **Titulaire:** University of Saskatchewan,
Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Ltd., Winnipeg
(Manitoba)
Numéro du certificat: 4357
Date de délivrance: 2012/08/13
Numéro de la demande: 11-7262
Date de la demande: 2011/04/20
Dénomination approuvée: 'CDC Morrison'

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

BIDENT (*Bidens ferulifolia*)

► **Titulaire:** Amerinova Properties L.L.C.,
Bonsall, Californie (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4377
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6943
Date de la demande: 2010/04/28
Dénomination approuvée: 'BID719'
Nom commercial: Goldilocks Rocks

BLÉ (*Triticum turgidum subsp. durum*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Swift Current
(Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4403
Date de délivrance: 2012/09/06
Numéro de la demande: 10-7018
Date de la demande: 2010/06/30
Dénomination approuvée: 'Transcend'

BRACHYSCOME (*Brachyscome*)

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd.,
Yellow Rock, Nouvelle-Galles
du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4417
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6909
Date de la demande: 2010/03/30
Dénomination approuvée: 'Bonbra7115'
Nom commercial: Surdaisy Yellow

CALIBRACHOA (*Calibrachoa*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4365
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6840
Date de la demande: 2010/02/18
Dénomination approuvée: 'Cal Orngise'
Nom commercial: Callie Orange Sunrise

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4366
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6866
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Cal Roosall'
Nom commercial: Callie Rose '11

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4367
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6821
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Calpribul'
Nom commercial: Callie Light Blue '11

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4368
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6822
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Calpriwi'
Nom commercial: Callie White '11

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4386
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 09-6578
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination approuvée: 'KLECA09172'
Nom commercial: MiniFamous Vampire

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4387
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 09-6579
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination approuvée: 'KLECA09204'
Nom commercial: MiniFamous Double Lemon

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4388
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 09-6581
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination approuvée: 'KLECA09208'
Nom commercial: MiniFamous Double Amethyst

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4408
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6852
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Sunbelao'
Nom commercial: Million Bells Mounding Blue

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4409
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6855
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Suncalpi'
Nom commercial: Million Bells Bouquet Brilliant Pink

► **Titulaire:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4381
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6869
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'USCAL66501'
Nom commercial: Superbells Coralberry Punch

► **Titulaire:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4382
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6870
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'USCAL68604'
Nom commercial: Superbells Blackberry Punch

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum*)

► **Titulaire:** Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4361
Date de délivrance: 2012/09/20
Numéro de la demande: 10-6998
Date de la demande: 2010/06/09
Dénomination approuvée: 'PWR-RSA'
Nom commercial: Power Rosé

CLÉMATITE (*Clematis*)

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 4394
Date de délivrance: 2012/08/30
Numéro de la demande: 08-6266
Date de la demande: 2008/04/02
Dénomination approuvée: 'Evipo037'
Nom commercial: Kingfisher
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licences: 2014/08/30

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 4395
Date de délivrance: 2012/08/30
Numéro de la demande: 08-6267
Date de la demande: 2008/04/02
Dénomination approuvée: 'Evipo039'
Nom commercial: Diamantina

ÉCHINACÉE (*Echinacea purpurea*)

► **Titulaire:** Arie Blom, Vleuten (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4392
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 09-6632
Date de la demande: 2008/12/04 (bénéfice de priorité)
Dénomination approuvée: 'Hot Papaya'

EUPHORBE (*Euphorbia hypericifolia*)

► **Titulaire:** Floreta Pty. Ltd., Redland Bay, Queensland (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4362
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6945
Date de la demande: 2010/04/28
Dénomination approuvée: 'SYEP231'
Nom commercial: Euphoric White

FRAMBOISIER (*Rubus idaeus*)

► **Titulaire:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 4396
Date de délivrance: 2012/09/30
Numéro de la demande: 06-5673
Date de la demande: 2006/11/27
Dénomination approuvée: 'Cardinal'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licences: 2014/09/30

► **Titulaire:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 4397
Date de délivrance: 2012/08/30
Numéro de la demande: 06-5674
Date de la demande: 2006/11/27
Dénomination approuvée: 'Dulcita'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licences: 2014/08/30

► **Titulaire:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 4399
Date de délivrance: 2012/08/30
Numéro de la demande: 06-5675
Date de la demande: 2006/11/27
Dénomination approuvée: 'Madonna'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licences: 2014/08/30

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)

Numéro du certificat: 4398

Date de délivrance: 2012/08/30

Numéro de la demande: 06-5676

Date de la demande: 2006/11/27

Dénomination approuvée: 'Maravilla'

Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licences: 2014/08/30

FUSAIN AILÉ (*Euonymus alatus*)

► **Titulaire:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Numéro du certificat: 4389

Date de délivrance: 2012/08/23

Numéro de la demande: 08-6419

Date de la demande: 2008/07/30

Dénomination approuvée: 'Hayman'

Nom commercial: Unforgettable Fire

HYDRANGÉE / HORTENSIA (*Hydrangea macrophylla*)

► **Titulaire:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Numéro du certificat: 4390

Date de délivrance: 2012/08/23

Numéro de la demande: 07-5972

Date de la demande: 2007/07/13

Dénomination approuvée: 'Shugert'

IMMORTELLE À BRACTÉES (*Bracteantha bracteata*)

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Numéro du certificat: 4405

Date de délivrance: 2012/09/26

Numéro de la demande: 10-6925

Date de la demande: 2010/04/06

Dénomination approuvée: 'Bondrelaipi'

Nom commercial: Dreamtime Jumbo Light Pink

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Numéro du certificat: 4406

Date de délivrance: 2012/09/26

Numéro de la demande: 10-6926

Date de la demande: 2010/04/06

Dénomination approuvée: 'Bondrepuho'

Nom commercial: Dreamtime Jumbo Pure White

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Numéro du certificat: 4407

Date de délivrance: 2012/09/26

Numéro de la demande: 10-6927

Date de la demande: 2010/04/06

Dénomination approuvée: 'Bondreredem'

Nom commercial: Dreamtime Jumbo Red Ember

IMPATIENTE (*Impatiens*)

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Numéro du certificat: 4393

Date de délivrance: 2012/08/23

Numéro de la demande: 09-6729

Date de la demande: 2009/09/24

Dénomination approuvée: 'SAKIMP016'

Nom commercial: SunPatiens Compact Magenta

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

MARGUERITE (*Leucanthemum ×superbum*)

► **Titulaire:** Brent Horvath, Hebron, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4376
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6808
Date de la demande: 2010/01/22
Dénomination approuvée: 'Daisy Duke'
Nom commercial: Daisy May

MAUVE DU CAP (*Anisodonta*)

► **Titulaire:** Amerinova Properties L.L.C., Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4378
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6944
Date de la demande: 2010/04/28
Dénomination approuvée: 'Nuanilainp'
Nom commercial: Slightly Strawberry

MAUVE EN ARBRE (*Hibiscus syriacus*)

► **Titulaire:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4391
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 08-6413
Date de la demande: 2008/07/29
Dénomination approuvée: 'DVPazurri'
Nom commercial: Azurri Satin

MÉCARDONIA (*Mecardonia*)

► **Titulaire:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4383
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6871
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'USMECA8205'
Nom commercial: Gold Dust

MIMULE (*Mimulus aurantiacus*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4369
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6824
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Mimapri'
Nom commercial: Curious Orange

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4370
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6825
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Mimredda'
Nom commercial: Curious Red

ORGE (*Hordeum vulgare*)

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4355
Date de délivrance: 2012/08/10
Numéro de la demande: 10-6807
Date de la demande: 2010/01/22
Dénomination approuvée: 'CDC ExPlus'

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** University of Saskatchewan,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4356
Date de délivrance: 2012/08/10
Numéro de la demande: 11-7215
Date de la demande: 2011/03/08
Dénomination approuvée: 'CDC Hilose'

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4371
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 09-6488
Date de la demande: 2009/01/30
Dénomination approuvée: 'Tra Terra'
Nom commercial: Tradewinds Terracotta '10

POIRIER (*Pyrus communis*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Vineland (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4401
Date de délivrance: 2012/09/06
Numéro de la demande: 10-6952
Date de la demande: 2010/04/30
Dénomination approuvée: 'HW620'

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Vineland (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4402
Date de délivrance: 2012/09/06
Numéro de la demande: 10-6953
Date de la demande: 2010/04/30
Dénomination approuvée: 'HW624'

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Titulaire:** C. Meijer B.V., Kruijningen
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd.,
Edmonton (Alberta)
Numéro du certificat: 4400
Date de délivrance: 2012/09/04
Numéro de la demande: 05-5124
Date de la demande: 2005/10/26
Dénomination approuvée: 'Lady Jo'

POMMIER (*Malus*)

► **Titulaire:** Jomobel NV, Halen (Belgique)
Mandataire au Canada: Moffat & Company, Ottawa
(Ontario)
Numéro du certificat: 4358
Date de délivrance: 2012/08/14
Numéro de la demande: 96-976
Date de la demande: 1996/12/20
Dénomination approuvée: 'BEL-EL'

► **Titulaire:** Jomobel NV, Halen (Belgique)
Mandataire au Canada: Moffat & Company, Ottawa
(Ontario)
Numéro du certificat: 4359
Date de délivrance: 2012/08/14
Numéro de la demande: 97-979
Date de la demande: 1997/01/20
Dénomination approuvée: 'Excel'

► **Titulaire:** Jomobel NV, Halen (Belgique)
Mandataire au Canada: Moffat & Company, Ottawa
(Ontario)
Numéro du certificat: 4360
Date de délivrance: 2012/08/14
Numéro de la demande: 97-980
Date de la demande: 1997/01/20
Dénomination approuvée: 'Jonagored Supra'

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

SCOPARIA (*Scoparia*)

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4410
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6859
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Suntutulaki'
Nom commercial: Ilumina Lemon Mist

TORÉNIA (*Torenia*)

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4411
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6908
Date de la demande: 2010/03/30
Dénomination approuvée: 'Sunrekobuho'
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Blue

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4412
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6860
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Sunrekodebu'
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Deep
Blue

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4413
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6861
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Sunrekodou'
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Gold

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4414
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6862
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Sunrekoroho'
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Deep
Rose

VERVEINE (*Verbena xhybrida*)

► **Titulaire:** Plant 21 LLC, Bonsall,
Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4384
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6874
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'AKIV571-1'
Nom commercial: Superbena Royale Chambray

► **Titulaire:** Plant 21 LLC, Bonsall,
Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4385
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6875
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'AKIV572-1'
Nom commercial: Superbena Royale Silverdust

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4373
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6830
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Apricena'
Nom commercial: Magelana Peach

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4374
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6831
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Flagdena'
Nom commercial: Lanai Twister Pink

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4375
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6832
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Plufrena'
Nom commercial: Magelana Plum Frost

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4372
Date de délivrance: 2012/08/23
Numéro de la demande: 10-6833
Date de la demande: 2010/02/09
Dénomination approuvée: 'Puwydena'
Nom commercial: Magelana Purple w/Eye

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4415
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 10-6863
Date de la demande: 2010/02/25
Dénomination approuvée: 'Sunmarikaisu'
Nom commercial: Temari Patio Red

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4416
Date de délivrance: 2012/09/26
Numéro de la demande: 09-6575
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination approuvée: 'Sunmarimuco'
Nom commercial: Temari Violet



DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ABÉLIA (*Abelia* ×*grandiflora*)

► **Requérant:** Pépinières Minier SA,
Beaufort-en-Vallée (France)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7717
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: 'MINDUO1'

► **Requérant:** Pépinières Minier SA,
Beaufort-en-Vallée (France)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7718
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: 'MINEDWARD'

ALYSSE ODORANTE (*Lobularia*)

► **Requérant:** InnovaPlant Zierpflanzen
GmbH & Co. KG, Gensingen
(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7655
Date de la demande: 2012/07/04
Dénomination proposée: 'INLBUBLUPR'

ARBRE AUX PAPILLONS (*Buddleja*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7731
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: 'SMBDPB'

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7732
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: 'SMBDPL'

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7733
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: 'SMBDVL'

ARBRE AUX PAPILLONS (*Buddleja* ×*luteolufaucia*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7690
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: 'ILVOARGUS1'

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7691
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: 'ILVOARGUS2'

ARBRE AUX PAPILLONS (*Buddleja davidii* × *B.* ×*weyeriana*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7692
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: 'Pink Pagoda'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

BÉGONIA (*Begonia*)

► **Requérant:** Koppe Royalty B.V., Putten (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7661
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'KRBELIF01'

► **Requérant:** Koppe Royalty B.V., Putten (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7662
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'KRBELYF02'

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Limagrain Cereal Seeds LLP, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7726
Date de la demande: 2012/09/07
Dénomination proposée: 'Emperor'

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7656
Date de la demande: 2012/07/06
Dénomination proposée: 'HY1603'

BLÉ (*Triticum turgidum subsp. durum*)

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Syngenta Canada, Inc., Calgary (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7758
Date de la demande: 2012/09/18
Dénomination proposée: 'DT561'

BUIS (*Buxus sinica var. insularis*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7750
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: 'Bulthouse'

CALLICARPE (*Callicarpa*)

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7747
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: 'NCCX1'

CAMPANULE (*Campanula*)

► **Requérant:** Gartneriet PKM A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7686
Date de la demande: 2012/07/24
Dénomination proposée: 'PKM01'

CAMPANULE (*Campanula poscharskyana*)

► **Requérant:** Gartneriet PKM A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7688
Date de la demande: 2012/07/27
Dénomination proposée: 'PKMPOS01'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

CAMPANULE (*Campanula punctata* x *C. takesimana*)

► **Requérant:** Gartneriet PKM A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7687
Date de la demande: 2012/07/27
Dénomination proposée: 'PKMTAK3'

CANOLA (*Brassica napus*)

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7664
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PA1CN128'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7665
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PA1CN129'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7666
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PA1CN130'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7667
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PA1CN131'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7668
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PA1CN132'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7669
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PA1CN137'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7672
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PB1CN228'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7673
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PB1CN229'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7674
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PB1CN230'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7675
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PB1CN231'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7676
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PB1CN232'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7677
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: 'PB1CN237'
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/07/16

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7670
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PPS08-170 A-Line’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7671
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PPS08-170 B-Line’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7678
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PR0CN432’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7679
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PR0CN445’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7680
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PR0CN477’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7681
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PR0CN478’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7682
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PR1CN481’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7683
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PR1CN482’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

► **Requérant:** Bayer CropScience Inc.,
Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7684
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PR1CN508’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/07/16

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7654
Date de la demande: 2012/07/04
Dénomination proposée: ‘CIDZ0050’

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V.,
Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7657
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘Dekcosmic’

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V.,
Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7658
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘Deklightning’

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V.,
Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7659
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘Deknadya’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V.,
Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7660
Date de la demande: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘Dekromanov Yellow’

CLÉMATITE (*Clematis*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7759
Date de la demande: 2012/09/20
Dénomination proposée: ‘Krakowiak’

CONCOMBRE (*Cucumis sativus*)

► **Requérant:** Nunhems B.V., Haelen (Pays-
Bas)
Mandataire au Canada: MBM Intellectual Property
Law LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7715
Date de la demande: 2012/08/31
Dénomination proposée: ‘Cyrus’

DEUTZIE (*Deutzia gracilis*)

► **Requérant:** Pépinières Minier SA,
Beaufort-en-Vallée (France)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7719
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘MINCREAM’

DEUTZIE (*Deutzia gracilis x Deutzia xrosea*)

► **Requérant:** North Carolina State
University, Raleigh, Caroline
du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7748
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘NCDX1’

DIASCIA (*Diascia*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7721
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Sunjodiblupi’

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7722
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Sunjodiora’

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7723
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Sunjodipi’

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7724
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Sunjodiropi’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

FRAISIER (*Fragaria ×ananassa*)

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7713
Date de la demande: 2011/10/04 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: ‘DrisStrawTwentyFour’

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7711
Date de la demande: 2011/10/07 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: ‘DrisStrawTwentySeven’

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7712
Date de la demande: 2011/10/04 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: ‘DrisStrawTwentyThree’

FRAMBOISIER (*Rubus idaeus*)

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7714
Date de la demande: 2012/08/24
Dénomination proposée: ‘DrisRaspThree’

HOUX (*Ilex crenata*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7699
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘FARROW SK6’

HOUX (*Ilex verticillata*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7700
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘FARROWBPOP’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7701
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘FARROWMRP’

HYDRANGÉE / HORTENSIA (*Hydrangea macrophylla*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7696
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘ES14’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7697
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘MAKD’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7704
Date de la demande: 2012/08/23
Dénomination proposée: ‘SMHMLDD’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7738
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: ‘SMHMP1’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7698
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘SMHMSV’

HYDRANGÉE / HORTENSIA (*Hydrangea paniculata*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7705
Date de la demande: 2012/08/23
Dénomination proposée: ‘SMHPFL’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7706
Date de la demande: 2012/08/23
Dénomination proposée: ‘SMHPLQF’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7761
Date de la demande: 2012/09/20
Dénomination proposée: ‘WRHPBB2’

HYDRANGÉE / HORTENSIA (*Hydrangea quercifolia*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7707
Date de la demande: 2012/08/23
Dénomination proposée: ‘Brenhill’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7709
Date de la demande: 2012/08/23
Dénomination proposée: ‘Brother Edward’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7708
Date de la demande: 2012/08/23
Dénomination proposée: ‘Doughill’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

LILAS (*Syringa*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7703
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘SMSJBP7’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7702
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘SMSXPM’

LILAS (*Syringa pubescens subsp. patula*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7740
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: ‘SMSDML3’

MAUVE EN ARBRE (*Hibiscus syriacus*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7694
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘SHIMCRI’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7695
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘SHIMRV24’

MILLEPERTUIS ORNEMENTAL (*Hypericum ×inodorum*)

► **Requérant:** De Ruitter Intellectual Property
B.V., Amstelveen (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7752
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘RUIHYG207B’

► **Requérant:** De Ruitter Intellectual Property
B.V., Amstelveen (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7753
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘RUIHYG224A’

► **Requérant:** De Ruitter Intellectual Property
B.V., Amstelveen (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7754
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘RUIHYG234A’

► **Requérant:** De Ruitter Intellectual Property
B.V., Amstelveen (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7755
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘RUIHYH004B’

► **Requérant:** De Ruitter Intellectual Property
B.V., Amstelveen (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7756
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘RUIHYH006B’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

MILLEPERTUIS ORNEMENTAL (*Hypericum calycinum*)

► **Requérant:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7749
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘NCHC1’

MILLEPERTUIS ORNEMENTAL (*Hypericum kalmianum*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7739
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: ‘SMHKBF’

MÛRIER (*Rubus*)

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7710
Date de la demande: 2011/11/04 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: ‘DrisBlackThree’

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis*)

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7716
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘KLEOE12198’

PARROTIA (*Parrotia persica*)

► **Requérant:** JLPN, Inc., Salem, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Oyen Wiggs Green & Mutala LLP, Vancouver (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 12-7763
Date de la demande: 2011/09/28 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: ‘JL Columnar’

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7725
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Sunsurf Piusa’

PHYSOCARPE (*Physocarpus opulifolius*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7745
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘ARTBOE401’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7741
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: ‘SMPOTW’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima*)

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd.,
Yellow Rock, Nouvelle-Galles
du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7720
Date de la demande: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Bonpriho’

POIS-BOUTON (*Cephalanthus occidentalis*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7693
Date de la demande: 2012/08/10
Dénomination proposée: ‘SMCOSS’

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** NDSU Research Foundation,
Fargo, Dakota du Nord (États-
Unis)

Mandataire au Canada: McCain Produce Inc.,
Florenceville-Bristol
(Nouveau-Brunswick)

Numéro de la demande: 12-7757
Date de la demande: 2012/09/17
Dénomination proposée: ‘Dakota Trailblazer’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/09/17

► **Requérant:** Norika Nordring
Kartoffelzucht- und
Vermehrungs- GmbH,
Parkweg (Allemagne)

Mandataire au Canada: Rockyview Nuclear Tuber
Ltd., Keoma (Alberta)

Numéro de la demande: 12-7762
Date de la demande: 2012/09/26
Dénomination proposée: ‘Red Anna’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/09/26

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord
(Pays-Bas)

Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New
Maryland (Nouveau-
Brunswick)

Numéro de la demande: 12-7689
Date de la demande: 2012/08/02
Dénomination proposée: ‘VR808’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2012/08/02

ROSIER (*Rosa*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)

Mandataire au Canada: Canadian Nursery Landscape
Association, Milton (Ontario)

Numéro de la demande: 12-7685
Date de la demande: 2012/07/20
Dénomination proposée: ‘CA28’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7728
Date de la demande: 2012/09/07
Dénomination proposée: ‘Chewallbell’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7729
Date de la demande: 2012/09/07
Dénomination proposée: ‘Chewhogan’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7730
Date de la demande: 2012/09/07
Dénomination proposée: ‘Chewnicebell’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7746
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘Hornimrod’

THUYA (*Thuja occidentalis*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7751
Date de la demande: 2012/09/12
Dénomination proposée: ‘Anna van Vloten’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7734
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: ‘Filips Magic Moment’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7735
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: ‘SMTOBP’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7736
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: ‘SMTOTM’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7737
Date de la demande: 2012/09/10
Dénomination proposée: ‘SMTOYB’

TOMATE (*Solanum lycopersicum*)

► **Requérant:** Rijk Zwaan Zaadteelt en
Zaadhandel B.V., De Lier
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Rijk Zwaan Export B.V.,
Beamsville (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7663
Date de la demande: 2011/07/15 (bénéfice de
priorité)
Dénomination proposée: ‘72-154 RZ’

TOMATE (*Solanum lycopersicum x S. habrochaites*)

► **Requérant:** Rijk Zwaan Zaadteelt en
Zaadhandel B.V., De Lier
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Rijk Zwaan Export B.V.,
Beamsville (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7727
Date de la demande: 2011/09/15 (bénéfice de
priorité)
Dénomination proposée: ‘Kaiser’

VIGNE VIERGE (*Parthenocissus quinquefolia*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 12-7760
Date de la demande: 2012/09/20
Dénomination proposée: ‘Yellow Wall’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

VIORNE

(*Viburnum bracteatum*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7742

Date de la demande: 2012/09/10

Dénomination proposée: 'SMVDBL'

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7744

Date de la demande: 2012/09/10

Dénomination proposée: 'SMVDLS'

VIORNE

(*Viburnum carlesii*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 12-7743

Date de la demande: 2012/09/10

Dénomination proposée: 'SMVCB'



CHANGEMENTS

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

AVOINE (*Avena sativa*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Ottawa (Ontario)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro de la demande: 10-6887

Date de la demande: 2010/03/16

**Dénomination
antérieurement proposée:** 'OA1174-3'

Dénomination proposée: 'HY 174-OA'

ORGE (*Hordeum vulgare*)

► **Requérant:** Busch Agricultural Resources
LLC, Fort Collins, Colorado
(États-Unis)

Mandataire au Canada: Busch Agricultural Resources
Inc. Canada, Winnipeg
(Manitoba)

Numéro de la demande: 12-7609

Date de la demande: 2012/05/09

**Dénomination
antérieurement proposée:** 'Voyager'

Dénomination proposée: 'ABI Voyager'

SORGHO (*Sorghum bicolor*)

► **Requérant:** Ceres, Inc., Thousand Oaks,
Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)

Numéro de la demande: 10-6817

Date de la demande: 2010/02/09

**Dénomination
antérieurement proposée:** 'ES5200'

Dénomination proposée: 'CB7520'

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat non délivré)

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord
(Pays-Bas)

**Ancien mandataire au
Canada:** Betaseed Inc., Winnipeg
(Manitoba)

**Nouveau mandataire au
Canada:** Global Agri Services Inc., New
Maryland (Nouveau-
Brunswick)

Numéro de la demande: 12-7689

Date de la demande: 2012/08/02

Dénomination proposée: 'VR808'

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat délivré)

KALANCHOË (*Kalanchoe*)

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup
(Danemark)

**Ancien mandataire au
Canada:** Bereskin & Parr, Toronto
(Ontario)

**Nouveau mandataire au
Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro du certificat: 3269

Date de délivrance: 2008/07/30

Dénomination approuvée: 'African Sunshine'

CHANGEMENTS

► **Titulaire:** Knud Jepsen A/S, Hinnerup
(Danemark)

Ancien mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto
(Ontario)

Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro du certificat: 3271

Date de délivrance: 2008/07/30

Dénomination approuvée: 'Jodie'

DEMANDES ABANDONNÉES

CASSIS (*Ribes nigrum*)

► **Requérant:** McGinnis Berry Crops
Limited, Courtenay
(Colombie-Britannique)

Numéro de la demande: 08-6448

Date de la demande: 2008/10/03

Date d'abandon: 2012/04/17

Dénomination proposée: 'Whistler'

DEMANDES RETIRÉES

AGÉRATE (*Ageratum*)

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall,
Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 10-6867

Date de la demande: 2010/02/25

Date du retrait: 2012/09/06

Dénomination proposée: 'USAGT0201'

Nom commercial: Stellar Blue

AZALÉE (*Rhododendron*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 09-6684

Date de la demande: 2009/07/15

Date du retrait: 2012/07/20

Dénomination proposée: 'Farrow'

CALIBRACHOA (*Calibrachoa*)

► **Requérant:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 10-6918

Date de la demande: 2010/04/06

Date du retrait: 2012/09/27

Dénomination proposée: 'Balcabdebu'

Nom commercial: Cabaret Deep Blue

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 09-6580

Date de la demande: 2009/03/25

Date du retrait: 2012/09/06

Dénomination proposée: 'KLECA09207'

Nom commercial: MiniFamous Double Magenta

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium*)

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V.,
Hensbroek (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro de la demande: 10-7080

Date de la demande: 2010/09/16

Date du retrait: 2012/09/28

Dénomination proposée: 'Dekrimna'

Nom commercial: Rimna

CHANGEMENTS

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 10-7051
Date de la demande: 2010/08/10
Date du retrait: 2012/08/20
Dénomination proposée: ‘Yellow Yodurango’

COLÉUS (*Solenostemon scutellarioides*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 10-6841
Date de la demande: 2010/02/18
Date du retrait: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Mos Amagren’
Nom commercial: Mosaik Amazon Green

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 10-6843
Date de la demande: 2010/02/18
Date du retrait: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Mos Lavred’
Nom commercial: Mosaik Lava Red

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 10-6845
Date de la demande: 2010/02/18
Date du retrait: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Mos Thimint’
Nom commercial: Mosaik Thin Mint

FRAISIER (*Fragaria ×ananassa*)

► **Requérant:** Plant Sciences Inc. and Berry
R&D, Inc., Watsonville,
Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Bereskin & Parr, Toronto
(Ontario)
Numéro de la demande: 09-6683
Date de la demande: 2008/07/15 (bénéfice de
priorité)
Date du retrait: 2012/07/31
Dénomination proposée: ‘Premier’

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana*)

► **Requérant:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 10-6919
Date de la demande: 2010/04/06
Date du retrait: 2012/09/27
Dénomination proposée: ‘Balfiespor’
Nom commercial: Fiesta Sparkler Orange

► **Requérant:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 10-6920
Date de la demande: 2010/04/06
Date du retrait: 2012/09/27
Dénomination proposée: ‘Balfiesunre’
Nom commercial: Fiesta Sunrise Red

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 09-6489
Date de la demande: 2009/01/30
Date du retrait: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Tra Yel’
Nom commercial: Tradewinds Yellow

CHANGEMENTS

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum*)

- **Requérant:** Ecke Geraniums, LLC,
Encinitas, Californie (États-
Unis)
- Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
- Numéro de la demande:** 08-6337
Date de la demande: 2008/05/16
Date du retrait: 2012/09/06
Dénomination proposée: ‘Oglger3147’
Nom commercial: Candy Cherry
- **Requérant:** Silze GmbH & Co. KG,
Weener (Allemagne)
- Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
- Numéro de la demande:** 10-6941
Date de la demande: 2010/04/23
Date du retrait: 2012/09/27
Dénomination proposée: ‘Sil Baldo 448’
Nom commercial: Fantasia Purple Sizzle

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida*)

- **Requérant:** Van Marrewijk Maassluis BV,
De Lier (Pays-Bas)
- Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
- Numéro de la demande:** 09-6717
Date de la demande: 2009/08/13
Date du retrait: 2012/07/16
Dénomination proposée: ‘PetPre01’
Nom commercial: Soleil Purple

VERVEINE (*Verbena ×hybrida*)

- **Requérant:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
- Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
- Numéro de la demande:** 10-6917
Date de la demande: 2010/04/06
Date du retrait: 2012/09/27
Dénomination proposée: ‘Balazvelu’
Nom commercial: Aztec Blue Velvet

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

ALSTROEMÈRE (*Alstroemeria*)

- **Titulaire:** Van Zanten Plants B.V.,
Aalsmeer (Pays-Bas)
- Mandataire au Canada:** Westcan Greenhouses Limited,
Langley (Colombie-
Britannique)
- Numéro du certificat:** 3544
Date de délivrance: 2009/07/14
Date de la renonciation: 2012/08/01
Dénomination approuvée: ‘Zalsaden’
Nom commercial: Denver

- **Titulaire:** Van Zanten Plants B.V.,
Aalsmeer (Pays-Bas)
- Mandataire au Canada:** Westcan Greenhouses Limited,
Langley (Colombie-
Britannique)
- Numéro du certificat:** 3545
Date de délivrance: 2009/07/14
Date de la renonciation: 2012/08/01
Dénomination approuvée: ‘Zalsadon’
Nom commercial: Snowdon

- **Titulaire:** Van Zanten Plants B.V.,
Aalsmeer (Pays-Bas)
- Mandataire au Canada:** Westcan Greenhouses Limited,
Langley (Colombie-
Britannique)
- Numéro du certificat:** 3546
Date de délivrance: 2009/07/14
Date de la renonciation: 2012/08/01
Dénomination approuvée: ‘Zalsalan’
Nom commercial: Avalange

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum*)

- **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd.,
Yellow Rock, Nouvelle-Galles
du Sud (Australie)
- Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
- Numéro du certificat:** 3253
Date de délivrance: 2008/07/08
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: ‘Bonmadcrepe’
Nom commercial: Madeira Crested Pearl

CHANGEMENTS

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd.,
Yellow Rock, Nouvelle-Galles
du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3254
Date de délivrance: 2008/07/08
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'Bonmadepi'
Nom commercial: Madeira Deep Pink

CALIBRACHOA (*Calibrachoa*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3355
Date de délivrance: 2008/09/29
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balcabhopi'
Nom commercial: Cabaret Hot Pink

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3356
Date de délivrance: 2008/09/29
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balcablav'
Nom commercial: Cabaret Lavender

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3639
Date de délivrance: 2009/10/06
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balcabplo'
Nom commercial: Cabaret Purple Glow

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2920
Date de délivrance: 2007/09/25
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balcabpurp'
Nom commercial: Cabaret Purple

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2921
Date de délivrance: 2007/09/25
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balcabrose'
Nom commercial: Cabaret Rose

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3358
Date de délivrance: 2008/09/29
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balcabwitim'
Nom commercial: Cabaret White

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation,
Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3307
Date de délivrance: 2008/08/29
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'Kakegawa S86'
Nom commercial: Colorburst Pro Gold

► **Titulaire:** Plant 21 LLC, Bonsall,
Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3300
Date de délivrance: 2008/08/29
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'USCALI214-1'
Nom commercial: Superbells Coral

CHANGEMENTS

COLÉUS

(*Solenostemon scutellarioides*)

► **Titulaire:** Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4177
Date de délivrance: 2011/09/14
Date de la renonciation: 2012/09/14
Dénomination approuvée: 'UF06419'
Nom commercial: Trusty Rusty

► **Titulaire:** Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4178
Date de délivrance: 2011/09/14
Date de la renonciation: 2012/09/14
Dénomination approuvée: 'UF0646'
Nom commercial: Redhead

CORÉOPSIS

(*Coreopsis*)

► **Titulaire:** Terra Nova Nurseries Inc., Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2868
Date de délivrance: 2007/08/17
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'Cherry Lemonade'
Nom commercial: Sunshine Cherry

► **Titulaire:** Terra Nova Nurseries Inc., Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2866
Date de délivrance: 2007/08/17
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'Pink Lemonade'
Nom commercial: Sunshine Pink

► **Titulaire:** Terra Nova Nurseries Inc., Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2867
Date de délivrance: 2007/08/17
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'Strawberry Lemonade'
Nom commercial: Sunshine Strawberry

CORÉOPSIS

(*Coreopsis grandiflora*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2918
Date de délivrance: 2007/09/25
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balcorsunay'
Nom commercial: Sunny Day

GAURA

(*Gaura lindheimeri*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3891
Date de délivrance: 2010/07/13
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Baltincite'
Nom commercial: Ballerina Compact White

HEUCHÈRE

(*Heuchera*)

► **Titulaire:** Terra Nova Nurseries Inc., Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2865
Date de délivrance: 2007/08/17
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'TNHEU043'
Nom commercial: Dolce Peach Melba

CHANGEMENTS

IMPATIENTE (*Impatiens*)

► **Titulaire:** Sakata Seed Corporation,
Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3580
Date de délivrance: 2009/08/25
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'SAKIMP014'
Nom commercial: SunPatiens Compact White

IMPATIENTE (*Impatiens flaccida x I. hawkeri*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2931
Date de délivrance: 2007/09/25
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balfafusimp'
Nom commercial: Fanfare Fuchsia

IMPATIENTE (*Impatiens hawkeri*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3360
Date de délivrance: 2008/09/29
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balfaforch'
Nom commercial: Fanfare Orchid

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3945
Date de délivrance: 2010/09/24
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balfiebur'
Nom commercial: Fiesta Burgundy

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1519
Date de délivrance: 2003/09/12
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balfiedeor'
Nom commercial: Fiesta Deep Orange

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1520
Date de délivrance: 2003/09/12
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balfieplos'
Nom commercial: Fiesta Apple Blossom

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1909
Date de délivrance: 2004/08/27
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balfiespray'
Nom commercial: Fiesta Sparkler Cherry

CHANGEMENTS

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1522
Date de délivrance: 2003/09/12
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: ‘Balolecher’
Nom commercial: Fiesta Ole Cherry

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1523
Date de délivrance: 2003/09/12
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: ‘Balolefro’
Nom commercial: Fiesta Ole Frost

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1910
Date de délivrance: 2004/08/27
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: ‘Balolepep’
Nom commercial: Fiesta Ole Peppermint

LANTANA (*Lantana camara*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3656
Date de délivrance: 2009/10/06
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: ‘Balandrise’
Nom commercial: Lucky Sunrise Rose

LIN (*Linum usitatissimum*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Morden (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3840
Date de délivrance: 2010/05/21
Date de la renonciation: 2012/08/01
Dénomination approuvée: ‘Shape’

LOBÉLIE (*Lobelia erinus*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2495
Date de délivrance: 2006/08/11
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: ‘Balobwabl’
Nom commercial: Waterfall Blue

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum*)

► **Titulaire:** Jorn M. Hansson, Sonderso
(Danemark)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2129
Date de délivrance: 2005/06/20
Date de la renonciation: 2012/07/16
Dénomination approuvée: ‘Seipepan’
Nom commercial: Melon Symphony

CHANGEMENTS

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3892
Date de délivrance: 2010/07/13
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balserdarp'
Nom commercial: Serenity Dark Purple

PATATE DOUCE ORNEMENTALE (*Ipomoea batatas*)

► **Titulaire:** North Carolina State
University, Raleigh, Caroline
du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2900
Date de délivrance: 2007/09/07
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'Sweet Caroline Bewitched
Purple'

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum*)

► **Titulaire:** Silze GmbH & Co. KG,
Weener (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3353
Date de délivrance: 2008/09/29
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Ballurtang'
Nom commercial: Allure Tangerine

► **Titulaire:** Silze GmbH & Co. KG,
Weener (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3956
Date de délivrance: 2010/09/24
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Sil Hero'
Nom commercial: Showcase Extreme Rose

► **Titulaire:** Silze GmbH & Co. KG,
Weener (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3645
Date de délivrance: 2009/10/06
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Sil Linus'
Nom commercial: Showcase Pink Sizzle

► **Titulaire:** Silze GmbH & Co. KG,
Weener (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3957
Date de délivrance: 2010/09/24
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Silir'
Nom commercial: Designer Scarlet Red

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4104
Date de délivrance: 2011/07/11
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balspunburg'
Nom commercial: Sun Spun Burgundy

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4105
Date de délivrance: 2011/07/11
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balsunbur'
Nom commercial: Suncatcher Burgundy

► **Titulaire:** D.W. & P.G. Kerley,
Cambridge (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Norseco Inc., Laval (Québec)
Numéro du certificat: 0788
Date de délivrance: 2000/08/14
Date de la renonciation: 2012/08/09
Dénomination approuvée: 'Kerpril'
Nom commercial: Priscilla

CHANGEMENTS

► **Titulaire:** D.W. & P.G. Kerley,
Cambridge (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2945
Date de délivrance: 2007/09/25
Date de la renonciation: 2012/09/13
Dénomination approuvée: ‘Kersamfan’
Nom commercial: Suncatcher Salmon Vein

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Fredericton (Nouveau-
Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3776
Date de délivrance: 2010/02/22
Date de la renonciation: 2012/07/09
Dénomination approuvée: ‘Impact’

ROSIER (*Rosa*)

► **Titulaire:** David Austin Roses Ltd.,
Albrighton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3551
Date de délivrance: 2009/08/05
Date de la renonciation: 2012/08/07
Dénomination approuvée: ‘Ausnotice’
Nom commercial: Phoebe

► **Titulaire:** David Austin Roses Ltd.,
Albrighton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3552
Date de délivrance: 2009/08/05
Date de la renonciation: 2012/08/07
Dénomination approuvée: ‘Austew’
Nom commercial: Rosalind

SANVITALIE (*Sanvitalia*)

► **Titulaire:** Hugo Dittmar, Deitingen
(Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2827
Date de délivrance: 2007/08/17
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: ‘Starbini’
Nom commercial: Sunbini Improved

SAUGE (*Salvia*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2941
Date de délivrance: 2007/09/25
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: ‘Balsalmisp’
Nom commercial: Mystic Spires Blue

SCÉVOLE (*Scaevola aemula*)

► **Titulaire:** Botanic Gardens and Park
Authority, West Perth,
Australie-Occidentale
(Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4176
Date de délivrance: 2011/09/14
Date de la renonciation: 2012/09/21
Dénomination approuvée: ‘Kingscablin’
Nom commercial: Blue Print

CHANGEMENTS

SOJA (*Glycine max*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1788
Date de délivrance: 2004/05/07
Date de la renonciation: 2012/07/09
Dénomination approuvée: 'Rodeo'

TIARELLE (*Tiarella*)

► **Titulaire:** Terra Nova Nurseries Inc.,
Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2864
Date de délivrance: 2007/08/17
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'TNTIA041'
Nom commercial: Stargazer Mercury

VERVEINE (*Verbena*)

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4156
Date de délivrance: 2011/08/19
Date de la renonciation: 2012/09/06
Dénomination approuvée: 'KLEVP08381'
Nom commercial: Lascar Compact Red

VERVEINE (*Verbena xhybrida*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3658
Date de délivrance: 2009/10/06
Date de la renonciation: 2012/09/27
Dénomination approuvée: 'Balazdare'
Nom commercial: Aztec Dark Red

RETRAIT DU CERTIFICAT TEMPORAIRE

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Fredericton (Nouveau-
Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7409
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: 'BelJade'
Date du retrait: 2012/07/20

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

BOUVARDIE (*Bouvardia*)

► **Titulaire:** Bouvardiakwekerij de Jong
vof, Roelofarendsveen (Pays-
Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4067
Date de délivrance: 2011/05/20
Date de la révocation: 2012/09/26
Dénomination: 'Green Magic'

CHANGEMENTS

LAITUE (*Lactuca sativa*)

► **Titulaire:** Seminis Vegetable Seeds, Inc.,
Oxnard, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc.,
Ancaster (Ontario)

Numéro du certificat: 3805
Date de délivrance: 2010/02/25
Date de la révocation: 2012/07/09
Dénomination: 'PS6545701'

► **Titulaire:** Seminis Vegetable Seeds, Inc.,
Oxnard, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc.,
Ancaster (Ontario)

Numéro du certificat: 3806
Date de délivrance: 2010/02/25
Date de la révocation: 2012/07/09
Dénomination: 'Red Bull'

► **Titulaire:** Seminis Vegetable Seeds, Inc.,
Oxnard, Californie (États-Unis)

Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc.,
Ancaster (Ontario)

Numéro du certificat: 3807
Date de délivrance: 2010/02/25
Date de la révocation: 2012/07/09
Dénomination: 'Valley Heart'

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida*)

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd.,
Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3146
Date de délivrance: 2008/02/22
Date de la révocation: 2012/07/09
Dénomination: 'MP19'
Nom commercial: Tiny Tunia Plum Ice

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd.,
Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3147
Date de délivrance: 2008/02/22
Date de la révocation: 2012/07/09
Dénomination: 'MP20'
Nom commercial: Tiny Tunia Violet Ice

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd.,
Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3148
Date de délivrance: 2008/02/22
Date de la révocation: 2012/07/09
Dénomination: 'MP3'
Nom commercial: Tiny Tunia Violet

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd.,
Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3145
Date de délivrance: 2008/02/22
Date de la révocation: 2012/07/09
Dénomination: 'MP7'
Nom commercial: Tiny Tunia Pink

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd.,
Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)

Numéro du certificat: 3149
Date de délivrance: 2008/02/22
Date de la révocation: 2012/07/09
Dénomination: 'Red MP101'
Nom commercial: Tiny Tunia Red

CHANGEMENTS

SOJA (*Glycine max*)

► Titulaire:	Syngenta Seeds Inc., Minnetonka, Minnesota (États- Unis)
Mandataire au Canada:	Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat:	0442
Date de délivrance:	1998/03/12
Date de la révocation:	2012/07/25
Dénomination:	'S 08-80'

ERRATA

Bulletin des variétés de végétales, juillet 2012, Numéro 84,
Demandes à l'étude

Pomme de terre (*Solanum tuberosum*)

Dénomination: 'Yellow Star'
Numéro de la demande: 11-7153

Le croisement réalisé en 2001 afin d'obtenir cette variété a été fait à Northern Konstar Seedpotatoes Ltée., à Outlook, Saskatchewan, et non à Konst Research Station, à Hoofdweg aux Pays-bas, tel qu'indiqué originairement dans l'origine génétique.

Bulletin des variétés de végétales, octobre 2011, Numéro 81,
Changement de dénomination

Pétunia (*Petunia*)

Dénomination: 'PEHY0005' (Sanguna Yellow)
Numéro de la demande: 10-7143

La dénomination proposée pour cette variété a été incorrectement inscrite comme 'PEHY0004'

Bulletin des variétés de végétales, octobre 2011, Numéro 81,
Changement de dénomination

Pétunia (*Petunia*)

Dénomination: 'PEHY0004' (Whispers Rose Star)
Numéro de la demande: 10-7133

La dénomination proposée pour cette variété a été incorrectement inscrite comme 'PEHY0005'



DEMANDES À L'ÉTUDE

ALSTRÉMÈRE

ALSTRÉMÈRE (*Alstroemeria*)

Dénomination proposée: 'Zalsalie'
Nom commercial: Amelie
Numéro de la demande: 11-7171
Date de la demande: 2011/02/04
Requérant: Van Zanten Plants B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Aart van Voorst, Van Zanten Plants B.V., Rijsenhout (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Zalsacrea'

Sommaire: *Le dessus des tépales extérieurs ne présente aucune grande ou très grande rayure chez 'Zalsalie', tandis qu'il porte de telles rayures chez 'Zalsacrea'. La zone rayée du dessus des tépales intérieurs latéraux est principalement jaune chez les deux variétés, mais cette zone est plus petite chez 'Zalsalie' que chez 'Zalsacrea'. Les rayures des tépales intérieurs latéraux sont courtes à moyennes et étroites à moyennes chez 'Zalsalie', alors qu'elles sont longues et larges chez 'Zalsacrea'.*

Description:

PLANTE : moyenne à haute.

TIGE : moyenne à épaisse.

FEUILLES : longues, moyennes à larges.

OMBELLE : comportant un nombre élevé de rayons de longueur moyenne.

FLEURS : principalement rouges, moyennes à grandes; pédicelle moyen à long.

TÉPALES EXTÉRIEURS : largement elliptiques à largement obovés, à échancrure de profondeur moyenne; zones médiane, supérieure et latérales principalement rouges (entre RHS 45B et 45C); zone basale principalement rose-rouge clair (RHS 37C), sur fond jaune; dessus dépourvu de rayures très petites ou petites sur la partie marginale des zones latérales, entièrement dépourvu de rayures grandes ou très grandes, sauf dans la zone marginale.

TÉPALES INTÉRIEURS : obovés.

ZONE RAYÉE DU DESSUS DES TÉPALES INTÉRIEURS LATÉRAUX : grande à très grande, principalement jaune (RHS 7A), perdant un peu de son intensité vers la marge, comportant un nombre moyen de rayures; rayures les plus longues courtes à moyennes; rayures les plus larges étroites à moyennes.

TÉPALE INTÉRIEUR MÉDIAN : comportant moins de rayures que les tépales intérieurs latéraux.

ÉTAMINES : à filet rouge-rose foncé dépourvu de petites taches; anthères rougeâtres à rouge-brun foncé immédiatement avant leur déhiscence.

OVAIRE : moyennement anthocyané.

Origine génétique: 'Zalsalie' est issue d'un croisement entre les sélections exclusives 1748-1 (parent femelle) et 90141-2 (parent mâle), réalisé à Rijsenhout, aux Pays-Bas. En août 2005, un des semis ainsi obtenus a été sélectionné pour la couleur et la forme de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Zalsalie' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/0845, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par le Naktuinbouw, aux Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Alstroèmère: 'Zalsalie'



DEMANDES À L'ÉTUDE

ASTILBE

ASTILBE
(*Astilbe*)

Dénomination proposée: 'Little Vision in Pink'
Numéro de la demande: 10-6813
Date de la demande: 2010/01/29
Requérant: van Veen, Wim, Noorden (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Wilhelmus Franciscus van Veen, van Veen, Wim, Noorden (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Visions'

Sommaire: 'Little Vision in Pink' donne une plante plus haute et plus large que 'Visions'. Le dessus des feuilles est vert foncé chez 'Little Vision in Pink', tandis qu'il est vert clair à vert moyen chez 'Visions'. La panicule est plus longue et plus large chez 'Little Vision in Pink' que chez 'Visions'. Les fleurs sont rouge-violet à rose-bleu virant au violet avec le temps chez 'Little Vision in Pink', tandis qu'elles sont rose-bleu virant au violet avec le temps chez 'Visions'.

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante, peu ramifiée.

FEUILLES : biternées, en partie alternes et en partie disposées en rosette.

FOLIOLES : ovées, à sommet aigu, à base atténuée, à marge dentée en scie, en nombre moyen à élevé; dessus vert foncé, non panaché, à pubescence clairsemée, non glauque ou très faiblement glauque; dessous vert moyen à vert foncé, à pubescence clairsemée à moyenne.

PÉTIOLE : faiblement anthocyaniné.

PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané, glabre ou à pubescence très clairsemée.

FLORAISON : courte à moyenne, continue, survenant à mi-saison.

INFLORESCENCE : panicule terminale dressée.

FLEURS : rouge-violet (RHS 59D) à rose-bleu (RHS 68B), virant au violet (RHS 75C) avec le temps; bouton floral violet-brun (RHS 184D) avant l'ouverture.

Origine génétique: 'Little Vision in Pink' est issue d'un croisement réalisé en 2004 à Noorden, aux Pays-Bas, entre un semis exclusif non identifié et la variété 'Vision in Pink'. La nouvelle variété a été sélectionnée au cours de l'été 2006, parce qu'elle donne une plante relativement courte ainsi qu'un feuillage et des fleurs de couleur intéressante.

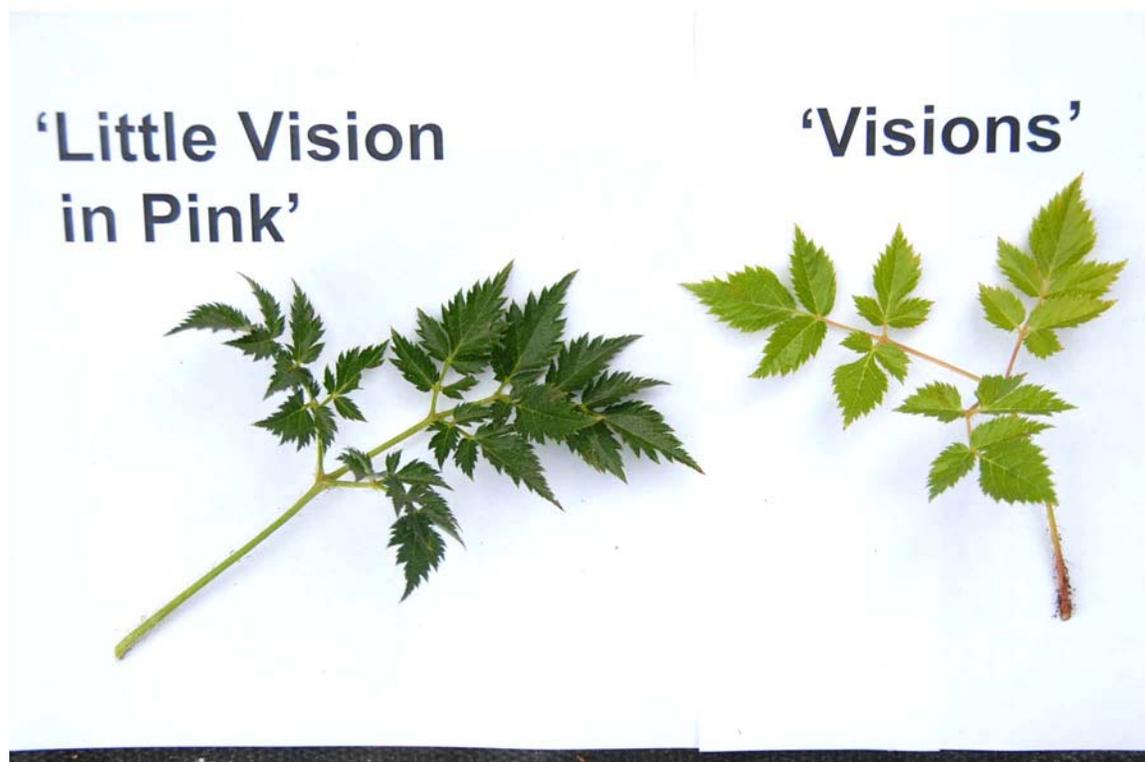
Épreuves et essais: Les essais de 'Little Vision in Pink' ont été réalisés durant l'été 2012 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 17 sujets de la variété candidate et 15 sujets de la variété de référence, cultivés à l'extérieur dans des pots de 19,5 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Little Vision in Pink'

	'Little Vision in Pink'	'Visions**
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	33,85	21,67
écart-type	2,89	3,74
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	36,00	30,11
écart-type	5,89	7,46

<i>Longueur de la panicule (cm)</i>		
moyenne	24,50	9,29
écart-type	1,32	0,91
<i>Largeur de la panicule (cm)</i>		
moyenne	8,35	4,39
écart-type	0,95	0,42
<i>Couleur des boutons (RHS)</i>		
avant l'ouverture	184D	61C
<i>Couleur des fleurs (RHS)</i>		
face interne	59D à 68B, virant à 75C	63B à N66C, virant à 75B

*variété de référence



Astilbe: 'Little Vision in Pink' (gauche) avec la variété de référence 'Visions' (droite)



Astilbe: 'Little Vision in Pink' (gauche) avec la variété de référence 'Visions' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

AVOINE

AVOINE (*Avena sativa*)

Dénomination proposée: 'Bradley'
Numéro de la demande: 09-6649
Date de la demande: 2009/05/28
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Weikei Yan, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Variétés de référence: 'Goslin' et 'Aylmer'

Sommaire: Les feuilles sont glabres ou à pubescence très clairsemée sur les bords chez 'Bradley', tandis qu'elles ont une pubescence clairsemée chez 'Goslin'. La dernière feuille est plus courte chez 'Bradley' que chez les variétés de référence. La panicule est équilatérale chez 'Bradley', tandis qu'elle est intermédiaire chez 'Aylmer'. Le scutellum est de grosseur moyenne chez 'Bradley', alors qu'il est petit chez 'Aylmer'. La résistance à la verse est bonne chez 'Bradley', tandis qu'elle est passable chez 'Goslin' et médiocre chez 'Aylmer'. 'Bradley' est modérément résistante à la rouille couronnée (*Puccinia coronata*) et résistante à la tache ovoïde (*Septoria avenae* f. sp. *avenae*), tandis que 'Goslin' est sensible à ces deux maladies et que 'Aylmer' est sensible à la rouille couronnée et modérément sensible à la tache ovoïde.

Description:

PLANTE : avoine de printemps à grains vêtus; jeune plante à port dressé; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres ou à pubescence très clairsemée; tige à pubescence clairsemée juste au-dessus et au-dessous du nœud supérieur; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée faible.

FEUILLES : vert moyen, moyennement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les bords.

PANICULE : équilatérale, de densité moyenne; ramifications demi-dressées; ramification latérale dominante formant un angle de plus de 45 degrés avec le rachis; poils ou épines du nœud inférieur en petit nombre.

GLUMES : moyennement glauques.

LEMME : faiblement glauque, blanche à maturité; chevauchement sur la paléole faible; faces latérale et dorsale glabres ou à pubescence très clairsemée; tendance à l'aristation nulle à faible.

ÉPILLET : demi-dressé, à 2 ou 3 grains; séparation par demi-abscission.

BAGUETTE : à pubescence clairsemée; article compris entre les deux premières fleurs court; sillons absents ou très courts.

GRAIN : crème; pilosité basale courte.

SCUTELLUM : pointu, de grosseur moyenne.

AMANDE : moyennement pubescente.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse; teneur en protéines de 16 %; teneur en lipides de 7,8 %.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la rouille couronnée (*Puccinia coronata*) et résistante à la tache ovoïde (*Septoria avenae* f. sp. *avenae*).

Origine génétique: 'Bradley' (désignation expérimentale OA1176-1) est une avoine à grains vêtus et à balle blanche mise au point par une méthode modifiée de filiation unipare. Elle est issue d'un croisement Ida / 06909-1-19 réalisé en mars 2000. 06909-1-19 est une lignée généalogique du Centre de recherches de l'Est sur les céréales et les oléagineux issue d'un croisement Aylmer / Goslin. Les critères de sélection étaient le rendement, la teneur en grau du grain et la résistance à la verse.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2010 et 2011 au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et les oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Les parcelles consistaient en 4 rangs de 3,6 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'Bradley'

	'Bradley'	'Goslin'*	'Aylmer'*
Longueur de la dernière feuille (cm)			
moyenne	14,9	19,0	18,1
écart-type	2,1	2,9	1,9

*variétés de référence



Avoine: 'Bradley' (centre) avec les variétés de référence 'Aylmer' (gauche) et 'Goslin' (droite)

Dénomination proposée: 'Gehl'
Numéro de la demande: 05-5171
Date de la demande: 2005/11/22
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Vernon Burrows, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Variétés de référence: 'Fregeau', 'Lotta' et 'Baton'

Sommaire: La jeune plante est demi-dressée chez 'Gehl', tandis qu'elle est demi-étalée chez 'Fregeau'. La gaine des feuilles inférieures est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'Gehl', tandis qu'elle possède une pubescence clairsemée à moyenne chez 'Fregeau'. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est moyenne chez 'Gehl', alors qu'elle est faible chez 'Fregeau'. La dernière feuille est plus étroite chez 'Gehl' que chez 'Fregeau'. La tige est glabre ou à pubescence très clairsemée juste au-dessus et au-dessous du nœud supérieur chez 'Gehl', tandis qu'elle a une pubescence clairsemée chez 'Fregeau'. L'épillet est retombant chez 'Gehl', alors qu'il est demi-retombant chez 'Fregeau'. L'article de la baguette compris entre les deux premières fleurs de l'épillet est court chez 'Gehl', tandis qu'il est long chez les variétés de référence.

La tendance à l'aristation de la lemme est forte chez 'Gehl', alors qu'elle est faible chez 'Fregeau' et nulle ou très faible chez 'Lotta'. La résistance à la verse est passable chez 'Gehl', tandis qu'elle est bonne chez 'Fregeau'.

Description:

PLANTE : avoine de printemps à grains nus; jeune plante à port demi-dressé; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres ou à pubescence très clairsemée; tige glabre ou à pubescence très clairsemée juste au-dessus et au-dessous du nœud supérieur; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée moyenne.

FEUILLES : vert moyen, moyennement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les bords.

PANICULE : de forme intermédiaire, de densité moyenne; ramifications demi-dressées; ramification latérale dominante formant un angle de 30 à 45 degrés avec le rachis; poils ou épines du nœud inférieur en petit nombre.

GLUMES : moyennement glauques.

LEMME : faiblement glauque, blanche à jaune à maturité; faces latérale et dorsale glabres ou à pubescence très clairsemée ; tendance à l'aristation forte.

ÉPILLET : retombant, à 3 grains.

BAGUETTE : à pubescence clairsemée; article compris entre les deux premières fleurs court; sillons absents ou très courts.

GRAIN : brun clair; pilosité basale de longueur moyenne.

SCUTELLUM : pointu, de grosseur moyenne.

AMANDE : à pubescence clairsemée à moyenne.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à la verse.

Origine génétique: 'Gehl' (désignation expérimentale VAO-2) est une avoine fatuoïde à grains nus mise au point par sélection généalogique à partir d'un croisement 06751 // AC Baton*2 / 05588-297 réalisé en mars 1997 à la station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa, en Ontario. Les souches 06751 et 05588-297 ont des grains dépourvus de poils et possèdent le gène Gt-1 responsable de ce caractère. Une partie du processus de sélection a été réalisée à contre-saison dans une pépinière de Brawley, en Californie. Les critères de sélection étaient la résistance de la paille, le rendement, la grosseur du grain, son caractère nu et le petit nombre de ses trichomes.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2009 et 2010 au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et les oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Les parcelles consistaient en 4 rangs de 3,6 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'Gehl'

	'Gehl'	'Fregeau'*	'Lotta'*	'Baton'*
<i>Largeur de la dernière feuille (mm)</i>				
moyenne	7,4	12,7	8,7	8,0
écart-type	1,0	2,2	1,3	1,6

*variétés de référence



Avoine: 'Gehl' (plus droite) avec les variétés de référence 'Baton' (plus gauche), 'Lotta' (centre gauche) et 'Fregeau' (centre droite)

Dénomination proposée: 'HY 174-OA'
Numéro de la demande: 10-6887
Date de la demande: 2010/03/16
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Weiwei Yan, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Variétés de référence: 'Aylmer' et 'Goslin'

Sommaire: Les feuilles sont glabres ou à pubescence très clairsemée sur les bords chez 'HY 174 OA', tandis qu'elles ont une pubescence clairsemée chez 'Goslin'. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est faible chez 'HY 174-OA', tandis qu'elle est moyenne chez 'Goslin'. La dernière feuille est plus courte chez 'HY 174-OA' que chez 'Aylmer' et 'Goslin'. La plante est plus haute chez 'HY 174-OA' que chez les variétés de référence. La résistance à la verse est médiocre chez 'HY 174-OA', alors qu'elle est passable chez 'Aylmer'. 'HY 174-OA' est modérément résistante à la rouille couronnée (*Puccinia coronata*) et à la tache ovoïde (*Septoria avenae* f. sp. *avenae*), alors que les variétés de référence y sont modérément sensibles.

Description:

PLANTE : avoine de printemps à grains vêtus; jeune plante à port dressé; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres ou à pubescence très clairsemée; tige à pubescence clairsemée à moyenne juste au-dessus et au-dessous du nœud supérieur; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée faible.

FEUILLES : vert moyen, moyennement glauques; bords glabres ou à pubescence très clairsemée.

PANICULE : équilatérale, de densité moyenne; ramifications demi-dressées; ramification latérale dominante formant un angle de 0 à 45 degrés avec le rachis; poils ou épines du nœud inférieur en petit nombre.

GLUMES : moyennement glauques.

LEMME : faiblement glauque, blanche à maturité; chevauchement sur la paléole moyen; faces latérale et dorsale glabres ou à pubescence très clairsemée; tendance à l'aristation nulle ou très faible.

ÉPILLET : dressé à semi-dressé, à 2 ou 3 grains.

BAGUETTE : à pubescence clairsemée; article compris entre les deux premières fleurs de longueur moyenne; sillons absents ou très courts.

GRAIN : crème, sans pilosité basale.

SCUTELLUM : pointu, de grosseur moyenne.

AMANDE : moyennement pubescente.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance médiocre à la verse.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la rouille couronnée (*Puccinia coronata*) et à la tache ovoïde (*Septoria avenae* f. sp. *avenae*).

Origine génétique: 'HY 174 OA' (désignation expérimentale OA1174-3) est une avoine à grains vêtus et à balle blanche mise au point par une méthode modifiée de filiation unipare. Elle est issue d'un croisement Ida / 06909-3-94 réalisé en mars 2000. 06909-3-94 est une lignée généalogique du Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux issue d'un croisement Aylmer / Goslin. Les critères de sélection étaient le rendement grainier et la teneur en gruaux du grain.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2010 et 2011 au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Les parcelles consistaient en 4 rangs de 3,6 mètres espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'HY 174-OA'

	'HY 174-OA'	'Aylmer'*	'Goslin'*
<i>Longueur de la dernière feuille (cm)</i>			
moyenne	15,6	18,1	19,0
écart-type	2,1	1,9	2,9
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	137,5	123,8	121,0
écart-type	10,94	7,75	4,1

*variétés de référence



Avoine: 'HY 174-OA' (centre) avec les variétés de référence 'Alymer' (gauche) et 'Goslin' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

BÉGONIA

BÉGONIA (*Begonia ×hiemalis*)

Dénomination proposée: 'KRSSUWH01'
Numéro de la demande: 11-7421
Date de la demande: 2011/11/04
Requérant: Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Lubbertus H. Koppe, Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : courte à moyenne (fleurs comprises), large (fleurs comprises).

LIMBE DES FEUILLES : moyen à large, à nervure médiane moyenne à longue; dessus vert foncé; dessous rouge et vert; lobes inférieurs largement à modérément divergents; sommet modérément aigu; marge faiblement ondulée, avec des incisions peu profondes à moyennes.

PÉTIOLE : très faiblement à faiblement anthocyané sur le dessus.

BRACTÉES : vertes, de grandeur moyenne.

FLEURS : doubles, longues, larges à très larges, bicolores, comportant un nombre moyen à élevé de pétales.

PÉTALES EXTERNES : à dessus blanc (RHS 155B) sur la marge et blanc (plus clair que RHS 155D) au milieu; marge non incisée ou à incisions très peu profondes.

PÉTALES INTERNES : à dessus et dessous blancs (blanc plus clair que RHS 155D) sur la marge et au milieu; dessus des pétales situés le plus à l'intérieur orange-jaune; marge très faiblement à faiblement ondulée, à incisions peu profondes.

Origine génétique: 'KRSSUWH01' a été créée et mise au point par le sélectionneur Lubbertus H. Koppe, à Ermelo, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme de sélection planifié. Elle est issue d'un croisement réalisé en janvier 2007 entre un parent femelle non identifié de *Begonia ×tuberhybrida* et un parent mâle non identifié de *Begonia socotrana*. 'KRSSUWH01' a été sélectionnée en septembre 2007 parmi la descendance ainsi obtenue pour la taille, le type et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'KRSSUWH01' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/2058, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été menés en 2011 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Bégonia: 'KRSSUWH01'



DEMANDES À L'ÉTUDE

BIDENT

BIDENT
(*Bidens ferulifolia*)

Dénomination proposée: 'BIDZ0001'
Nom commercial: Mexican Gold Improved
Numéro de la demande: 10-7134
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'KLEBF07003' (Sunbeam)

Sommaire: 'BIDZ0001' donne une plante plus étroite que 'KLEBF07003'. Les bractées du capitule sont plus grandes chez 'BIDZ0001' que chez 'KLEBF07003'. Le capitule compte huit rayons chez 'BIDZ0001', tandis qu'il en compte cinq chez 'KLEBF07003'. Le dessus et le dessous des rayons sont jaune plus foncé chez 'BIDZ0001' que chez 'KLEBF07003'.

Description:

PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, buissonnante-arrondie, fortement ramifiée.

TIGES : vert clair, faiblement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, moyennement pubescentes, à section anguleuse.

FEUILLES : opposées, pétiolées, rhomboïdes, pennatiséquées, divisées en cinq segments.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, à sommet aigu, à base atténuée, à pubescence nulle ou très clairsemée sur les deux faces, à pubescence clairsemée le long de la nervure médiane sur les deux faces; segments profondément lobés ou divisés; dessus vert moyen, non glauque ou très faiblement glauque; dessous vert clair.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible intensité, à pubescence nulle ou très clairsemée.

BRACTÉES DU CAPITULE : les unes oblancéolées, les autres linéaires, non glauques ou très faiblement glauques, à pubescence clairsemée sur les deux faces, à sommet aigu, à pointe droite ou très faiblement récurvée, à marge entière.

FLORAISON : hâtive, longue, presque continue.

CAPITULES : dressés, en partie axillaires et en partie terminaux; disque présent.

RAYONS : chevauchants, elliptiques, au nombre de 8 par capitule, à sommet obtus, à pointe tridentée et faiblement récurvée; marge entière, faiblement ondulée; dessus principalement jaune (plus foncé que RHS 9A), glabre ou à pubescence très clairsemée; dessous principalement jaune (RHS 9B), glabre ou à pubescence très clairsemée.

Origine génétique: 'BIDZ0001' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive à fleurs jaunes 'FO158-1' par un parent mâle inconnu, réalisée en juin 2006 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. La variété a été créée et mise au point par le sélectionneur, Theodore C.M. van Kleinwee, de la Syngenta Seeds B.V., dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en mars 2007. En mai 2007, un sujet a été sélectionné pour son port, ses caractéristiques de production et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 26 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de la variété candidate et le 14 juin chez 10 sujets de la variété de référence. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'BIDZ0001'

	'BIDZ0001'	'KLEBF07003'*
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	41,2	65,4
écart-type	3,29	4,74

Longueur des bractées (cm)

moyenne	0,7	0,5
écart-type	0,07	0,05

Largeur des bractées (cm)

moyenne	0,2	0,1
écart-type	0,00	0,00

Couleur principale des rayons (RHS)

dessus	plus foncé que 9A	plus vif que 6A
dessous	9B	6A-B

*variété de référence



Bident: 'BIDZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBF07003' (droite)



Bident: 'BIDZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBF07003' (droite)



Bident: 'BIDZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBF07003' (droite)

Dénomination proposée: 'BIDZ0002'
Nom commercial: Mexican Gold Semi Double
Numéro de la demande: 10-7135
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Pirate's Treasure'

Sommaire: *La floraison est plus hâtive chez 'BIDZ0002' que chez 'Pirate's Treasure'. Le pédoncule est plus court chez 'BIDZ0002' que chez 'Pirate's Treasure'. Le diamètre du capitule est plus grand chez 'BIDZ0002' que chez 'Pirate's Treasure'. Les rayons sont plus longs chez 'BIDZ0002' que chez 'Pirate's Treasure'. Le dessus et le dessous des rayons sont jaune plus clair chez 'BIDZ0002' que chez 'Pirate's Treasure'.*

Description:

PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, buissonnante-arrondie, fortement ramifiée, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs.

TIGES : vert clair, non anthocyanées à faiblement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, moyennement pubescentes, d'épaisseur moyenne, à section anguleuse.

FEUILLES : opposées, pétiolées, rhomboïdes, pennatiséquées, divisées en cinq segments.

LIMBE : non panaché, à sommet aigu, à base atténuée, à pubescence nulle ou très clairsemée sur les deux faces; segments profondément lobés ou divisés; dessus vert moyen, non glauque ou très faiblement glauque; dessous vert clair.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible intensité, à pubescence de densité moyenne.

BRACTÉES DE CAPITULE : les unes elliptiques, les autres linéaires, non glauques ou très faiblement glauques, principalement vert-brun (se rapprochant le plus de 137B), à sommet aigu, à marge entière; dessus et dessous à pubescence modérée.

FLORAISON : hâtive, longue, presque continue.

CAPITULES : dressés, d'aspect double (les rayons internes ne sont pas des fleurs distinctes), en partie axillaires et en partie terminaux, principalement portés au même niveau que le feuillage ou juste au-dessus; disque présent.

RAYONS : chevauchants, elliptiques, au nombre de huit à onze par capitule, à sommet obtus, à pointe profondément dentée et fortement récurvée, à pubescence nulle ou très clairsemée sur les deux faces; marge entière, faiblement ondulée; dessus principalement jaune (se rapprochant le plus de RHS 7A, mais plus vif); dessous principalement jaune (RHS 7A-B).

Origine génétique: 'BIDZ0002' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive à fleurs jaunes 'FOO20-1' par un parent mâle inconnu, réalisée en juin 2006 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. La variété a été créée et mise au point par le sélectionneur, Theodore C.M. van Kleinwee, de la Syngenta Seeds B.V., dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en mars 2007. En mai 2007, un sujet a été sélectionné pour son port, ses caractéristiques de production et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées dans des pots de 15 cm le 26 avril dans le cas de la variété candidate et le 27 avril dans le cas de la variété de référence. Les observations et mesures ont été faites le 17 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'BIDZ0002'

	'BIDZ0002'	'Pirate's Treasure'*
<i>Longueur du pédoncule (cm)</i>		
moyenne	5,4	8,1
écart-type	1,47	1,07
<i>Diamètre du capitule (cm)</i>		
moyenne	3,4	2,8
écart-type	0,13	0,18

Longueur des rayons (cm)

moyenne	1,7	1,2
écart-type	0,11	0,08

Couleur principale des rayons (RHS)

dessus	se rapprochant le plus de 7A, mais plus vif	plus vif que 9A
dessous	7A-B	9A-B

*variété de référence



Bident: 'BIDZ0002' (gauche) avec la variété de référence 'Pirate's Treasure' (right)



Bident: 'BIDZ0002' (gauche) avec la variété de référence 'Pirate's Treasure' (right)



Bident: 'BIDZ0002' (gauche) avec la variété de référence 'Pirate's Treasure' (right)

Dénomination proposée: 'KLEBF10709'
Nom commercial: Namid Golden Eye
Numéro de la demande: 10-6894
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Guido von Tubeuf, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: '2teeth Lemon Star'

Sommaire: 'KLEBF10709' donne une plante plus grande que '2teeth Lemon Star'. Le limbe des feuilles est plus grand chez 'KLEBF10709' que chez '2teeth Lemon Star'. Le capitule est de plus grand diamètre chez 'KLEBF10709' que chez '2teeth Lemon Star'. Les rayons sont plus longs chez 'KLEBF10709' que chez '2teeth Lemon Star'. La couleur principale du dessus des rayons est orange-jaune devenant jaune clair à maturité chez 'KLEBF10709', tandis qu'elle est jaune à jaune clair devenant plus clair à maturité chez '2teeth Lemon Star'. La couleur secondaire du dessus des rayons est jaune avec de l'orange-jaune devenant jaune à maturité dans la zone de transition avec la couleur principale chez 'KLEBF10709', alors qu'elle est jaune et ne pâlit pas à maturité chez '2teeth Lemon Star'.

Description:

PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, fortement ramifiée.

TIGES : vert clair, faiblement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, moyennement pubescentes, épaisses, à section anguleuse.

FEUILLES : opposées, pétiolées, pennatiséquées, les unes rhomboïdes, les autres deltoïdes.

LIMBE : non panaché, à sommet aigu, à base atténuée; segments profondément lobés ou divisés; dessus vert moyen, non glauque ou très faiblement glauque, à pubescence clairsemée; dessous vert clair, glabre ou à pubescence très clairsemée.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à pubescence de densité moyenne.

BRACTÉES DU CAPITULE : les unes oblancéolées, les autres linéaires, non glauques ou très faiblement glauques, à sommet aigu, à pointe modérément récurvée, à marge entière, à pubescence clairsemée sur les deux faces.

FLORAISON : hâtive, longue, presque continue.

CAPITULES : dressés, en partie axillaires et en partie terminaux; disque présent.

RAYONS : chevauchants, ovés, au nombre de 8 par capitule, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, à sommet obtus, à pointe tridentée et faiblement récurvée, à marge entière; couleur principale située dans la partie apicale; couleur secondaire située dans la partie basale; dessus orange-jaune (RHS 14C) devenant jaune clair (RHS 10B) à maturité dans la partie apicale, jaune (RHS 9A) dans la partie basale, orange-jaune (RHS 14A) devenant jaune (RHS 9A) à maturité dans la zone de transition entre les deux parties; dessous jaune clair (RHS 9D) à maturité dans la partie apicale, jaune à jaune clair (RHS 9B-C) dans la partie basale.

Origine génétique: 'KLEBF10709' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive '070032' par un parent mâle inconnu, réalisée à l'été 2007 à Stuttgart, en Allemagne. La variété a été créée et mise au point par le sélectionneur, Guido von Tubeuf. Des semis issus du croisement ont été sélectionnés en mai 2008 pour la couleur et la qualité de leurs fleurs. En avril 2009, ils ont été soumis à des essais en serre plus poussés, qui visaient à évaluer la couleur des fleurs et l'uniformité des plantes. 'KLEBF10709' a été sélectionnée en août 2009.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 26 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 6 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEBF10709'

	'KLEBF10709'	'2teeth Lemon Star**'
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	33,1	18,2
écart-type	1,37	1,40

<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	48,9	33,9
écart-type	3,82	3,96
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	4,1	3,0
écart-type	0,55	0,48
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	3,7	2,6
écart-type	0,44	0,38
<i>Diamètre du capitule (cm)</i>		
moyenne	4,7	3,2
écart-type	0,23	0,22
<i>Longueur des rayons (cm)</i>		
moyenne	2,2	1,6
écart-type	0,06	0,10
<i>Couleur du dessus des rayons (RHS)</i>		
principale (partie apicale)	14C devenant 10B à maturité	5C-D devenant 5D à maturité
secondaire (partie basale)	9A avec 14A dans la zone de transition vers la couleur principale, virant au 9A à maturité	5A

*variété de référence



Bident: 'KLEBF10709' (gauche) avec la de référence '2teeth Lemon Star' (droite)



Bident: 'KLEBF10709' (gauche) avec la de référence '2teeth Lemon Star' (droite)



Bident: 'KLEBF10709' (gauche) avec la de référence '2teeth Lemon Star' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

BLÉ

BLÉ (*Triticum aestivum*)

Dénomination proposée: 'AAC Bailey'
Numéro de la demande: 11-7268
Date de la demande: 2011/04/29
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Ron De Pauw, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'AC Abbey', 'AC Eatonia' et 'Lillian'

Sommaire: Le coléoptile est moyennement à fortement anthocyané chez 'AAC Bailey', tandis qu'il est faiblement à moyennement anthocyané chez 'AC Abbey' et 'Lillian' et non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez 'AC Eatonia'. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est moyenne à élevée chez 'AAC Bailey', faible à moyenne chez 'AC Abbey' et 'Lillian' et nulle ou très faible chez 'AC Eatonia'. Les oreillettes de la dernière feuille sont non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées chez 'AAC Bailey', alors qu'elles sont moyennement à fortement anthocyanées chez 'AC Eatonia'. À maturité, 'AAC Bailey' donne une plante plus haute que 'AC Abbey'. En section transversale, la moelle de la paille est mince chez 'AAC Bailey', tandis qu'elle est moyenne à épaisse chez 'AC Abbey' et 'Lillian' et moyenne chez 'AC Eatonia'. L'épi ne porte au sommet que des arêtes rudimentaires chez 'AAC Bailey', tandis qu'il est entièrement aristé chez 'AC Abbey'. Les poils de la brosse du grain sont courts chez 'AAC Bailey', tandis qu'ils sont moyens à longs chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps de type roux vitreux, à port intermédiaire au stade des 5 à 9 talles.

PLANTULE (au stade des 4 feuilles) : à coléoptile moyennement à fortement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres; gaine moyennement à fortement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée moyenne à élevée.

ÉPI : cylindrique, de densité moyenne, moyennement glauque à l'épiaison; arêtes rudimentaires.

ÉPI À MATURITÉ : blanc, incliné; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence moyenne.

COL DE L'ÉPI : moyennement glauque à l'épiaison, droit.

PAILLE À MATURITÉ : à moelle mince en section transversale.

GLUME INFÉRIEURE : étroite à moyenne, courte à moyenne.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : de largeur moyenne chez la plupart des épillets et large chez les autres, droite chez la plupart des épillets.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : court, droit chez la plupart des épillets et légèrement courbé chez les autres.

GRAIN : rouge moyen, de grosseur moyenne, ovale, à joue arrondie à anguleuse; poils de la brosse courts; germe arrondi; sillon moyen à large, de profondeur moyenne.

QUALITÉ BOULANGÈRE : bonne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f.sp. *tritici*), modérément résistante à modérément sensible à la carie commune (*Tilletia laevis*, *Tilletia tritici*), à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* sp.) et aux taches foliaires (*Pyrenophora tritici-repentis*, *Septoria* spp.) et modérément sensible au charbon nu (*Ustilago tritici*).

Origine génétique: 'AAC Bailey' (désignation expérimentale 'BW901') est issue d'un croisement 9505-LP03A/Journey//Lillian réalisé en 2002 au Centre de recherches sur l'agriculture des prairies semi-arides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Swift Current, en Saskatchewan. Après inoculation de l'agent de la carie commune à environ 10

000 graines F2, les sujets ont été cultivés dans une pépinière où la rouille était à l'état d'épiphytie. Des sujets exempts de maladie, à tige pleine et à maturation hâtive ont été sélectionnés, puis les graines ont été mises en mélange et sélectionnées en fonction de caractéristiques du grain. Des graines de la génération F3 ont été semées à contre-saison dans une pépinière de Nouvelle-Zélande, et les sujets obtenus ont été soumis à une sélection fondée sur l'époque de maturation, la hauteur et la résistance à la verse de la plante. Les lignées F4, F6 et F8 ont été cultivées et sélectionnées dans diverses localités en Saskatchewan et en Alberta (Swift Current, Stewart Valley et Lethbridge), puis évaluées quant à leur performance agronomique, leur qualité d'utilisation finale et leur résistance au cèphe du blé. Les générations F5 et F7 ont été cultivées dans des pépinières de Nouvelle-Zélande. Les lignées F8 sélectionnées ont ensuite fait l'objet d'un dépistage quant à leur résistance à divers mélanges de charbon nu et de carie commune. Dans le cadre du processus de sélection, la lignée expérimentale B0203-KE02B a été sélectionnée et inscrite aux Essais 'A_1' du blé panifiable de l'Ouest de 2007, puis aux Essais coopératifs du blé panifiable de l'Ouest de 2008 à 2010, sous la désignation 'BW901'.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été menés durant les étés 2010 et 2011 à Swift Current, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Les parcelles mesuraient 4,6 mètres carrés et consistaient en 4 rangs. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'AAC Bailey'

	'AAC Bailey'	'AC Abbey'*	'AC Eatonia'*	'Lillian'*
<i>Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)</i>				
moyenne	51,8	51,5	53,5	56,1
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>				
moyenne	105,8	95,9	108,8	104,6
écart-type	5,7	3,8	4,1	6,1

*variétés de référence



Blé: 'AAC Bailey' (gauche) avec les variétés de références 'AC Abbey' (centre gauche), 'AC Eatonia' (centre droit) et 'Lillian' (droit)



Blé: 'AAC Bailey' (gauche) avec les variétés de références 'AC Abbey' (centre gauche), 'AC Eatonia' (centre droit) et 'Lillian' (droit)

Dénomination proposée: 'BW423'
Numéro de la demande: 11-7285
Date de la demande: 2011/05/05
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina (Saskatchewan)
Sélectionneur: Pierre Hucl, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'Unity VB', 'CDC Kernen' et 'AC Barrie'

Sommaire: La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est nulle ou très faible chez 'BW423', tandis qu'elle est faible chez les variétés de référence. L'épi ne porte que des arêtes rudimentaires chez 'BW423', alors qu'il est entièrement aristé chez 'Unity VB' et 'CDC Kernen'. L'épi est plus court chez 'BW423' que chez les variétés de référence. Le bec de la lemme est légèrement courbé chez 'BW423', alors qu'il est modérément courbé chez 'Unity VB' et droit chez 'CDC Kernen' et 'AC Barrie'.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps de type roux vitreux, à port dressé au stade des 5 à 9 talles; époque de maturation intermédiaire.

PLANTULE (au stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE (au stade du gonflement) : à gaine et limbe glabres; gaine moyennement à fortement glauque; oreillettes non anthocyanées; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée nulle ou très faible.

ÉPI : cylindrique, dense, faiblement à moyennement glauque; arêtes rudimentaires.

ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence très clairsemée.

COL DE L'ÉPI : faiblement à moyennement glauque, droit à maturité.

PAILLE : non anthocyanée à maturité; moelle mince en section transversale.

GLUME INFÉRIEURE : de longueur et largeur moyennes, glabre; pilosité interne clairsemée à moyenne.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : étroite, droite.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : court, légèrement courbé.

LEMME : à bec légèrement courbé.

GRAIN : rouge moyen, petit à moyen, de longueur et largeur moyennes, ovale, à joue arrondie; poils de la brosse courts; sillon étroit, peu profond; coloration au phénol foncée.

GERME : de taille moyenne, rond.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia recondita*), résistante à modérément résistante à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f.sp. *tritici*), modérément résistante à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* sp.), modérément résistante à modérément sensible à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*) et modérément sensible au charbon nu (*Ustilago tritici*).

Origine génétique: 'BW423' est issue d'un croisement 'CDC Bounty'/'FHB9' réalisé à l'automne 1999 au Crop Development Centre de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. La génération F1 a été cultivée en serre à l'hiver 1999-2000, puis les graines F2 ont été semées en mélange à Saskatoon en 2000. Les graines F3 ont été semées en mélange dans une pépinière d'hiver. La génération F4 a été cultivée en mélange, en pieds isolés, à Saskatoon, en 2001, puis les graines F5 ont été semées dans une pépinière à rouille, à Saskatoon, en 2002. Une sélection a été réalisée d'après la résistance à la rouille, le type de plante et la résistance à la verse. Les graines d'un épi F5 ont été semées, et les plantes ont été évaluées dans une pépinière à rouille en 2003. 'BW423' a été obtenue par mise en mélange des graines d'une ligne-épi F6. En 2004, les sujets F7 ont été cultivés dans le cadre d'un essai non répété de rendement dans une pépinière de Saskatoon, puis sélectionnés pour leur rendement, leur hauteur et leur résistance à la verse. 'BW423' a été évaluée sous la désignation W05129 dans le cadre d'essais locaux de rendement et des Essais 'B' du blé panifiable du Centre de 2006. De 2007 à 2009, 'BW423' a fait l'objet d'une évaluation plus approfondie dans le cadre des Essais coopératifs de blé panifiable du Centre.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 au Crop Development Centre de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs

complets randomisés. Les parcelles consistaient en 5 rangs de 3,6 mètres espacés de 23 cm. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'BW423'

	'BW423'	'Unity VB'*	'CDC Kernen'*	'AC Barrie'*
<i>Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)</i>				
moyenne 2010	6,26	6,86	7,69	7,71
écart-type	0,69	0,41	0,48	0,35
moyenne 2011	6,32	7,18	7,43	7,37
écart-type	0,33	0,55	0,43	0,37

*variétés de référence



Blé: 'BW423' (gauche) avec les variétés de références 'AC Barrie' (centre gauche), 'Unity VB' (centre droit) et 'CDC Kernen' (BW881) (droit)

Dénomination proposée: 'Enchant'
Numéro de la demande: 11-7286
Date de la demande: 2011/05/05
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: P. D. Brown, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)

Variétés de référence: 'AC Vista', 'Conquer' et '5701PR'

Sommaire: La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est élevée à très élevée chez 'Enchant', tandis qu'elle est moyenne chez 'Conquer'. Les oreillettes de la dernière feuille sont faiblement anthocyanées chez 'Enchant', alors qu'elles ne sont pas anthocyanées chez '5701PR'. Chez 'Enchant', la dernière feuille est plus longue que chez 'Conquer' et '5701PR' et plus large que chez les trois variétés de référence. 'Enchant' donne une plante plus haute que 'Vista' et '5701PR'. L'épi est plus long chez la variété candidate que chez les variétés de référence. 'Enchant' est résistante à la cécidomyie orangée du blé (*Sitodiplosis mosellana*), tandis que 'Vista' et '5701PR' y sont sensibles.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps de type roux vitreux, à port demi-dressé à intermédiaire au stade des 5 à 9 talles.

PLANTULE (au stade des 4 feuilles) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; limbe et gaine des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres; gaine moyennement glauque; oreillettes faiblement à moyennement anthocyanées; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée élevée à très élevée.

ÉPI : cylindrique, lâche à moyen, faiblement à moyennement glauque à l'épiaison; arêtes présentes mais ne dépassant pas de l'épi.

ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé; arêtes blanches; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence très clairsemée.

COL DE L'ÉPI : moyennement à fortement glauque à l'épiaison, très faiblement courbé à maturité.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée; moelle mince en section transversale.

GLUME INFÉRIEURE : de largeur moyenne, longue, pubescente; pilosité interne clairsemée.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : étroite, légèrement oblique.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : long, légèrement courbé.

LEMME : à bec légèrement courbé.

GRAIN : rouge clair, gros, long, de largeur moyenne, elliptique, à joue arrondie; poils de la brosse longs; sillon étroit à moyen, peu profond à moyen.

GERME : moyen à gros, ovale.

RÉSISTANCE AUX RAVAGEURS : plante résistante à la cécidomyie orangée du blé (*Sitodiplosis mosellana*).

Origine génétique: 'Enchant' (désignation expérimentale HY694) a été mise au point par sélection généalogique modifiée à partir d'un croisement 97M27/AC Vista réalisé à l'hiver 2001-2002 au Centre de recherches sur les céréales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Winnipeg, au Manitoba. L'objectif était de créer un blé roux de printemps Canada Prairie à rendement élevé et à grain riche en protéines, qui soit adapté aux conditions de culture de l'est des Prairies canadiennes et résistant à la cécidomyie orangée du blé. Les générations F3, F5 et F7 ont été cultivées à contre-saison dans des pépinières de Nouvelle-Zélande. Les lignées F2, F4, F6 et F8 ont été semées et sélectionnées dans diverses localités du Manitoba (Glenlea, Portage la Prairie et Brandon). Quatre lignées F9 et trois lignées F10, dont HY694 est issue, ont été évaluées d'après le rendement, la résistance aux maladies et la qualité du grain, avec 3 répétitions, dans plusieurs localités, dans le cadre des Essais A du blé de l'est des Prairies en 2006 et des Essais B du blé de l'est des Prairies en 2007. HY694 a été inscrite aux Essais coopératifs du blé à haut rendement de 2008 à 2010.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Portage la Prairie, au Manitoba, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Les parcelles consistaient en 5 rangs de 4,3 mètres espacés de 23 cm. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'Enchant'

	'Enchant'	'AC Vista'*	'Conquer'*	'5701PR'*
<i>Longueur de la dernière feuille (cm)</i>				
moyenne 2010	23,75	20,54	16,31	19,67
écart-type 2010	2,2	2,11	1,88	3,15
moyenne 2011	25,98	25,65	18,93	22,75
écart-type 2011	1,76	2,00	1,96	2,35
<i>Largeur de la dernière feuille (cm)</i>				
moyenne 2010	14,75	13,55	13,50	13,35
écart-type 2010	0,91	0,60	0,89	1,04
moyenne 2011	14,75	14,05	14,10	13,95
écart-type 2011	0,72	0,83	0,97	0,76
<i>Hauteur de la plante à maturité, y compris les arêtes (cm)</i>				
moyenne 2010	102,15	97,25	99,5	88,15
écart-type	5,87	4,48	7,61	3,60
moyenne 2011	108,15	96,65	99,65	93,5
écart-type 2011	3,13	3,82	3,47	2,48

Longueur de l'épi (cm)

moyenne 2010	10,75	8,90	8,67	7,84
écart-type 2010	0,35	0,52	0,54	0,45
moyenne 2011	10,72	9,06	8,63	7,40
écart-type 2011	0,65	0,55	0,51	0,49

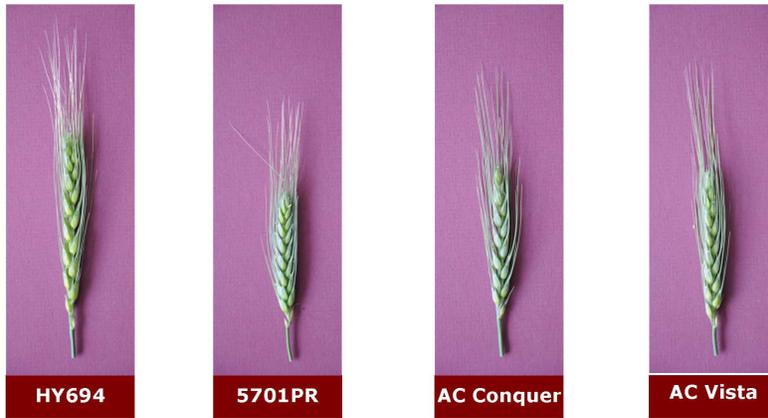
*variétés de référence



Blé: 'Enchant' (gauche) avec les variétés de références 'AC Vista' (centre gauche), 'AC Conquer' (centre droit) et '5701PR' (droit)



Blé: 'Enchant' (gauche) avec les variétés de références '5701PR' (centre gauche), 'AC Conquer' (centre droit) et 'AC Vista' (droit)



Blé: 'Enchant' (gauche) avec les variétés de références '5701PR' (centre gauche), 'AC Conquer' (centre droit) et 'AC Vista' (droit)

Dénomination proposée: 'Whitehawk'
Numéro de la demande: 11-7269
Date de la demande: 2011/04/29
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Gavin Humphreys, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)

Variétés de référence: 'Snowbird' et 'Snowstar'

Sommaire: *La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est moyenne à élevée chez 'Whitehawk', tandis qu'elle est faible chez 'Snowstar'. La dernière feuille est plus longue et plus large chez 'Whitehawk' que chez 'Snowstar'. L'épi est plus long chez 'Whitehawk' que chez 'Snowbird'. La troncature de la glume inférieure est large chez 'Whitehawk', tandis qu'elle est moyenne chez les variétés de référence. Le bec de la glume inférieure est légèrement à modérément courbé chez 'Whitehawk', tandis qu'il est droit à légèrement courbé chez 'Snowbird'.*

Description:

PLANTE : blé commun de printemps de type blanc vitreux, à port demi-dressé à intermédiaire au stade des 5 à 9 talles; époque de maturation intermédiaire.

PLANTULE (au stade des 4 feuilles) : à coléoptile très faiblement anthocyané; gaine des feuilles inférieures glabre; limbe des feuilles inférieures pubescent.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres; gaine moyennement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée moyenne à élevée.

ÉPI : cylindrique, de densité moyenne, moyennement à fortement glauque à l'épiaison; arêtes rudimentaires, ne dépassant pas de l'épi.

ÉPI À MATURITÉ : blanc, dressé; arêtes blanches; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence très clairsemée.

COL DE L'ÉPI : moyennement à fortement glauque à l'épiaison, droit à maturité.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée; moelle mince en section transversale.

GLUME INFÉRIEURE : moyenne à large, de longueur moyenne, pubescente; pilosité interne clairsemée.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : large, droite.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : très court à court, légèrement à modérément courbé.

LEMME : à bec légèrement courbé.

GRAIN : blanc, petit à moyen, court à moyen, de largeur moyenne, largement elliptique, à joue arrondie; poils de la brosse moyens à longs; sillon de largeur moyenne, peu profond à moyen.

GERME : petit à moyen, ovale.

Origine génétique: 'Whitehawk' (désignation expérimentale HW024) est issue d'un croisement Snowbird/3/Snowstar/Snowbird*2/BW314 réalisé en juin 2002 au Centre de recherches sur les céréales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Winnipeg, au Manitoba. La génération F1 a été cultivée en serre à l'hiver 2002-2003. En 2003, la génération F2 a été cultivée à Glenlea, au Manitoba, et des épis ont été sélectionnés parmi des sujets à forte paille exempts de maladie. Les graines F3 ainsi obtenues ont été semées dans une pépinière d'hiver, en Nouvelle-Zélande. La génération F4 a été cultivée puis évaluée à Glenlea, dans une pépinière à rouille des feuilles et à rouille des tiges. Les lignées F5 et F7 ont été multipliées en Nouvelle-Zélande, et les lignées F6 et F8 ont été semées et soumises à un dépistage dans le cadre d'essais de rendement menés au Manitoba, puis la qualité du grain a été évaluée. Les lignées les plus intéressantes ont été inscrites aux essais de niveau A. La lignée F8 02V29-BV4E a été inscrite aux Essais 'A1' du blé blanc vitreux du Centre de recherches sur les céréales en 2007, puis aux Essais 'B' du blé blanc vitreux du Centre de recherches sur les céréales en 2008. En 2009, la lignée 02V29-BV4E a été désignée HW024, puis inscrite aux Essais 'C' du blé blanc vitreux de 2009-2010.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Portage la Prairie, au Manitoba, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Les parcelles consistaient en 5 rangs de 4,3 mètres espacés de 23 cm. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 20 mesures par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'Whitehawk'

	'Whitehawk'	'Snowbird'*	'Snowstar'*
<i>Longueur de la dernière feuille (cm)</i>			
moyenne	16,45	16,38	14,08
écart-type	1,68	1,41	1,39
<i>Largeur de la dernière feuille (mm)</i>			
moyenne	16,74	17,01	14,71
écart-type	2,31	1,6	1,35
<i>Hauteur de la plante à maturité, y compris les arêtes (cm)</i>			
moyenne	95,35	99,35	94,5
écart-type	3,82	6,61	4,0
<i>Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)</i>			
moyenne	7,44	6,68	7,02
écart-type	0,56	0,55	0,34

*variétés de référence



Blé: 'Whitehawk' (gauche) avec les variétés de références 'Snowbird' (centre) et 'Snowstar' (droit)



Blé: 'Whitehawk' (gauche) avec les variétés de références 'Snowbird' (centre) et 'Snowstar' (droit)



DEMANDES À L'ÉTUDE

CANOLA

CANOLA (*Brassica napus*)

Dénomination proposée: 'PA0CN115'
Numéro de la demande: 11-7327
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 A-Line', 'PPS02-144 A-Line' et '5020'

Sommaire: Les cotylédons de 'PA0CN115' sont plus étroits que ceux de '5020', plus longs que ceux de 'PPS01-140 A-Line' et plus courts que ceux de '5020'. Les feuilles de 'PA0CN115' comportent plus de lobes que celles de 'PPS02-144 A-Line'. Les feuilles sont plus petites chez 'PA0CN115' que chez '5020'. 'PA0CN115' fleurit plus tard que 'PPS02-144 A-Line' et '5020'. La silique est plus courte chez 'PA0CN115' que chez 'PPS02-144 A-Line' et '5020'. Chez 'PA0CN115', le bec de la silique est plus court que chez 'PPS02-144 A-Line' et '5020' mais plus long que chez 'PPS01-140 A-Line'. Le pédicelle de la silique est plus long chez 'PA0CN115' que chez 'PPS01-140 A-Line'. 'PA0CN115' arrive à maturité plus tard que 'PPS02-144 A-Line' et '5020'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus faible chez 'PA0CN115' que chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : de hauteur moyenne à maturité; lignée pure androstérile de canola de printemps.

COTYLÉDONS : étroits à moyens, de longueur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, courtes, étroites; lobes nombreux, bordés de dents arrondies, avec un nombre faible à moyen d'indentations peu profondes; pétiole court.

PÉTALES : jaunes, courts à moyens, de largeur moyenne.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, courtes, à bec de longueur moyenne, à pédicelle court à moyen.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 43,2 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 45,9 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (9,57 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et à la sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*).

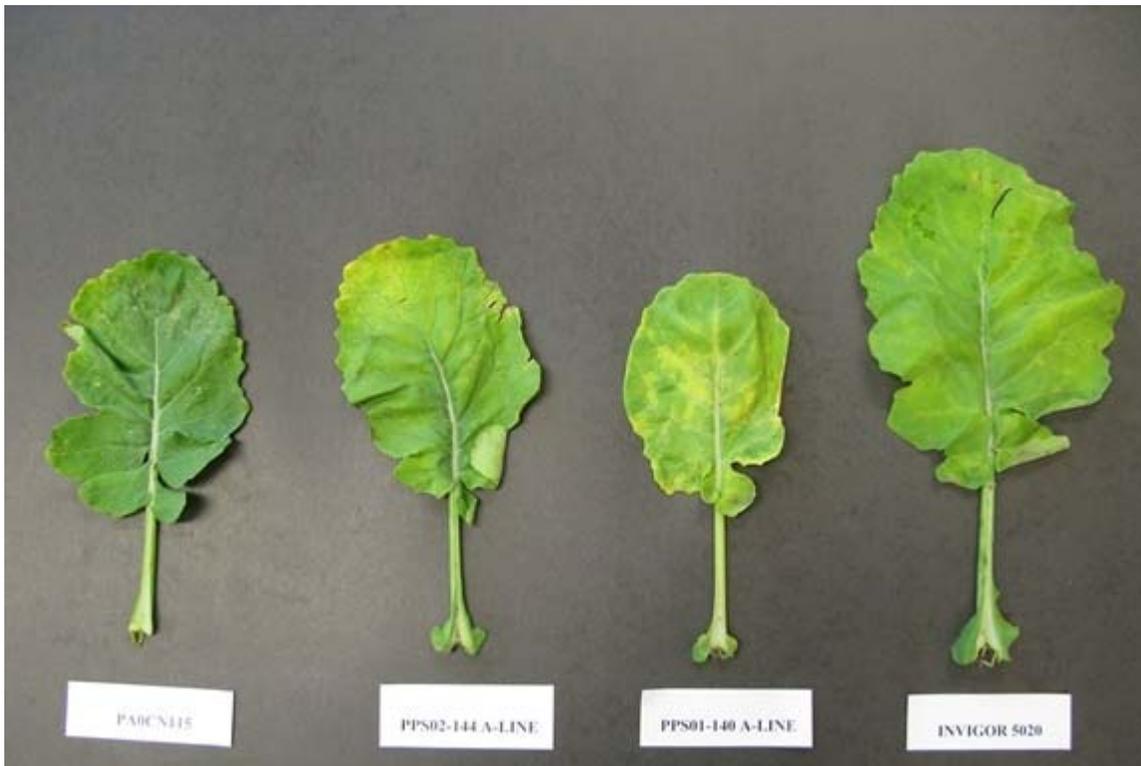
Origine génétique: 'PA0CN115' est une lignée androstérile renfermant le gène hybride Ms8 à l'état hétérozygote. Elle a été obtenue par rétrocroisement de la lignée dihaploïde 05-274-187, mise au point en 2005, avec une lignée androstérile utilisée comme source des gènes bar et barnase. Le dernier rétrocroisement a été réalisé en 2009. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2008 et 2009 pour la stabilité de son androstérilité, pour la bonne expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium et pour sa bonne aptitude à la combinaison avec de nombreuses lignées restauratrices de fertilité. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, sa tolérance à la sclérotiniose, la teneur de ses graines en huile et en glucosinolates ainsi que leur profil d'acides gras.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 × 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PA0CN115'

	'PA0CN115'	'PPS01-140 A-Line**	'PPS02-144 A-Line**	'5020**
<i>Largeur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	23,4	21,2	22,6	29,5
écart-type	3,2	2,1	2,2	2,7
<i>Longueur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	14,1	12,0	13,2	17,1
écart-type	1,8	1,0	1,3	1,5
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 40)	171	170	180	231
écart-type	25	20	21	27
<i>Largeur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 19)	86	85	86	119
écart-type	19	10	12	16
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	45	43	40	38
<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 5,3)	58,2	54,9	65,4	63,2
écart-type	4,7	4,8	6,9	5,7
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,1)	10,7	6,6	13,9	13,0
écart-type	1,5	1,1	1,8	1,6
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	16,6	13,0	17,4	16,9
écart-type	2,4	2,2	3,6	1,7
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	105	103	99	92
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>				
moyenne	43,2	47,1	47,9	49,3

*variétés de référence



Canola: 'PA0CN115' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 A-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 A-Line' (centre droit) et '5020' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PA0CN116'
Numéro de la demande: 11-7329
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 A-Line', 'PPS02-144 A-Line' et '5020'

Sommaire: Les cotylédons de 'PA0CN116' sont plus petits que ceux de '5020' mais plus grands que ceux de 'PPS01-140 A-Line'. Les feuilles de 'PA0CN116' comportent plus de lobes que celles des variétés de référence. Les feuilles sont plus petites chez 'PA0CN116' que chez '5020'. 'PA0CN116' fleurit plus tard que les variétés de référence. La silique est plus longue chez 'PA0CN116' que chez 'PPS01-140 A-Line'. Chez 'PA0CN116', le bec de la silique est plus court que chez 'PPS02-144 A-Line' et '5020' mais plus long que chez 'PPS01-140 A-Line'. Le pédicelle de la silique est plus long chez 'PA0CN116' que chez 'PPS01-140 A-Line'. 'PA0CN116' arrive à maturité plus tard que 'PPS02-144 A-Line' et '5020'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus élevée chez 'PA0CN116' que chez 'PPS02-144 A-Line' et 'PPS01-140 A-Line'. Exprimée en pourcentage, la teneur en protéines du tourteau séché exempt d'huile est plus faible chez 'PA0CN116' que chez 'PPS02-144 A-Line'.

Description:

PLANTE : moyenne à haute à maturité; lignée pure androstérile de canola de printemps.

COTYLÉDONS : de largeur et de longueur moyennes.

FEUILLES : vert clair, courtes à moyennes, étroites à moyennes; lobes nombreux, bordés de dents aiguës, avec un nombre moyen à élevé d'indentations de profondeur moyenne; pétiole de longueur moyenne.

PÉTALES : jaunes, courts à moyens, de largeur moyenne.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, moyennes à longues, à bec de longueur moyenne; pédicelle court à moyen.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,01 % des acides gras totaux; teneur en huile = 50,2 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 44,8 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (9,89 $\mu\text{mol/g}$).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et à la sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*).

Origine génétique: 'PA0CN116' est une lignée androstérile renfermant le gène hybride Ms8 à l'état hétérozygote. Elle a été obtenue par rétrocroisement de la lignée dihaploïde 05-274-244, mise au point en 2005, avec une lignée androstérile utilisée comme source des gènes bar et barnase. Le dernier rétrocroisement a été réalisé en 2009. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2008 et 2009 pour la stabilité de son androstérilité, pour la bonne expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium et pour sa bonne aptitude à la combinaison avec de nombreuses lignées restauratrices de fertilité. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, sa tolérance à la sclérotiniose, la teneur de ses graines en huile et en glucosinolates ainsi que leur profil d'acides gras.

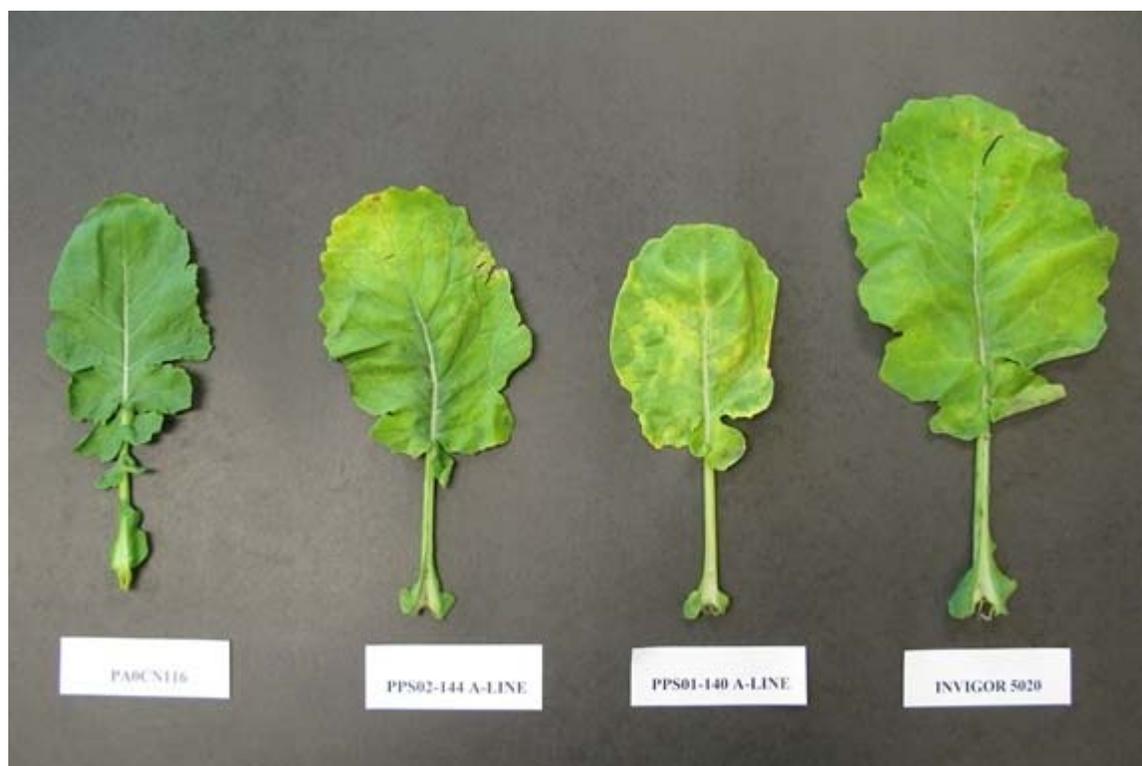
Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 x 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PA0CN116'

	'PA0CN116'	'PPS01-140 A-Line**	'PPS02-144 A-Line**	'5020**
<i>Largeur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	24,5	21,2	22,6	29,5
écart-type	2,8	2,1	2,2	2,7
<i>Longueur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	14,3	12,0	13,2	17,1
écart-type	1,6	1,0	1,3	1,5
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 40)	179	170	180	231
écart-type	24	20	21	27
<i>Largeur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 19)	89	85	86	119
écart-type	12	10	13	16
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	47	43	40	38
<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 5,3)	63,0	54,9	65,4	63,2
écart-type	8,3	9,6	6,9	5,7
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,1)	10,4	6,6	13,9	13,0
écart-type	1,4	1,1	1,8	1,6

<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	16,5	13,0	17,4	16,9
écart-type	3,8	2,2	3,6	1,7
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	105	103	99	92
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>				
moyenne	50,5	47,1	47,9	49,3
<i>Teneur en protéines (% du tourteau séché exempt d'huile)</i>				
moyenne	44,8	46,6	47,2	44,4

*variétés de référence



Canola: 'PA0CN116' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 A-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 A-Line' (centre droit) et '5020' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PA0CN122'
Numéro de la demande: 11-7331
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 A-Line', 'PPS02-144 A-Line' et '5020'

Sommaire: Les cotylédons de 'PA0CN122' sont plus petits que ceux de '5020'. Les feuilles sont plus petites chez 'PA0CN122' que chez '5020'. La silique, le bec de la silique et le pédicelle sont plus longs chez 'PA0CN122' que chez 'PPS01-140 A-Line'. 'PA0CN122' arrive à maturité plus tard que 'PPS02-144 A-Line' et '5020'.

Description:

PLANTE : courte à moyenne à maturité; lignée pure androstérile de canola de printemps.

COTYLÉDONS : courts à moyens, étroits à moyens.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, courtes à moyennes, étroites à moyennes; lobes moyennement nombreux, bordés de dents aiguës, avec un nombre moyen à élevé d'indentations de profondeur moyenne; pétiole court à moyen.

PÉTALES : jaunes, de longueur et de largeur moyennes.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, moyennes à longues, à bec moyen à long; pédicelle moyen à long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 48,6 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 45,9 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates faible (10,17 $\mu\text{mol/g}$).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et résistante à la hernie (*Plasmodiophora brassicae*).

Origine génétique: 'PA0CN122' est une lignée androstérile renfermant le gène hybride Ms8 à l'état hétérozygote. Elle est issue d'un croisement entre la lignée dihaploïde 98-055-013 et la lignée 07NN001207, suivi d'un rétrocroisement avec 98-055-013, parent récurrent utilisé comme source des gènes bar et barnase. Le dernier rétrocroisement a été réalisé en 2009. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2008 pour la stabilité de son androstérilité, pour la bonne expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium et pour sa bonne aptitude à la combinaison avec de nombreuses lignées restauratrices de fertilité. Les autres critères de sélection étaient la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, sa tolérance à la hernie, la teneur de ses graines en huile et en glucosinolates ainsi que leur profil d'acides gras.

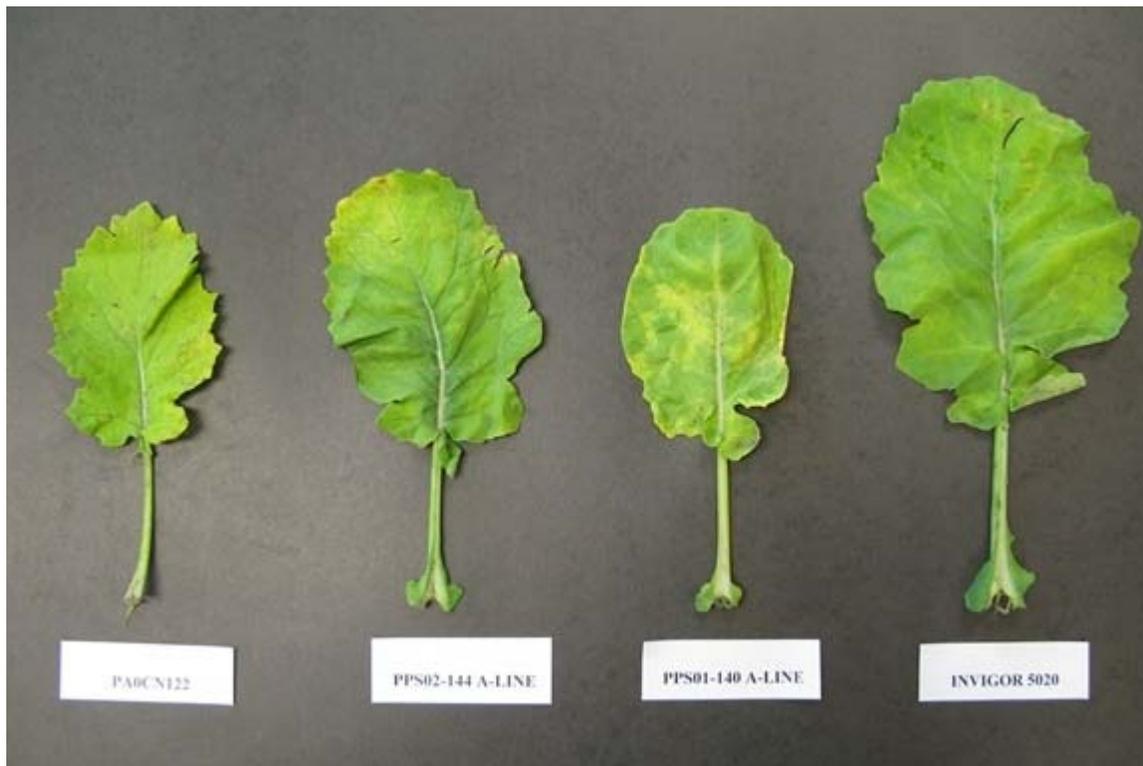
Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 x 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PA0CN122'

	'PA0CN122'	'PPS01-140 A-Line'*	'PPS02-144 A-Line'*	'5020**
<i>Largeur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	22,9	21,2	22,6	29,5
écart-type	3,2	2,1	2,2	2,7
<i>Longueur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	12,9	12,0	13,2	17,1
écart-type	1,9	1,0	1,3	1,5
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 40)	187	170	180	231
écart-type	33	20	21	27
<i>Largeur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 19)	85	85	86	119
écart-type	19	10	13	16

<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 5,3)	63,0	54,9	65,4	63,2
écart-type	6,6	4,8	6,9	5,7
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,1)	12,5	6,6	13,9	13,0
écart-type	1,9	1,1	1,8	1,6
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	17,5	13,0	17,4	16,9
écart-type	3,1	2,2	3,6	1,7
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	104	103	99	92

*variétés de référence



Canola: 'PA9CN122' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 A-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 A-Line' (centre droit) et '5020' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PA9CN102'
Numéro de la demande: 11-7325
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 A-Line', 'PPS02-144 A-Line' et '5020'

Sommaire: Les cotylédons sont plus petits chez 'PA9CN102' que chez '5020'. Les feuilles sont plus petites chez 'PA9CN102' que chez '5020'. 'PA9CN102' fleurit plus tard que '5020'. La silique de 'PA9CN102' est plus longue que celle de 'PPS01-140 A-Line'. Chez 'PA9CN102', le bec de la silique est plus long que chez 'PPS02-140 A-Line' mais plus court que chez 'PPS01-144 A-Line'. Le pédicelle de la silique est plus long chez 'PA9CN102' que chez 'PPS01-140 A-Line'. 'PA9CN102' arrive à maturité plus tard que 'PPS02-144 A-Line' et '5020'. 'PA9CN102' donne une plante plus haute à maturité que 'PPS02-144 A-Line' et '5020'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus faible chez 'PA9CN102' que chez '5020'.

Description:

PLANTE : haute à maturité; lignée pure androstérile de canola de printemps.

COTYLÉDONS : étroits, courts à moyens.

FEUILLES : vert moyen, courtes à moyennes, de largeur moyenne; lobes nombreux, bordés de dents aiguës, avec un nombre moyen à élevé d'indentations moyennes à profondes; pétiole de longueur moyenne.

PÉTALES : jaunes, de longueur et de largeur moyennes.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, longues, à bec moyen à long; pédicelle court à moyen.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 47,0 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 45,3 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (6,91 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*).

Origine génétique: 'PA9CN102' est une lignée androstérile renfermant le gène hybride Ms8 à l'état hétérozygote. Elle a été obtenue par rétrocroisement de la lignée dihaploïde 07-340-008 avec la lignée androstérile utilisée comme source des gènes bar et barnase. Le dernier rétrocroisement a été réalisé en 2008. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2007 et 2008 pour la stabilité de son androstérilité, pour la bonne expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium et pour sa bonne aptitude à la combinaison avec de nombreuses lignées restauratrices de fertilité. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur, la précocité de maturation et la résistance à la jambe noire de la plante ainsi que la teneur en huile, le profil d'acides gras et la teneur en glucosinolates des graines.

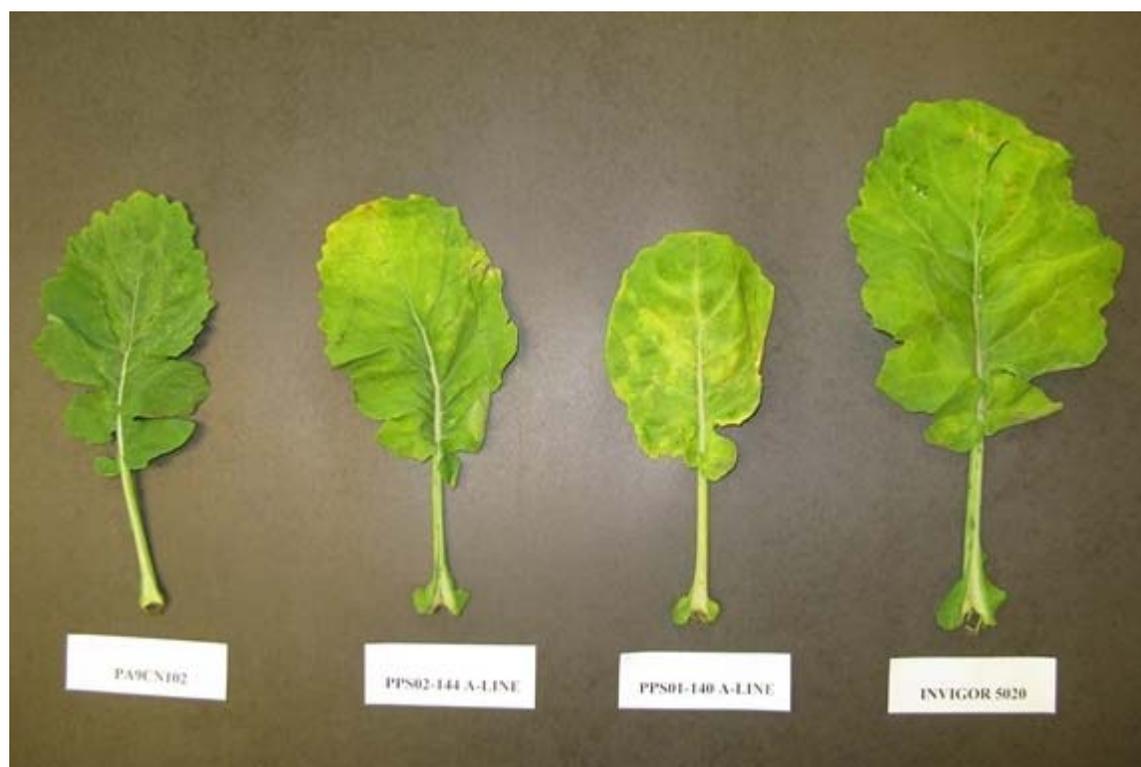
Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 × 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PA9CN102'

	'PA9CN102'	'PPS01-140 A-Line**'	'PPS02-144 A-Line**'	'5020**'
<i>Largeur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	20,2	21,2	22,6	29,5
écart-type	3,2	2,1	2,2	2,7
<i>Longueur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	12,4	12,0	13,2	17,1
écart-type	2,1	1,0	1,3	1,5
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 40)	194	170	180	231
écart-type	22	20	21	27

<i>Largeur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 19)	92	85	86	119
écart-type	13	10	13	16
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	42	43	40	38
<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 5,3)	65,7	54,9	65,4	63,2
écart-type	8,7	4,8	6,9	5,7
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,1)	11,9	6,6	13,9	13,0
écart-type	1,9	1,1	1,8	1,6
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	16,6	13,0	17,4	16,9
écart-type	3,2	2,2	3,6	1,7
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	104	103	99	92
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 12)	126	115	107	106
écart-type	9	10	6	8
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>				
moyenne	47,0	47,1	47,9	49,3

*variétés de référence



Canola: 'PA9CN102' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 A-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 A-Line' (centre droit) et '5020' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PB0CN215'
Numéro de la demande: 11-7328
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 B-Line', 'PPS02-144 B-Line' et '5020'

Sommaire: Les feuilles sont plus étroites chez 'PB0CN215' que chez '5020'. 'PB0CN215' fleurit plus tard que 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. La silique est plus courte chez 'PB0CN215' que chez 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. Chez 'PB0CN215', le bec de la silique est plus court que chez 'PPS02-144 B-Line' et '5020' mais plus long que chez 'PPS01-140 B-Line'. Le pédicelle de la silique est plus long chez 'PB0CN215' que chez 'PPS01-140 B-Line'. 'PB0CN215' arrive à maturité plus tard que 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. 'PB0CN215' donne une plante plus haute à maturité que 'PPS02-144 B-Line'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus faible chez 'PB0CN215' que chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : de hauteur moyenne à maturité; lignée de canola de printemps à pollinisation libre servant au maintien de la fertilité de la lignée PA0CN115.

COTYLÉDONS : larges, longs.

FEUILLES : vert moyen, courtes à moyennes, de largeur moyenne; lobes moyennement nombreux à nombreux, bordés de dents arrondies, avec un faible nombre d'indentations peu profondes; pétiole de longueur moyenne.

PÉTALES : jaunes, de longueur et de largeur moyennes.

SILIQUES : horizontales, courtes à moyennes, à bec de longueur moyenne, à pédicelle de longueur moyenne.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 43,2 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 45,9 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (9,57 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et à la sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*).

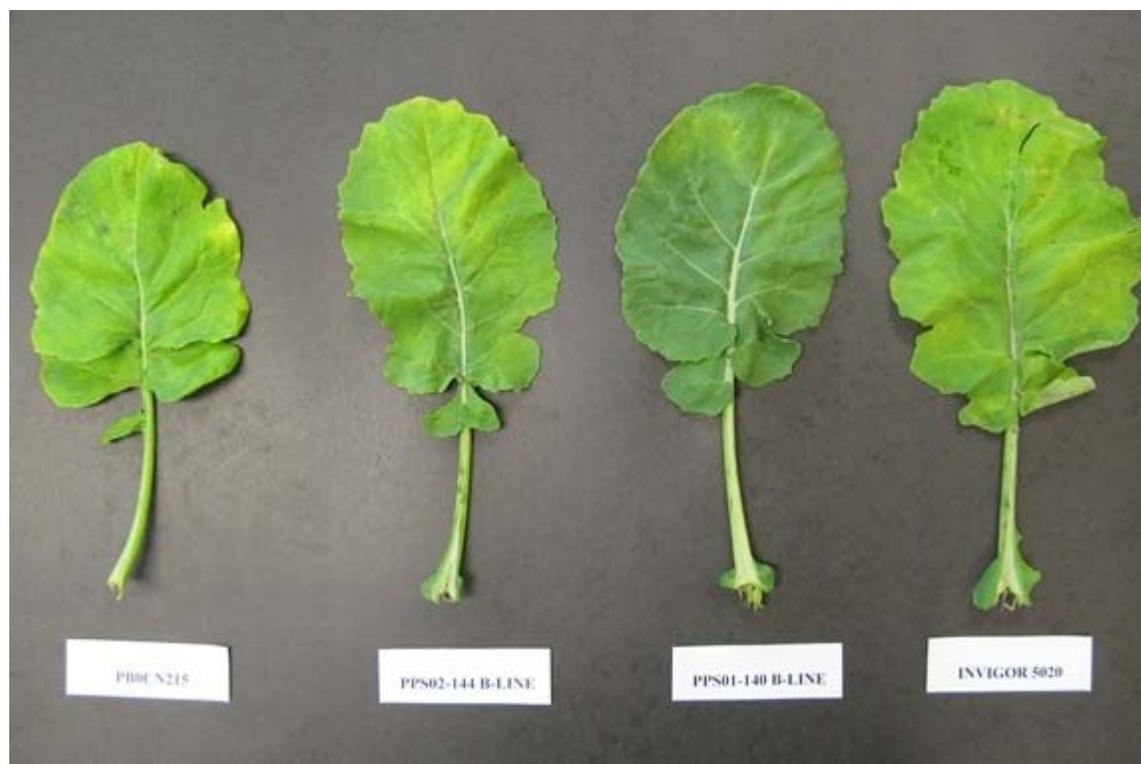
Origine génétique: 'PB0CN215' est la lignée androfertile servant au maintien de la fertilité de la lignée 'PA0CN115'. Cette lignée dihaploïde non transgénique a été extraite en 2005, sous la dénomination 05-274-187, de la génération F1 d'un croisement réalisé en 2004. Elle a été sélectionnée en 2008 et 2009 pour ses qualités intrinsèques, dont la hauteur, la vigueur, la précocité de maturation, la résistance à la jambe noire et la tolérance à la sclérotiniose de la plante ainsi que la teneur en huile, le profil d'acides gras et la teneur en glucosinolates des graines.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 × 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PB0CN215'

	'PB0CN215'	'PPS01-140 B-Line**	'PPS02-144 B-Line**	'5020**
<i>Largeur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 19)	97	108	108	119
écart-type	18	15	17	16
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	42	41	37	38
<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 5,3)	57,3	56,8	63,4	63,2
écart-type	5,6	3,2	6,9	5,7
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,1)	10,9	6,3	14,1	13,0
écart-type	1,2	1,3	1,9	1,6
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	18,3	15,7	19,0	16,9
écart-type	2,6	1,8	1,9	1,7
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	98	93	91	92
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 12)	113	116	97	106
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>				
moyenne	43,2	47,1	47,9	49,3

*variétés de référence



Canola: 'PB0CN215' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 B-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 B-Line' (centre droit) et '5020' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PB0CN216'
Numéro de la demande: 11-7330
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 B-Line', 'PPS02-144 B-Line' et '5020'

Sommaire: *Les cotylédons sont plus longs chez 'PB0CN216' que chez 'PPS01-140 B-Line'. Les feuilles de 'PB0CN216' comportent plus de lobes que celles des variétés de référence. 'PB0CN216' fleurit plus tard que 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. La siliques est plus longue chez 'PB0CN216' que chez 'PPS01-140 B-Line'. Chez 'PB0CN216', le bec de la siliques est plus court que chez 'PPS02-144 B-Line' mais plus long que chez 'PPS01-140 B-Line'. Le pédicelle de la siliques est plus long chez 'PB0CN216' que chez 'PPS01-140 B-Line'. 'PB0CN216' arrive à maturité plus tard que 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. 'PB0CN216' donne une plante plus haute à maturité que 'PPS02-144 B-Line'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus élevée chez 'PB0CN216' que chez 'PPS01-140 B-Line' et 'PPS02-144 B-Line'. Exprimée en pourcentage, la teneur en protéines du tourteau séché exempt d'huile est plus faible chez 'PB0CN216' que chez 'PPS02-144 B-Line'.*

Description:

PLANTE : moyenne à haute à maturité; lignée de canola de printemps à pollinisation libre servant au maintien de la fertilité de la lignée PA0CN116.

COTYLÉDONS : larges à très larges, longs à très longs.

FEUILLES : vert clair, longues, larges; lobes nombreux à très nombreux, bordés de dents arrondies, à indentations moyennement nombreuses et peu profondes à moyennement profondes; pétiole long.

PÉTALES : crème, moyens à longs, moyens à larges.

SILIQUES : horizontales, moyennes à longues, à bec de longueur moyenne, à pédicelle moyen à long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,01 % des acides gras totaux; teneur en huile = 50,5 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 44,8 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (9,89 µmol/g).

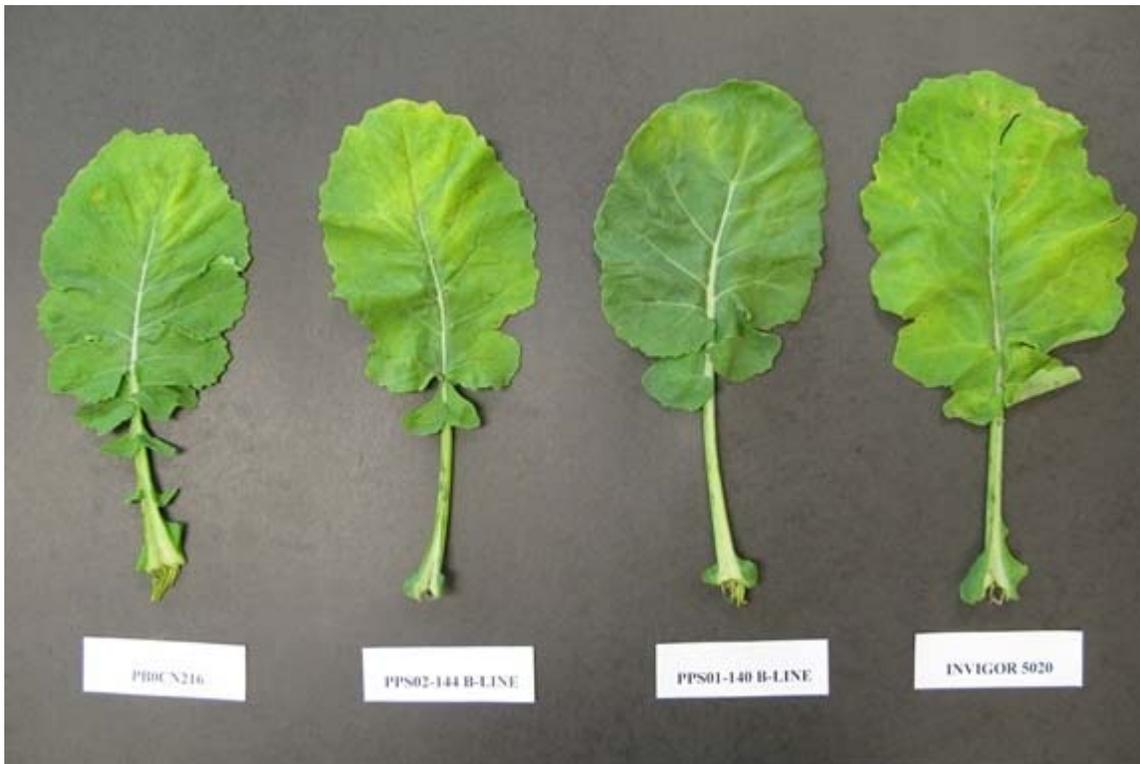
RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et à la sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*).

Origine génétique: 'PB0CN216' est la lignée androfertile servant au maintien de la fertilité de la lignée 'PA0CN116'. Cette lignée dihaploïde non transgénique a été extraite en 2005, sous la dénomination 05-274-244, de la génération F1 d'un croisement réalisé en 2004. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2008 et 2009 pour ses qualités intrinsèques, dont la hauteur, la vigueur, la précocité de maturation, la résistance à la jambe noire et la tolérance à la sclérotiniose de la plante ainsi que la teneur en huile, le profil d'acides gras et la teneur en glucosinolates des graines.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 × 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PB0CN216'

	'PB0CN216'	'PPS01-140 B-Line**	'PPS02-144 B-Line**	'5020**
<i>Longueur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	18,0	15,9	17,9	17,1
écart-type	1,7	1,4	2,1	1,5
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	45	41	37	38
<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 5,3)	67,1	56,8	63,4	63,2
écart-type	6,8	3,2	6,9	5,7
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,1)	11,5	6,3	14,1	13,0
écart-type	1,3	1,3	1,9	1,6
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	18,1	15,7	19,0	16,9
écart-type	2,2	1,8	1,9	1,7
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	96	93	91	92
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 12)	121	116	97	106
écart-type	8	10	8	8
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>				
moyenne	50,5	47,1	47,9	49,3
<i>Teneur en protéines (% du tourteau séché exempt d'huile)</i>				
moyenne	44,8	46,6	47,2	44,4
*variétés de référence				



Canola: 'PBOCN216' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 B-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 B-Line' (centre droit) et '5020' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PBOCN222'
Numéro de la demande: 11-7332
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 B-Line', 'PPS02-144 B-Line' et '5020'

Sommaire: 'PBOCN222' fleurit plus tôt que 'PPS01-140 B-Line'. Le bec de la silique est plus long chez 'PBOCN222' que chez 'PPS01-140 B-Line'. Le pédicelle de la silique est plus long chez 'PBOCN222' que chez 'PPS01-140 B-Line' et '5020'. 'PBOCN222' donne une plante plus courte à maturité que 'PPS01-140 B-Line'.

Description:

PLANTE : courte à maturité; lignée de canola de printemps à pollinisation libre servant au maintien de la fertilité de la lignée PA0CN122.

COTYLÉDONS : larges, longs.

FEUILLES : vert moyen, longues, moyennes à larges; lobes peu nombreux, bordés de dents aiguës, avec un nombre moyen d'indentations moyennement profondes; pétiole moyen à long.

PÉTALES : jaunes, longs, moyens à larges.

SILIQUES : horizontales, moyennes à longues, à bec long, à pédicelle moyen à long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 48,6 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 45,9 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates faible (10,17 $\mu\text{mol/g}$).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et à la hernie (*Plasmodiophora brassicae*).

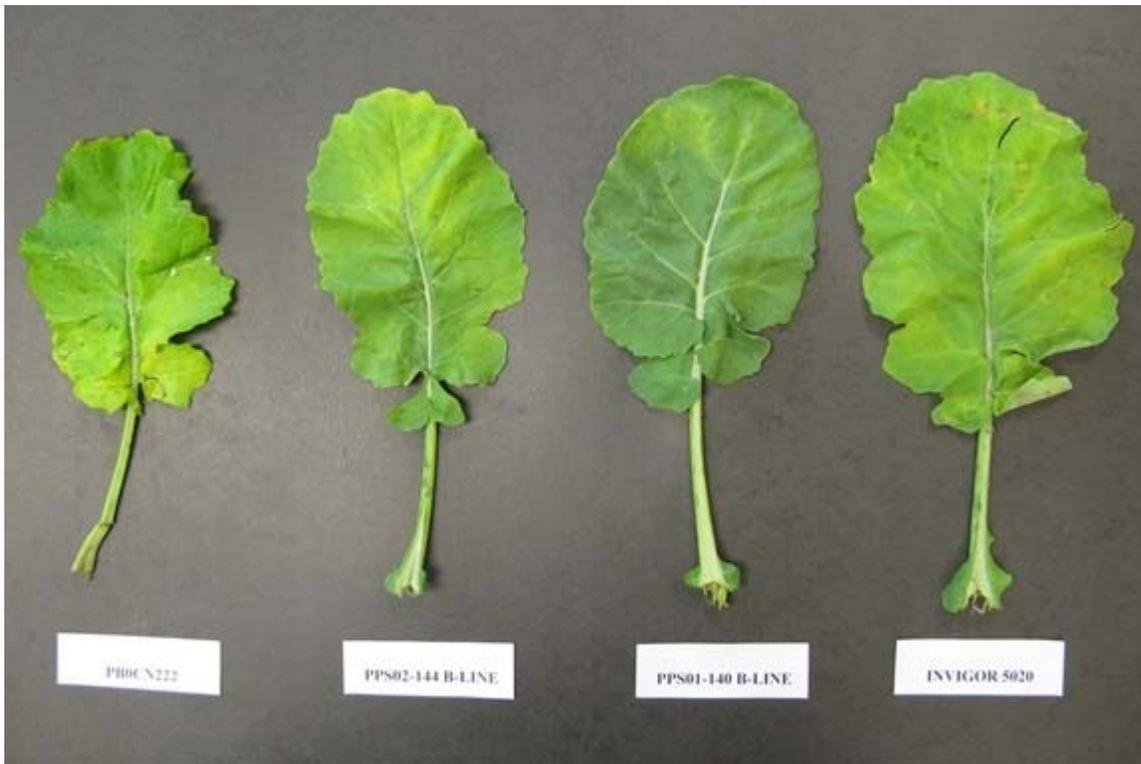
Origine génétique: 'PB0CN222' est la lignée androfertile servant au maintien de la fertilité de la lignée 'PA0CN122'. Cette lignée non transgénique est issue d'un croisement entre la lignée dihaploïde 98-55-013 et la lignée 07NN001207, suivi d'un rétrocroisement avec la lignée 98-55-013, utilisée comme parent récurrent. Le rétrocroisement final a été réalisé en 2009. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2007 et 2008 pour ses qualités intrinsèques, dont la hauteur, la vigueur, la précocité de maturation, la résistance à la jambe noire et la tolérance à la hernie de la plante ainsi que la teneur en huile, le profil d'acides gras et la teneur en glucosinolates des graines.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 \times 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PB0CN222'

	'PB0CN222'	'PPS01-140 B-Line**	'PPS02-144 B-Line**	'5020**
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	37	41	37	38
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,1)	13,6	6,3	14,1	13,0
écart-type	1,6	1,3	1,9	1,6
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	19,1	15,7	19,0	16,9
écart-type	2,5	1,8	1,9	1,7
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 12)	99	116	97	106
écart-type	10	10	8	8

*variétés de référence



Canola: 'PB0CN222' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 B-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 B-Line' (centre droit) et '5020' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PB9CN202'
Numéro de la demande: 11-7326
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 B-Line', 'PPS02-144 B-Line' et '5020'

Sommaire: Les cotylédons sont plus étroits chez 'PB9CN202' que chez 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. 'PB9CN202' fleurit plus tard que 'PPS02-144 B-Line'. La silique de 'PB9CN202' est plus longue que celle de 'PPS01-140 B-Line', 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. Le bec de la silique est plus long chez 'PB9CN202' que chez 'PPS01-140 B-Line'. Le pédicelle de la silique est plus long chez 'PB9CN202' que chez 'PPS01-140 B-Line', 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. 'PB9CN202' arrive à maturité plus tard que 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. 'PB9CN202' donne une plante plus haute à maturité que 'PPS02-144 B-Line'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus faible chez 'PB9CN202' que chez '5020'.

Description:

PLANTE : de hauteur moyenne à maturité; lignée de canola de printemps à pollinisation libre servant au maintien de la fertilité de la lignée PA9CN102.

COTYLÉDONS : moyens à longs, de largeur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, longues, larges; lobes moyennement nombreux à nombreux, bordés de dents aiguës, avec un nombre moyen d'indentations moyennes à profondes; pétiole long.

PÉTALES : jaunes, longs, moyens à larges.

SILIQUES : horizontales, longues à très longues, à bec moyen à long, à pédicelle long à très long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 47,0 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 45,3 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (6,91 $\mu\text{mol/g}$).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*).

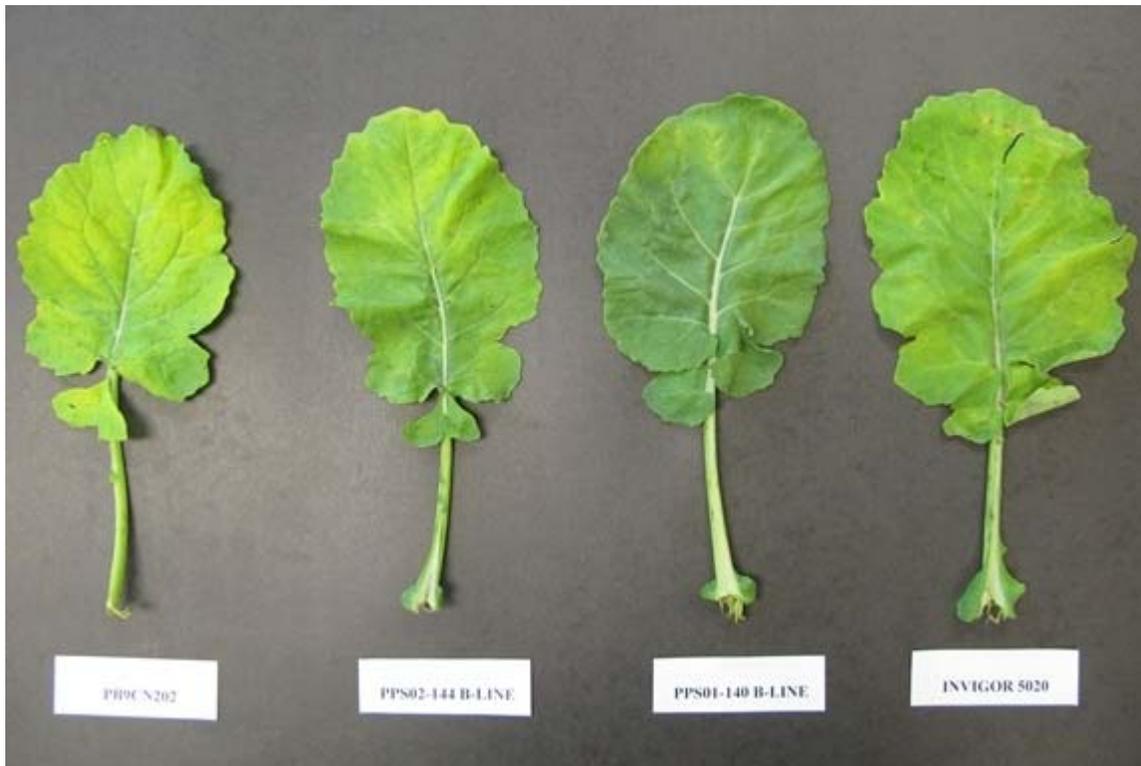
Origine génétique: 'PB9CN202' est la lignée androfertile servant au maintien de la fertilité de la lignée 'PA9CN102'. Cette lignée dihaploïde non transgénique a été extraite, sous la dénomination 07-340-008, de la génération F1 d'un croisement réalisé en 2004. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2007 et 2008 pour ses qualités intrinsèques, dont la hauteur, la vigueur, la précocité de maturation et la résistance à la jambe noire de la plante ainsi que la teneur en huile, le profil d'acides gras et la teneur en glucosinolates des graines.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 x 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PB9CN202'

	'PB9CN202'	'PPS01-140 B-Line**	'PPS02-144 B-Line**	'5020**
<i>Largeur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,2)	25,9	27,9	29,3	29,5
écart-type	3,1	2,6	3,0	2,7
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	40	41	37	38
<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 5,3)	71,0	56,8	63,4	63,2
écart-type	7,0	3,2	6,9	5,7
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,1)	12,2	6,3	14,1	13,0
écart-type	2,1	1,3	1,9	1,6
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 1,3)	20,9	15,7	19,0	16,9
écart-type	3,0	1,8	1,9	1,7
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	96	93	91	92
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 12)	113	116	97	106
écart-type	11	10	8	8
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>				
moyenne	47,0	47,1	47,9	49,3

*variétés de référence



Canola: 'PB9CN202' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 B-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 B-Line' (centre droit) et '5020' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PPS08-171 A-Line'
Numéro de la demande: 11-7323
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 A-Line', 'PPS02-144 A-Line' et '5020'

Sommaire: *Les feuilles sont bordées de dents arrondies chez 'PPS08-171 A-Line', tandis qu'elles sont bordées de dents aiguës chez 'PPS02-144 A-Line'. 'PPS08-171 A-Line' fleurit plus tard que '5020'. Exprimée en pourcentage, la teneur en protéines du tourteau séché exempt d'huile est plus élevée chez 'PPS08-171 A-Line' que chez '5020'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus faible chez 'PPS08-171 A-Line' que chez '5020'.*

Description:

PLANTE : courte à moyenne à maturité; lignée pure androstérile de canola de printemps.

COTYLÉDONS : courts à moyens, étroits à moyens.

FEUILLES : vert moyen, courtes à moyennes, étroites; lobes peu nombreux à moyennement nombreux, bordés de dents arrondies, avec un nombre faible à moyen d'indentations peu profondes à moyennement profondes; pétiole court à moyen.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, courtes, à bec court à moyen, à pédicelle court à moyen.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,01 % des acides gras totaux; teneur en huile = 47,2 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 47,6 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (9,59 $\mu\text{mol/g}$).

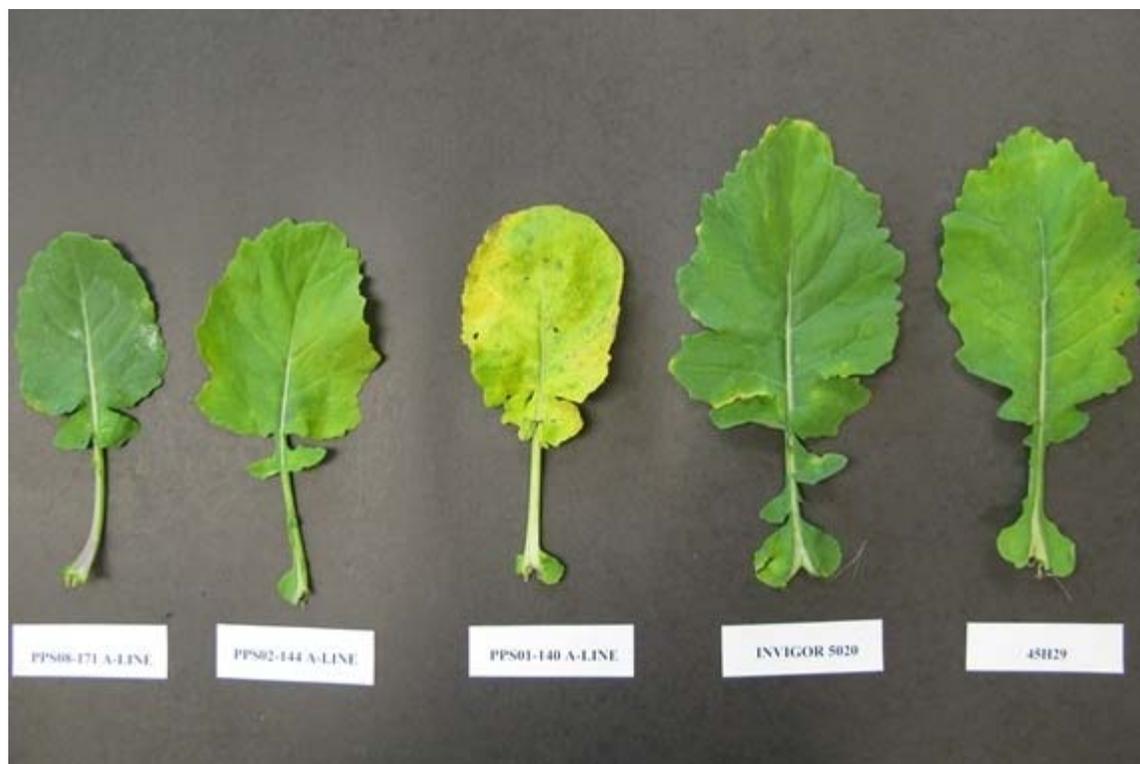
Origine génétique: 'PPS08-171 A-Line' est une lignée androstérile renfermant le gène hybride Ms8 à l'état hétérozygote et le gène GT 73 à l'état homozygote. Elle a été obtenue en 2006 par rétrocroisement de la lignée dihaploïde 98-50-104 avec une lignée androstérile utilisée comme source des gènes Ms8 et GT 73. La nouvelle lignée a été sélectionnée en 2006 pour la stabilité de son androstérilité, pour la bonne expression des gènes lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium et de glyphosate ainsi que pour sa bonne aptitude à se combiner avec de nombreuses lignées servant à rétablir la fertilité. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, la teneur de ses graines en huile et en glucosinolates ainsi que leur profil d'acides gras.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 2×11 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PPS08-171 A-Line'

	'PPS08-171 A-Line'	'PPS01-140 A-Line'*	'PPS02-144 A-Line'*	'5020**
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	42	43	40	38

*variétés de référence



Canola: 'PPS08-171 A-line' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 A-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 A-Line' (centre), '5020' (centre droit) et '45H29' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PPS08-171 B-Line'
Numéro de la demande: 11-7324
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS01-140 B-Line', 'PPS02-144 B-Line' et '5020'

Sommaire: 'PPS08-171 B-Line' fleurit plus tard que 'PPS02-144 B-Line' et '5020'. Chez 'PPS08-171 B-Line', le bec de la silique est plus long que chez 'PPS01-140 B-Line' mais plus court que chez 'PPS02-144 B-Line'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus faible chez 'PPS08-171 B-Line' que chez '5020'. Exprimée en pourcentage, la teneur en protéines du tourteau séché exempt d'huile est plus élevée chez 'PPS08-171 B-Line' que chez '5020'.

Description:

PLANTE : courte à moyenne à maturité; lignée pure androfertile de canola de printemps.

COTYLÉDONS : moyens à larges, de longueur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, moyennes à longues, étroites à moyennes; lobes moyennement nombreux, bordés de dents arrondies, avec un nombre faible à moyen d'indentations peu profondes à moyennement profondes; pétiole de longueur moyenne.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, courtes à moyennes, à bec de longueur moyenne; pédicelle court à moyen.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,01 % des acides gras totaux; teneur en huile = 47,2 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 47,6 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (9,59 µmol/g).

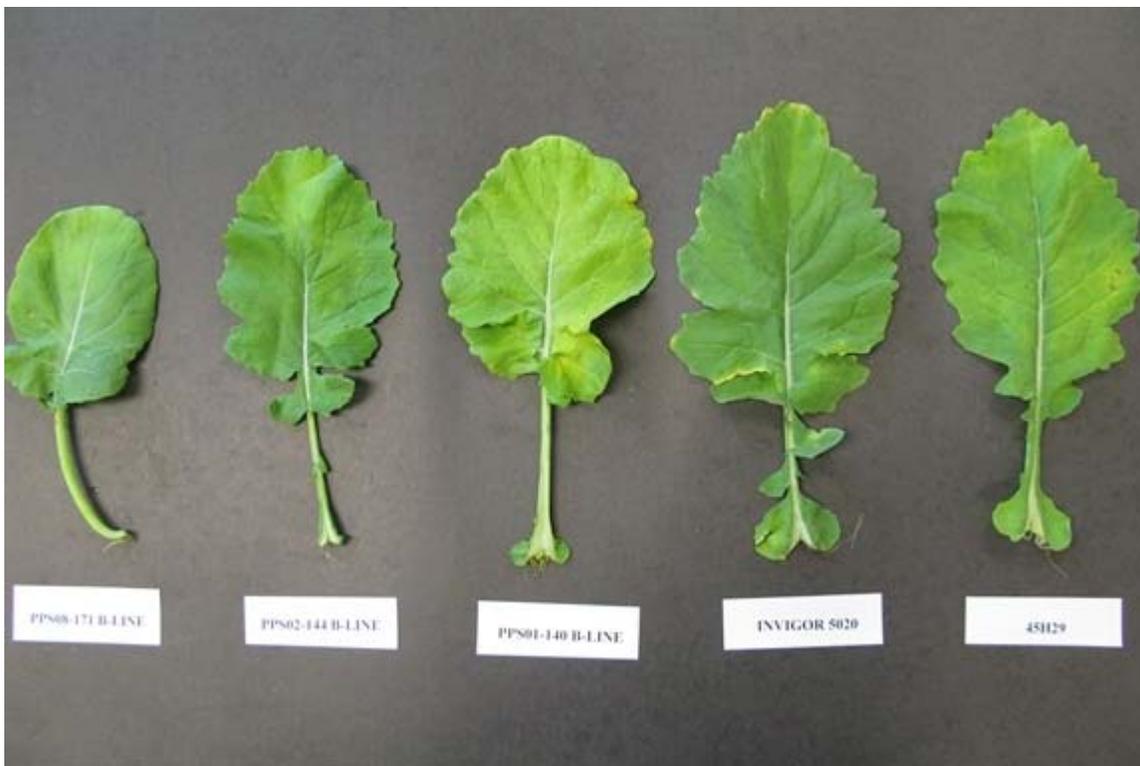
Origine génétique: 'PPS08-171 B-Line' est la lignée androfertile servant au maintien de la fertilité de la lignée androstérile 'PPS08-171 A-Line'. Elle a été obtenue en 2006 par rétrocroisement de la lignée dihaploïde 98-50-104 avec une lignée androstérile utilisée comme source du gène GT 73. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2006 pour ses qualités intrinsèques, dont la hauteur, la vigueur, la précocité de maturation et la résistance à la jambe noire de la plante, sa bonne expression du gène lui conférant une tolérance aux herbicides à base de glufosinate-ammonium ainsi que la teneur en huile, le profil d'acides gras et la teneur en glucosinolates des graines.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 2 × 11 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PPS08-171 B-Line'

	'PPS08-171 B-Line'	B-Line'	'PPS01-140 B-Line'*	B-Line'	'PPS02-144 B-Line'*	B-Line'	'5020'*
<i>Précocité de floraison (jours)</i>							
moyenne	40		41		37		38
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>							
moyenne (p.p.d.s. = 1,0)	10,4		6,3		14,1		13,0
écart-type	1,6		1,3		1,9		1,6
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>							
moyenne	47,2		47,1		47,9		49,3
<i>Teneur en protéines (% du tourteau séché exempt d'huile)</i>							
moyenne	47,6		46,6		47,2		44,4

*variétés de référence



Canola: 'PPS08-171 B-line' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS02-144 B-Line' (centre gauche), 'PPS01-140 B-Line' (centre), '5020' (centre droit) et '45H29' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PR0CN436'
Numéro de la demande: 11-7334
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'

Sommaire: Le pétiole est plus long chez 'PROCN436' que chez 'PPS02-364'. Le bec de la silique est plus court chez 'PROCN436' que chez 'PPS98-274' et 'PPS02-364'. Le pédicelle de la silique est plus long chez 'PROCN436' que chez 'PPS02-364'. 'PROCN436' arrive à maturité plus tard que les variétés de référence. 'PROCN436' donne une plante plus haute à maturité que 'PPS02-364'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus élevée chez 'PROCN436' que chez 'PPS98-274'. Exprimée en pourcentage, la teneur en protéines du tourteau séché exempt d'huile est plus faible chez 'PROCN436' que chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : moyenne à haute à maturité; lignée pure androfertile de canola de printemps servant à restaurer la fertilité de lignées androstériles.

COTYLÉDONS : moyens à larges, moyens à longs.

FEUILLES : vert moyen, moyennes à longues, moyennes à larges; lobes moyennement nombreux, bordés de dents aiguës, avec un nombre faible à moyen d'indentations peu profondes à moyennement profondes; pétiole long.

PÉTALES : jaunes, de longueur et de largeur moyennes.

SILIQUES : horizontales, longues, à bec court à moyen, à pédicelle moyen à long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 48,3 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 42,1 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (5,21 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*).

Origine génétique: La variété 'PROCN436' est une lignée restauratrice de la fertilité servant à la production de semence hybride F1. Elle est issue de la lignée dihaploïde 07-356-123, qui renferme le gène hybride Rf3 à l'état homozygote. Le croisement a été réalisé en 2006, et la lignée dihaploïde a été extraite en 2007. La variété a été sélectionnée en 2008 pour sa capacité de restaurer la fertilité de nombreuses lignées androstériles et pour sa bonne expression du gène lui conférant une tolérance au glufosinate-ammonium. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, les teneurs en huile et en glucosinolates et le profil d'acides gras des graines et l'aptitude à la combinaison de la variété.

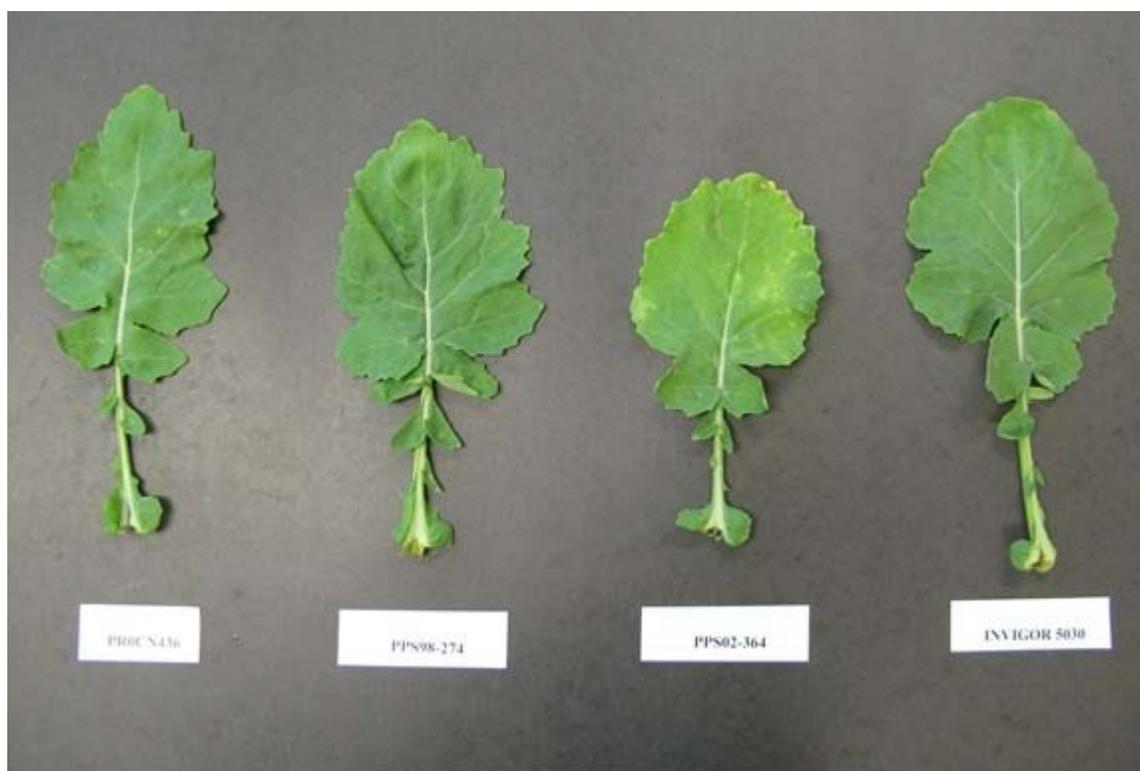
Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 × 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PROCN436'

	'PROCN436'	'PPS98-274'*	'PPS02-364'*	'5030'*
<i>Longueur du pétiole (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 23)	113	96	81	117
écart-type	18	16	13	21
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,6)	8,9	12,7	12,7	9,4
écart-type	1,5	1,9	1,6	1,8

<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,9)	20,2	21,3	16,8	18,9
écart-type	2,3	2,5	2,5	2,7
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	100	97	96	96
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 7)	118	118	105	128
écart-type	8	8	9	11
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>				
moyenne	48,3	46,0	46,6	47,4
<i>Teneur en protéines (% du tourteau séché exempt d'huile)</i>				
moyenne	42,1	49,2	47,9	45,7

*variétés de référence



Canola: 'PROCN436' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS98-274' (centre gauche), 'PPS02-364' (centre droit) et '5030' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PROCN437'
Numéro de la demande: 11-7335
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'

Sommaire: Les cotylédons sont plus petits chez 'PROCN437' que chez '5030'. Le pétiole de 'PROCN437' est plus long que celui de 'PPS02-364'. La silique est plus courte chez 'PROCN437' que chez 'PPS98-274' et 'PPS02-364'. Le bec de la silique est plus court chez 'PROCN437' que chez 'PPS98-274' et 'PPS02-364'. Le pédicelle de la silique est plus court chez 'PROCN437' que chez 'PPS98-274'. 'PROCN437' donne une plante plus courte à maturité que '5030'. Exprimée en pourcentage, la teneur en protéines du tourteau séché exempt d'huile est plus faible chez 'PROCN437' que chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : courte à moyenne à maturité; lignée pure androfertile de canola de printemps servant à restaurer la fertilité de lignées androstériles.

COTYLÉDONS : courts à moyens, étroits à moyens.

FEUILLES : vert moyen, moyennes à longues, de largeur moyenne; lobes moyennement nombreux à nombreux, bordés de dents aiguës, avec un nombre faible à moyen d'indentations peu profondes à moyennement profondes; pétiole moyen à long.

PÉTALES : jaunes, de longueur moyenne, moyens à larges.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, de longueur moyenne, à bec court à moyen, à pédicelle de longueur moyenne.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,03 % des acides gras totaux; teneur en huile = 47,9 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 42,7 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (6,59 $\mu\text{mol/g}$).

Origine génétique: 'PROCN437' est une lignée restauratrice de la fertilité servant à la production de semence hybride F1. Elle est issue de la lignée dihaploïde 07-356-141, qui renferme le gène hybride Rf3 à l'état homozygote. Le croisement a été réalisé en 2006, et la lignée dihaploïde a été extraite en 2007. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2009 pour sa capacité de restaurer la fertilité de nombreuses lignées androstériles et pour sa bonne expression du gène lui conférant une tolérance au glufosinate-ammonium. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, les teneurs en huile et en glucosinolates et le profil d'acides gras des graines et l'aptitude à la combinaison de la variété.

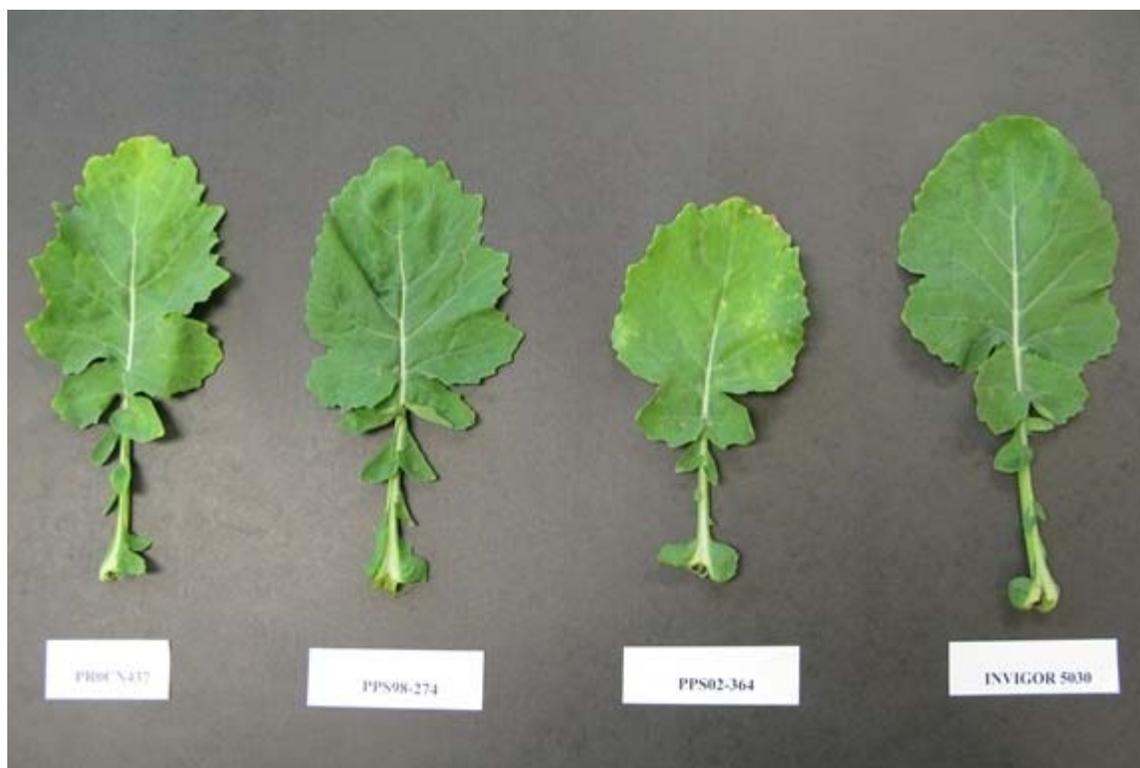
Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 x 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PROCN437'

	'PROCN437'	'PPS98-274'*	'PPS02-364'*	'5030'*
<i>Largeur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 4,3)	23,1	24,5	27,3	28,3
écart-type	1,7	2,9	3,2	3,4
<i>Longueur des cotylédons (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,5)	13,8	15,0	16,3	16,3
écart-type	1,1	1,8	2,1	1,8
<i>Longueur du pétiole (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 23)	109	96	81	117
écart-type	12	16	13	21

<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 4,2)	58,0	66,2	62,4	60,3
écart-type	4,5	5,6	5,6	4,9
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,6)	8,9	12,7	12,7	9,4
écart-type	2,0	1,9	1,6	1,8
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,9)	18,4	21,3	16,8	18,9
écart-type	2,9	2,5	2,5	2,7
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 7)	109	118	105	128
écart-type	10	8	9	11
<i>Teneur en protéines (% du tourteau séché exempt d'huile)</i>				
moyenne	42,7	49,2	47,9	45,7

*variétés de référence



Canola: 'PR0CN437' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS98-274' (centre gauche), 'PPS02-364' (centre droit) et '5030' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PR0CN451'
Numéro de la demande: 11-7337
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'

Sommaire: *Les feuilles sont plus longues chez 'PR0CN451' que chez 'PPS02-364'. Le pétiole est plus long chez 'PR0CN451' que chez 'PPS98-274' et 'PPS02-364'. 'PR0CN451' fleurit plus tard que les variétés de référence. La silique de 'PR0CN451' est plus courte que celle de 'PPS98-274'. Le bec de la silique est plus long chez 'PR0CN451' que chez '5030'. 'PR0CN451' donne une plante plus haute à maturité que 'PPS98-274' et 'PPS02-364'. Exprimée en pourcentage, la teneur en protéines du tourteau séché exempt d'huile est plus faible chez 'PR0CN451' que chez 'PPS98-274' et 'PPS02-364'.*

Description:

PLANTE : haute à maturité; lignée pure androfertile de canola de printemps servant à restaurer la fertilité de lignées androstériles.

COTYLÉDONS : larges, longs.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, longues, moyennes à larges; lobes moyennement nombreux, bordés de dents arrondies, avec un nombre faible d'indentations peu profondes; pétiole long.

PÉTALES : jaunes, moyens à longs, moyens à larges.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, moyennes à longues, à bec moyen à long, à pédicelle de longueur moyenne.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,04 % des acides gras totaux; teneur en huile = 47,8 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 45,2 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (7,43 $\mu\text{mol/g}$).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et à la sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*).

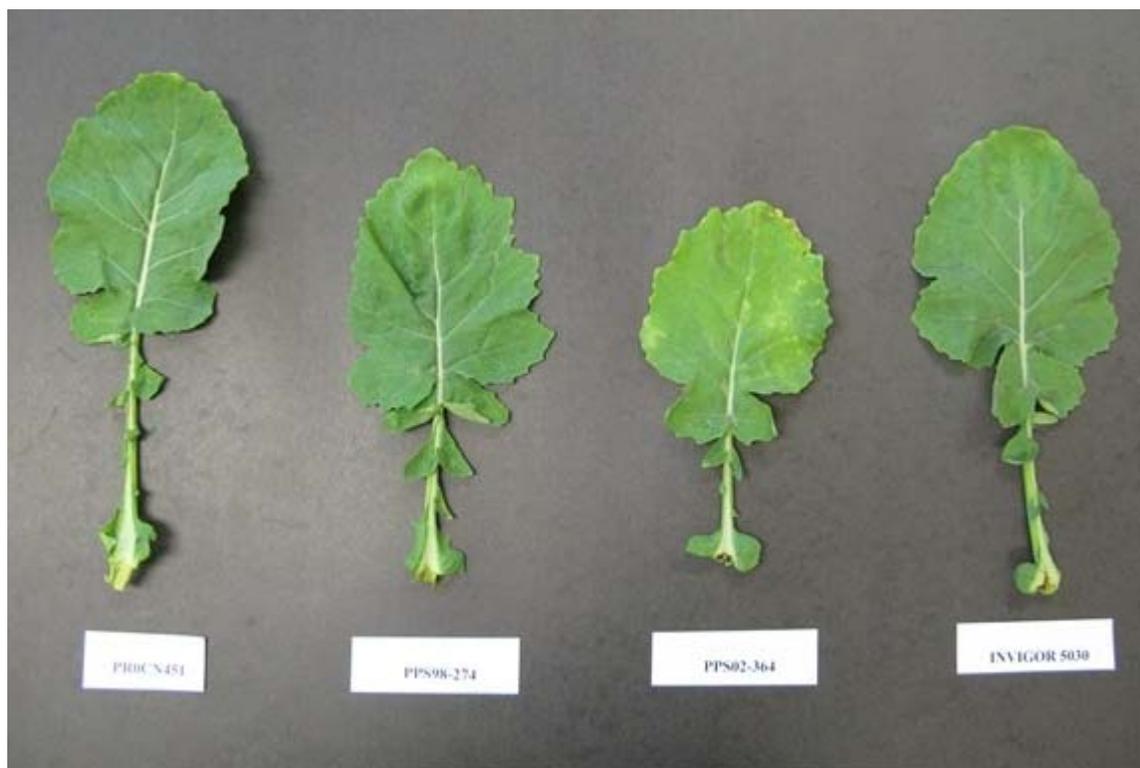
Origine génétique: La variété 'PR0CN451' est une lignée restauratrice de la fertilité servant à la production de semence hybride F1. Elle est issue de la lignée dihaploïde 08CN11-002, qui renferme le gène hybride Rf3 à l'état homozygote. Le croisement a été réalisé en 2007, et la lignée dihaploïde a été extraite en 2008. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2009 pour sa capacité de restaurer la fertilité de nombreuses lignées androstériles et pour sa bonne expression du gène lui conférant une tolérance au glufosinate-ammonium. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, les teneurs en huile et en glucosinolates et le profil d'acides gras des graines et l'aptitude à la combinaison de la variété.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 x 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PR0CN451'

	'PR0CN451'	'PPS98-274'*	'PPS02-364'*	'5030'*
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 53)	232	203	176	226
écart-type	38	27	19	29
<i>Longueur du pétiole (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 23)	123	96	81	117
écart-type	28	16	13	21
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	46	43	40	42
<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 4,2)	61,4	66,2	62,4	60,3
écart-type	6,5	5,6	5,6	4,9
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,6)	12,3	12,7	12,7	9,4
écart-type	1,4	1,9	1,6	1,8
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 7)	134	118	105	128
écart-type	10	8	9	11
<i>Teneur en protéines (% du tourteau séché exempt d'huile)</i>				
moyenne	45,2	49,2	47,9	45,7

*variétés de référence



Canola: 'PR0CN451' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS98-274' (centre gauche), 'PPS02-364' (centre droit) et '5030' (plus droit)

Dénomination proposée: 'PR0CN456'
Numéro de la demande: 11-7338
Date de la demande: 2011/07/19
Requérant: Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Stewart Brandt, Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'PPS98-274', 'PPS02-364' et '5030'

Sommaire: Les feuilles de 'PR0CN456' comportent moins de lobes que celles de 'PPS98-274' et '5030'. La silique est plus courte chez 'PR0CN456' que chez les variétés de référence. Le pédicelle de la silique est plus long chez 'PR0CN456' que chez 'PPS02-364' et '5030'. 'PR0CN456' donne une plante plus haute à maturité que 'PPS02-364'. Exprimée en pourcentage, la teneur en huile de la graine entière séchée est plus élevée chez 'PR0CN456' que chez les variétés de référence. Exprimée en pourcentage, la teneur en protéines du tourteau séché exempt d'huile est plus faible chez 'PR0CN456' que chez 'PPS98-274' et 'PPS02-364'.

Description:

PLANTE : moyenne à haute à maturité; lignée pure androfertile de canola de printemps servant à restaurer la fertilité de lignées androstériles.

COTYLÉDONS : moyens à larges, longs.

FEUILLES : vert moyen, moyennes à longues, larges; lobes très peu nombreux à peu nombreux, avec un nombre très faible à faible d'indentations très peu profondes à peu profondes; marge ondulée ou à dents arrondies; pétiole de longueur moyenne.

PÉTALES : jaunes, de longueur moyenne, larges.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, courtes, à bec de longueur moyenne, à pédicelle long.

GRAINES : noires.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,02 % des acides gras totaux; teneur en huile = 49,8 % de la graine entière séchée; teneur en protéines = 43,9 % du tourteau séché exempt d'huile; teneur en glucosinolates très faible (4,24 µmol/g).

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la jambe noire (*Leptosphaeria maculans*, stade asexué *Phoma lingam*) et à la sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*).

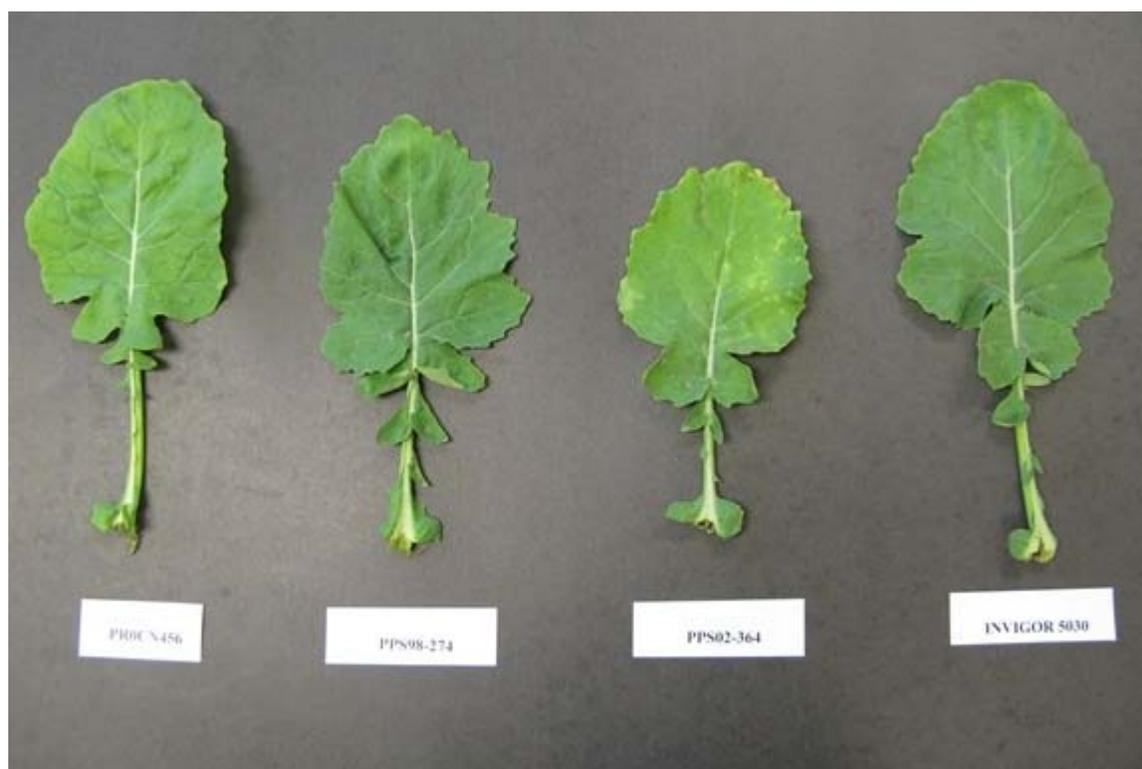
Origine génétique: La variété 'PR0CN456' est une lignée restauratrice de la fertilité servant à la production de semence hybride F1. Elle est issue de la lignée dihaploïde 08CN13-018, qui renferme le gène hybride Rf3 à l'état homozygote. Le croisement a été réalisé en 2007, et la lignée dihaploïde a été extraite en 2008. La variété a été sélectionnée en 2009 pour sa capacité de restaurer la fertilité de nombreuses lignées androstériles et pour sa bonne expression du gène lui conférant une tolérance au glufosinate-ammonium. Les autres critères de sélection étaient la hauteur, la vigueur et la précocité de maturation de la plante, sa résistance à la jambe noire, les teneurs en huile et en glucosinolates et le profil d'acides gras des graines et l'aptitude à la combinaison de la variété.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en treillis de 8 × 9 en 2010 et en blocs complets randomisés en 2011. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs de 6 mètres espacés de 50 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 40 mesures pour les caractères des cotylédons, 30 mesures pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante ainsi que 60 mesures pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'PR0CN456'

	'PR0CN456'	'PPS98-274'*	'PPS02-364'*	'5030'*
<i>Longueur de la silique (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 4,2)	47,9	66,2	62,4	60,3
écart-type	3,9	5,6	5,6	4,9
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 2,9)	23,3	21,3	16,8	18,9
écart-type	3,1	2,5	2,5	2,7
<i>Hauteur de la plante à maturité (cm)</i>				
moyenne (p.p.d.s. = 7)	121	118	105	128
écart-type	7	8	9	11
<i>Teneur en huile (% de la graine sèche entière)</i>				
moyenne	49,8	46,0	46,6	47,4
<i>Teneur en protéines (% du tourteau séché exempt d'huile)</i>				
moyenne	43,9	49,2	47,9	45,7

*variétés de référence



Canola: 'PR0CN456' (plus gauche) avec les variétés de référence 'PPS98-274' (centre gauche), 'PPS02-364' (centre droit) et '5030' (plus droit)



DEMANDES À L'ÉTUDE

CANOLA MOUTARDE

CANOLA MOUTARDE
(*Brassica juncea*)

Dénomination proposée: 'Oasis CL'
Numéro de la demande: 10-7077
Date de la demande: 2010/08/30
Requérant: Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Derek Potts, Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'Arid', 'Dahinda', 'Estlin' et 'Xceed 8571'

Sommaire: Les feuilles de 'Oasis CL' comportent moins de lobes que celles de 'Arid' et de 'Xceed 8571'. Les indentations des feuilles sont peu profondes chez 'Oasis CL', tandis qu'elles sont de profondeur moyenne chez 'Arid', 'Estlin' et 'Xceed 8571'. 'Oasis CL' fleurit plus tôt que 'Arid' et 'Estlin'. Les pétales sont plus grands chez 'Oasis CL' que chez les variétés de référence. La silique de 'Oasis CL' est plus courte que celle de 'Estlin' et plus étroite que celle de 'Dahinda'. Le bec de la silique est plus court chez 'Oasis CL' que chez 'Arid'. Le pédicelle est plus long chez 'Oasis CL' que chez 'Arid', 'Dahinda' et 'Xceed 8571'. 'Oasis CL' est résistante aux herbicides Clearfield, tandis que 'Arid', 'Dahinda' et 'Estlin' ne le sont pas.

Description:

PLANTE : moyenne à haute à maturité; canola de printemps à pollinisation libre.

FEUILLES : vert moyen, de longueur et de largeur moyennes; lobes moyennement nombreux à nombreux, bordés de dents aiguës, avec un nombre faible d'indentations peu profondes.

PÉTALES : jaunes, longs, larges.

SILIQUES : semi-dressées, courtes, de largeur moyenne, à bec court, à pédicelle long.

GRAINES : jaunes.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,15 % des acides gras totaux; teneur en glucosinolates moyenne (15,56 µmol/g).

Origine génétique: 'Oasis CL' (désignation expérimentale J05Z-8920) est issue d'un croisement réalisé en 2004. En 2005, un sujet F1 issu de ce croisement a été utilisé comme donneur de microspores pour la production de sujets dihaploïdes. Une lignée dihaploïde a été sélectionnée parmi les cultures de tissus pour sa résistance aux imidazolinones. La lignée a été mise au point en pépinière, en Saskatchewan et au Chili. Les critères de sélection étaient la résistance aux imidazolinones, la précocité de maturation, la résistance à la verse, le rendement, la résistance aux maladies et les caractères déterminant la qualité des graines. La nouvelle variété a été soumise à des essais de rendement au Canada, de 2006 à 2008.

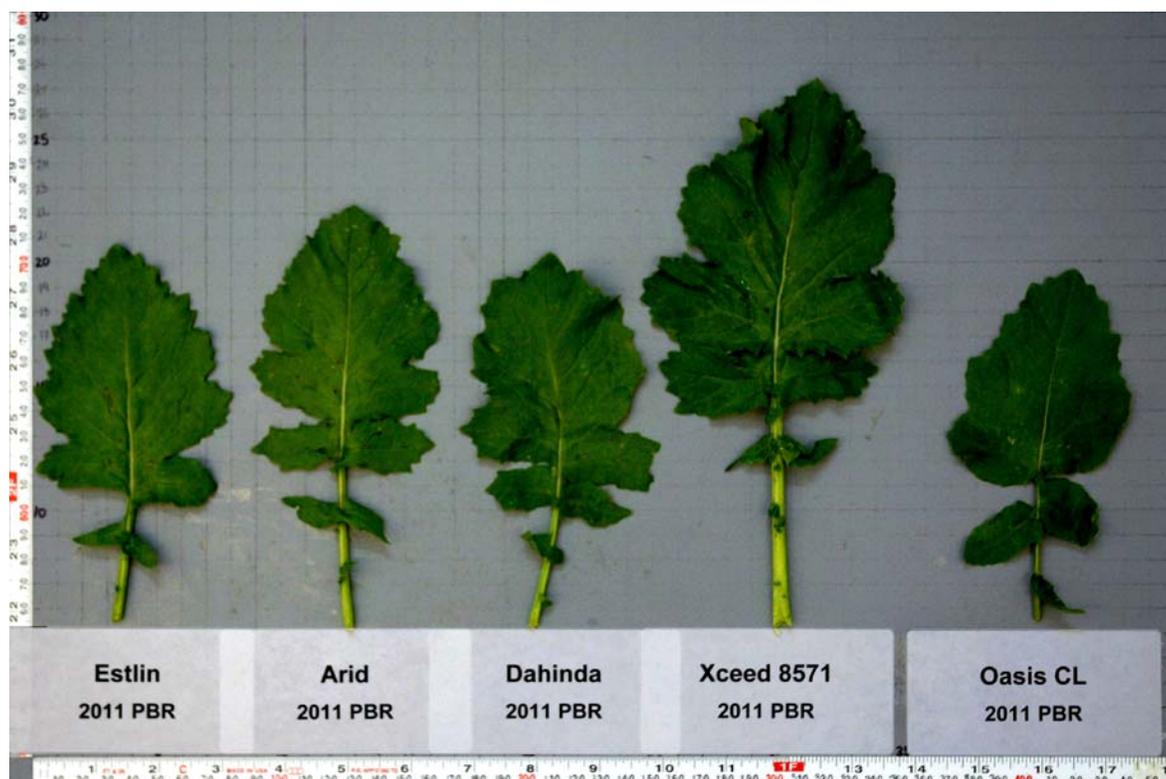
Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours des étés 2010 et 2011, à Watrous, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 5,5 mètres espacés de 20 cm. Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de 30 mesures par année pour les caractères des feuilles et des fleurs et la hauteur de la plante et de 60 mesures par année pour les caractères des siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'Oasis CL'

	'Oasis CL'	'Arid'*	'Dahinda'*	'Estlin'*	'Xceed 8571'*
<i>Précocité de floraison (jours)</i>					
moyenne	46,6	49,4	48,6	50,3	48,8
<i>Longueur des pétales (mm)</i>					
moyenne (p.p.d.s. = 0,22)	11,8	11,0	10,9	10,9	10,9
écart-type	0,58	0,88	0,71	0,63	0,60

<i>Largeur des pétales (mm)</i>					
moyenne (p.p.d.s. = 0,17)	7,1	5,8	6,2	5,7	5,7
écart-type	0,57	0,45	0,73	0,60	0,49
<i>Longueur de la silique (mm)</i>					
moyenne (p.p.d.s. = 0,71)	33,0	37,2	35,3	37,3	33,7
écart-type	2,62	4,03	2,68	3,15	2,86
<i>Largeur de la silique (mm)</i>					
moyenne (p.p.d.s. = 0,14)	4,8	5,2	5,8	4,5	4,9
écart-type	0,49	0,72	0,59	0,62	0,52
<i>Longueur du bec de la silique (mm)</i>					
moyenne (p.p.d.s. = 0,29)	6,7	8,4	7,2	7,2	7,3
écart-type	0,87	1,31	0,99	1,40	1,12
<i>Longueur du pédicelle (mm)</i>					
moyenne (p.p.d.s. = 0,35)	12,7	9,7	8,7	10,8	10,5
écart-type	1,62	1,68	1,11	1,21	1,49

*variétés de référence



Canola moutarde: 'Oasis CL' (plus droit) avec les variétés de référence 'Estlin' (plus gauche), 'Arid' (centre gauche), 'Dahinda' (centre) et 'Xceed 8571' (centre droit)



DEMANDES À L'ÉTUDE

CHRYSANTHÈME

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium*)

Dénomination proposée: 'Dekfirmenich'
Numéro de la demande: 10-7003
Date de la demande: 2010/06/21
Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : haute, non buissonnante, à tiges vertes; précocité de floraison forcée (culture avec contrôle précis de la longueur du jour) classée dans le groupe 4 (7 semaines).

STIPULES : moyennes à grandes.

PÉTIOLE : modérément ascendant, court à moyen par rapport à la longueur de la feuille.

FEUILLES : modérément ascendantes, de longueur moyenne (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, à base cordée, à lobe terminal de longueur moyenne par rapport à la longueur de la feuille; sinus latéraux inférieurs profonds, à bords convergents; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant; indentations peu profondes à moyennes, en nombre moyen.

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite à son point le plus large, à premier rameau latéral formant un petit angle avec la tige, à capitules latéraux semi-dressés.

BOUTON FLORAL : à face externe violet grisâtre (se rapprochant le plus de RHS 187C, mais en plus intense) juste avant l'ouverture.

CAPITULE : semi-double, de type marguerite, de diamètre et de hauteur moyens chez les plantes non ébourgeonnées, à pédoncule court à moyen; nombre moyen de capitules par tige.

RAYONS : moyennement nombreux, disposés en rangs très peu nombreux à peu nombreux, ligulés, modérément ascendants dans leur portion basale, courts à moyens, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur faible, faiblement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, à marge faiblement révoluée au milieu, à sommet pointu; axe longitudinal moyennement réfléchi, à partie non droite occupant le quart distal; dessus côtelé, bicolore, presque violet-rouge (légèrement plus rouge que RHS 71A), avec une plage blanche (RHS NN155C) uniforme ou presque uniforme à la marge du quart distal; dessous de couleur semblable à celle du dessus; tube de la corolle très court.

DISQUE : fortement bombé en coupe transversale, de diamètre moyen, de diamètre moyen par rapport au diamètre du capitule, vert et sans tache centrale foncée avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Dekfirmenich' a été créée et mise au point par le sélectionneur Cornelius W. Dekker, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené à Hensbroek, aux Pays Bas. Elle est issue d'un croisement réalisé le 8 octobre 2007 entre le semis exclusif '40693' (parent femelle) et le semis exclusif '41257' (parent mâle). 'Dekfirmenich' a été sélectionnée en mars 2008 parmi la descendance ainsi obtenue, pour son port vigoureux, la couleur et la qualité de ses capitules et leur durée de conservation en vase.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dekfirmenich' est fondée sur le rapport d'examen de l'UPOV, numéro de demande 2010/0380, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Chrysanthème: 'Dekfirmenich'

Dénomination proposée: 'Dekgiliam'
Numéro de la demande: 10-7005
Date de la demande: 2010/06/21
Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Tiger'

Sommaire: *Le lobe terminal des feuilles est de longueur moyenne par rapport à la longueur de la feuille chez 'Dekgiliam', alors qu'il est moyen à long chez 'Tiger'. Le premier rameau latéral forme un grand angle avec la tige chez 'Dekgiliam', tandis qu'il forme un angle moyen chez 'Tiger'. Le pédoncule de 'Dekgiliam' est court à moyen, alors que celui de 'Tiger' est moyen à long.*

Description:

PLANTE : haute à très haute, non buissonnante, à tiges vertes; précocité de floraison forcée (culture avec contrôle précis de la longueur du jour) classée dans le groupe 4 (7 semaines).

STIPULES : petites.

PÉTIOLE : modérément ascendant, court par rapport à la longueur de la feuille.

FEUILLES : horizontales, courtes à moyennes (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur faible à moyen, à base cordée, à lobe terminal de longueur moyenne par rapport à la longueur de la feuille; sinus latéraux inférieurs profonds, à bords chevauchants; dessus vert foncé, mat ou très faiblement luisant; indentations de profondeur moyenne, en nombre moyen à élevé.

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite à moyenne à son point le plus large, à premier rameau latéral formant un grand angle avec la tige, à capitules latéraux semi-dressés.

BOUTON FLORAL : à face externe orange grisâtre (se rapprochant le plus de RHS 176A) devenant plus jaune dans le quart distal juste avant l'ouverture.

CAPITULE : semi-double, de type marguerite, de diamètre et de hauteur moyens chez les plantes non ébourgeonnées, à pédoncule court à moyen; faible nombre de capitules par tige.

RAYONS : en nombre moyen à élevé, disposés en rangs peu nombreux, ligulés, modérément ascendants à horizontaux dans leur portion basale, courts à moyens, moyens à larges, à rapport longueur/largeur faible, faiblement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, à marge faiblement involuée sur les trois quarts basaux, à sommet mamillé; axe longitudinal moyennement réfléchi, à partie non droite occupant la portion distale sur le quart à la moitié de la longueur; dessus côtelé, unicolore, presque orange grisâtre (légèrement plus jaune que RHS 167A); dessous de couleur semblable à celle du dessus; tube de la corolle très court à court.

DISQUE : légèrement bombé en coupe transversale, de diamètre moyen, de diamètre moyen par rapport au diamètre du capitule, vert et sans tache centrale foncée avant la déhiscence des anthères, vert jaunâtre à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Dekgiam' a été créée et mise au point par le sélectionneur Cornelius W. Dekker, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené à Hensbroek, aux Pays Bas. Elle est issue d'un croisement réalisé en septembre 2007 entre le semis exclusif '05.45656.04' (parent femelle) et le semis exclusif '05.39660.01' (parent mâle). 'Dekgiam' a été sélectionnée en mars 2008 parmi la descendance ainsi obtenue, pour son port vigoureux, la couleur de ses capitules, leur nombre par tige ainsi que la vigueur et la qualité de ses tiges florifères.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dekgiam' est fondée sur le rapport d'examen de l'UPOV, numéro de demande 2010/0779, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Chrysanthème: 'Dekgiliam'

Dénomination proposée:	'Dekmajor'
Numéro de la demande:	11-7305
Date de la demande:	2011/06/07
Requérant:	Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : haute à très haute, non buissonnante, à tiges vertes; précocité de floraison forcée (culture avec contrôle précis de la longueur du jour) classée dans le groupe 4 (7 semaines).

STIPULES : moyennes à grandes.

PÉTIOLE : modérément ascendant, de longueur moyenne par rapport à la longueur de la feuille.

FEUILLES : modérément ascendantes, courtes à moyennes (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, à base cordée, à lobe terminal moyen à long par rapport à la longueur de la feuille; sinus latéraux inférieurs de profondeur moyenne, à bords convergents; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant; indentations peu profondes à moyennes, en nombre faible à moyen.

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite à son point le plus large, à premier rameau latéral formant un petit angle avec la tige, à capitules latéraux semi-dressés à dressés.

BOUTON FLORAL : à face externe jaune grisâtre (se rapprochant le plus de RHS 162D, mais en légèrement plus clair) juste avant l'ouverture.

CAPITULE : semi-double, de type marguerite, court à moyen et de diamètre moyen à grand chez les plantes non ébourgeonnées, à pédoncule de longueur moyenne; nombre moyen de capitules par tige.

RAYONS : moyennement nombreux, disposés en rangs très peu nombreux à peu nombreux, ligulés, modérément ascendants à horizontaux dans leur portion basale, de longueur moyenne, moyens à larges, à rapport longueur/largeur faible à moyen, faiblement convexes en coupe transversale à leur point le plus large, à marge non enroulée, à sommet mamillé; axe longitudinal faiblement à moyennement réfléchi, à partie non droite occupant la portion distale sur le quart à la moitié de la longueur; dessus côtelé, unicolore, blanc (RHS NN155C); dessous de couleur semblable à celle du dessus; tube de la corolle court.

DISQUE : légèrement bombé en coupe transversale, de diamètre moyen à grand, de diamètre moyen par rapport au diamètre du capitule, vert et sans tache centrale foncée avant la déhiscence des anthères, vert jaunâtre à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Dekmajor' a été créée et mise au point par le sélectionneur Cornelius W. Dekker, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené à Hensbroek, aux Pays Bas. Elle est issue d'un croisement réalisé en février 2007 entre le semis exclusif '40693' (parent femelle) et le semis exclusif '05.47071.02' (parent mâle). 'Dekmajor' a été sélectionnée en octobre 2007 parmi la descendance ainsi obtenue, pour ses nombreux capitules, leur grande taille et leur couleur blanche.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dekmajor' est fondée sur le rapport d'examen de l'UPOV, numéro de demande 2010/0381, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Chrysanthème: 'Dekmajor'

Dénomination proposée: 'Deksbye'
Numéro de la demande: 10-7008
Date de la demande: 2010/06/21
Requérant: Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : haute, non buissonnante, à tiges vertes; précocité de floraison forcée (culture avec contrôle précis de la longueur du jour) classée dans le groupe 4 (7 semaines).

STIPULES : petites.

PÉTIOLE : modérément ascendant, moyen à long par rapport à la longueur de la feuille.

FEUILLES : horizontales, moyennes à longues (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur élevé, à base arrondie, à lobe terminal très court à court par rapport à la longueur de la feuille; sinus latéraux inférieurs de profondeur moyenne, à bords divergents; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant; indentations de profondeur moyenne, en nombre faible à moyen.

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite à son point le plus large, à premier rameau latéral formant un angle moyen avec la tige, à capitules latéraux semi-dressés à dressés.

BOUTON FLORAL : à face externe presque vert-jaune (légèrement plus jaune que RHS 144C) juste avant l'ouverture.

CAPITULE : double, court et de petit diamètre chez les plantes non ébourgeonnées, à pédoncule de longueur moyenne; faible nombre de capitules par tige.

RAYONS : en densité moyenne, ligulés, courts, étroits à moyens, à rapport longueur/largeur faible, fortement concaves en coupe transversale à leur point le plus large, à marge non enroulée, à sommet arrondi; axe longitudinal moyennement incurvé, à partie non droite occupant le quart distal; dessus côtelé, unicolore, blanc (entre RHS NN155B et NN155C); dessous de couleur nettement différente de celle du dessus, blanc (RHS NN155B) avec du vert-jaune (RHS N144A) au sommet; dessus et dessous des rayons intérieurs blancs (RHS NN155A) avec du vert-jaune (RHS N144A) au sommet; tube de la corolle court.

Origine génétique: 'Dekskye' a été créée et mise au point par le sélectionneur Cornelius W. Dekker, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené à Hensbroek, aux Pays Bas. Elle est issue d'un croisement réalisé en février 2008 entre le semis exclusif '41048' (parent femelle) et le semis exclusif '04.42289.03' (parent mâle). 'Dekskye' a été sélectionnée en octobre 2008 parmi la descendance ainsi obtenue, pour son port bien ramifié, la vigueur de ses tiges, la couleur de ses capitules et leur type ainsi que leur durée de conservation en vase.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dekskye' est fondée sur le rapport d'examen de l'UPOV, numéro de demande 2010/0386, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Chrysanthème: 'Dekskye'

Dénomination proposée:	'Dektimman Dark'
Numéro de la demande:	11-7308
Date de la demande:	2011/06/07
Requérant:	Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Cornelis W. Dekker, Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Dektimman'

Sommaire: *Le dessus des rayons est principalement violet-rouge chez 'Dektimman Dark', alors qu'il est violet devenant légèrement plus pâle dans la moitié distale chez 'Dektimman'.*

Description:

PLANTE : haute à très haute, non buissonnante, à tiges vertes; précocité de floraison forcée (culture avec contrôle précis de la longueur du jour) classée dans le groupe 4 (7 semaines).

STIPULES : petites.

PÉTIOLE : modérément ascendant, court à moyen par rapport à la longueur de la feuille.

FEUILLES : horizontales, de longueur moyenne (pétiole compris), de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, à base arrondie, à lobe terminal de longueur moyenne par rapport à la longueur de la feuille; sinus latéraux inférieurs profonds, à bords tangents; dessus vert moyen, faiblement luisant; indentations de profondeur moyenne, en nombre moyen à élevé.

INFLORESCENCE : fortement bombée, étroite à son point le plus large, à premier rameau latéral formant un angle moyen avec la tige, à capitules latéraux semi-dressés à dressés.

BOUTON FLORAL : à face externe violet grisâtre (se rapprochant le plus de RHS 186D, mais en légèrement plus foncé) juste avant l'ouverture.

CAPITULE : semi-double, de type marguerite, de diamètre moyen à grand et de hauteur moyenne chez les plantes non ébourgeonnées, à pédoncule long à très long; faible nombre de capitules par tige.

RAYONS : en nombre faible à moyen, disposés en rangs très peu nombreux à peu nombreux, ligulés, modérément ascendants à horizontaux dans leur portion basale, de longueur moyenne, larges, à rapport longueur/largeur faible, faiblement concaves en coupe transversale à leur point le plus large, à marge faiblement révolutée au milieu, à sommet mamillé; axe longitudinal faiblement réfléchi, à partie non droite occupant le sommet; dessus côtelé, bicolore, violet-rouge (RHS 72A), avec une plage blanche (RHS NN155B) uniforme ou presque uniforme à la marge du quart distal; dessous de couleur semblable à celle du dessus; tube de la corolle très court à court.

DISQUE : légèrement bombé en coupe transversale, de grand diamètre, de diamètre moyen par rapport au diamètre du capitule, vert et sans tache centrale foncée avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Dektimman Dark' a été découverte et mise au point par le sélectionneur Cornelius W. Dekker, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené à Hensbroek, aux Pays Bas. Elle est issue d'une mutation naturelle de plante entière découverte en juillet 2006 chez la variété 'Dektimman'. 'Dektimman Dark' a été sélectionnée pour la stabilité de la couleur de ses capitules par température élevée, sa relative précocité de floraison forcée, la durée de conservation de ses capitules en vase et la qualité de son port, semblable à celle de 'Dektimman'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Dektimman Dark' est fondée sur le rapport d'examen de l'UPOV, numéro de demande 2010/0780, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le National Institute for Agricultural Botany, à Cambridge, au Royaume-Uni. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Dektimman Dark'

	'Dektimman Dark'	'Dektimman'*
Dessus des rayons couleur principale	72A	77B, devenant un peu plus pâle dans la moitié distale
*variété de référence		



Chrysanthème: 'Dektimman Dark'



CINÉRAIRE
(*Senecio*)

Dénomination proposée: 'Sunsenepiba'
Nom commercial: Senetti Pink Bicolor
Numéro de la demande: 09-6633
Date de la demande: 2009/04/23
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Kiyoshi Miyazaki, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Description:

PLANTE : de hauteur et de largeur moyennes.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen à vert foncé, de longueur et de largeur moyennes, faiblement à modérément lobé, à marge présentant des incisions dentées, très peu profondes à peu profondes.

INFLORESCENCE : de diamètre moyen; floraison débutant à une époque intermédiaire.

RAYONS : étroits à moyens, de longueur moyenne, bicolores; dessus violet au centre, blanc à la base.

DISQUE : violet.

Origine génétique: 'Sunsenepiba' est issue d'une mutation de plante entière découverte chez la variété exclusive *Senecio* × *hybrida* 'RB325' en février 2006 au Centre de recherche et développement d'Omi de la Suntory Flowers Limited, situé à Shiga, au Japon. Le sujet découvert a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots dans une serre vitrée. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués de juillet 2007 à février 2008 quant à leurs caractères morphologiques. Il a été déterminé que 'Sunsenepiba' constituait une variété distincte des autres variétés de *Senecio*, présentant des caractères homogènes et stables.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Sunsenepiba' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2009/1341, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Cinéraire: 'Sunsenepiba'



DEMANDES À L'ÉTUDE

DIASCIA

DIASCIA
(*Diascia barberae*)

Dénomination proposée: 'DISZ0001'
Nom commercial: Darla Red Improved
Numéro de la demande: 10-7137
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Marnix de Kroon, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Diastured' (Flying Colors Red Improved) et 'Codiusre' (Sun Chimes Red)

Sommaire: 'DISZ0001' donne une plante plus courte que 'Diastured'. 'DISZ0001' donne une plante dense, alors que les variétés de référence donnent une plante de densité moyenne. Les feuilles sont plus longues chez 'DISZ0001' que chez 'Diastured'. Le dessus du limbe est vert foncé chez 'DISZ0001', alors qu'il est vert moyen chez 'Diastured' et vert clair à vert moyen chez 'Codiusre'. Les lobes de la corolle sont dépourvus d'élaïophores trichomaux chez 'DISZ0001', tandis qu'ils en sont densément recouverts chez 'Diastured'. Les éperons de la corolle sont moyennement courbés et pointent vers le bas chez 'DISZ0001', tandis qu'ils sont fortement courbés et pointent vers l'intérieur chez 'Diastured'.

Description:

PLANTE : dressée à étalée, dense.

TIGE : non anthocyanée.

FEUILLES : vert foncé sur le dessus, moyennement luisantes, non panachées, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : dense

PÉDICELLE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané, formant un petit angle avec le pédoncule.

COROLLE : rouge-rose foncé (RHS 53D) sur le dessus, à lobes dépourvus d'élaïophores trichomaux.

LOBES LATÉRAUX : droits à faiblement réfléchis.

LOBE INFÉRIEUR DE LA COROLLE : aussi long que large, droit à faiblement incurvé, à marge faiblement ondulée,

FENÊTRE COROLLAIRE : jaune moyen.

ÉPERONS : de longueur moyenne, violet-brun (RHS 184C) avec du violet-brun plus foncé (RHS 184A) à l'extrémité, moyennement courbés, pointant vers le bas.

Origine génétique: 'DISZ0001' est issue d'un croisement contrôlé entre les semis exclusif à fleurs rouges H0026-1 (parent femelle) et D29 (parent mâle), réalisé en mai 2006 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en février 2007. En mai de la même année, un des semis a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'DISZ0001' ont été réalisés au cours de l'été 2012 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 24 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'DISZ0001'

	'DISZ0001'	'Diastured'*	'Codiusre'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	19,9	28,9	20,4
écart-type	1,55	2,33	2,88

Longueur des feuilles (cm)

moyenne	2,8	2,0	2,8
écart-type	0,33	0,15	0,27

Couleur de la corolle (RHS)

dessus	53D	51A	moins vif que 53D
--------	-----	-----	-------------------

*variétés de référence



Diascia: 'DISZ0001' (gauche) avec les variétés de référence 'Diastured' (centre) et 'Codiusre' (droite)



Diascia: 'DISZ0001' (gauche) avec les variétés de référence 'Diastured' (centre) et 'Codiusre' (droite)



Diascia: 'DISZ0001' (gauche) avec les variétés de référence 'Diastured' (centre) et 'Codiusre' (droite)



EUPATOIRE
(*Eupatorium purpureum*)

Dénomination proposée: 'Baby Joe'
Numéro de la demande: 08-6224
Date de la demande: 2008/03/08
Requérant: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Atropurpureum'

Sommaire: 'Baby Joe' donne des plantes de hauteur plus uniforme que 'Atropurpureum'. La tige de 'Baby Joe' est très fortement anthocyanée, alors que celle de 'Atropurpureum' est faiblement à moyennement anthocyanée. L'inflorescence de 'Baby Joe' est plus courte et plus compacte que celle de 'Atropurpureum'.

Description:

PLANTE : dressée-étroite à dressée-buissonnante, peu ramifiée.

TIGE : brun-rouge foncé, très fortement anthocyanée.

FEUILLES : les unes alternes et les autres verticillées, simples, elliptiques à lancéolées, à sommet acuminé, à marge dentée en scie; dessus vert moyen, non panaché.

FLORAISON : survenant une seule fois par saison, moyenne à longue, intermédiaire à tardive.

INFLORESCENCES : corymbes dressés, les uns terminaux et les autres axillaires.

BOUTONS FLORAUX : violet-brun (RHS 186B)

FLEURS : à face interne rose-bleu (RHS 186C-D).

Origine génétique: La variété 'Baby Joe' est issue d'un croisement réalisé en 2001 à Rijpwetering, aux Pays-Bas, entre deux semis non identifiés de l'espèce *Eupatorium purpureum*. La variété a été sélectionnée en 2003 parmi la population de semis ainsi obtenue, pour son port court et robuste et pour les caractères intéressants de ses fleurs et de son feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Baby Joe' ont été réalisés durant l'été 2012 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 9 sujets de la variété candidate et 12 de la variété de référence, cultivés en serre de polyéthylène dans des pots de 19,5 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Baby Joe'

	'Baby Joe'	'Atropurpureum'*
<i>Longueur de l'inflorescence (cm)</i>		
moyenne	23,06	28,29
écart-type	5,16	6,07
<i>Couleur du bouton floral (RHS)</i>		
face externe	186B	186C
<i>Couleur de la fleur (RHS)</i>		
face interne	186C-D	186C à 70C

*variété de référence



Eupatoire: 'Baby Joe' (droite) avec la variété de référence 'Atropurpureum' (gauche)



DEMANDES À L'ÉTUDE

FRAISIER

FRAISIER

(*Fragaria ×ananassa*)

Dénomination proposée: 'AAC Lila'
Numéro de la demande: 12-7478
Date de la demande: 2012/01/24
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Andrew Jamieson, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Variété de référence: 'Wendy'

Sommaire: *Les stolons sont moyennement anthocyanés et moyennement pubescents chez 'AAC Lila', tandis qu'ils sont fortement anthocyanés et densément pubescents chez 'Wendy'. Les stipules sont fortement anthocyanées chez 'AAC Lila', alors qu'elles sont moyennement anthocyanées chez 'Wendy'. Le fruit est plus long que large chez 'AAC Lila', tandis qu'il est aussi long que large chez 'Wendy'. La différence de forme entre les fruits aînés et cadets est nulle ou très faible chez 'AAC Lila', alors qu'elle est moyenne chez 'Wendy'. La zone sans akènes est de largeur moyenne chez 'AAC Lila', tandis qu'elle est étroite chez 'Wendy'. Les akènes sont enfoncés chez 'AAC Lila', alors qu'ils sont affleurants chez 'Wendy'. Le calice est inséré sur une surface en saillie chez 'AAC Lila', alors qu'il est inséré sur une surface plane chez 'Wendy'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, moyennement vigoureuse, non remontante, à feuillage moyennement dense; époque de floraison intermédiaire; époque de maturation des fruits intermédiaire.

STOLONS : en nombre moyen à élevé, moyennement anthocyanés, moyennement pubescents.

FEUILLES : de grandeur moyenne, non cloquées à faiblement cloquées, moyennement luisantes, non panachées; dessus vert moyen.

FOLIOLE TERMINALE : modérément plus longue que large, concave en coupe transversale, à base obtuse, à marge dentée en scie.

PÉTIOLE : de longueur moyenne, à poils perpendiculaires; stipules fortement anthocyanées.

INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage, comportant chacune un nombre élevé de fleurs; pédicelles à poils légèrement étalés.

FLEURS : à calice de diamètre plus grand que la corolle; étamines présentes.

PÉTALES : blancs, tangents, beaucoup plus longs que larges.

FRUIT : gros, conique, aussi long que large; zone sans akènes de largeur moyenne; différence de forme nulle ou très faible entre les aînés et les cadets.

PEAU : rouge-orange à rouge moyen, moyennement luisante, lisse ou très faiblement rugueuse, à coloration uniforme ou très légèrement irrégulière.

AKÈNES : enfoncés.

CALICE : inséré sur une surface en saillie, de diamètre égal à celui du fruit; sépales dressés; adhérence très faible.

CHAIR : ferme, rouge moyen, à cœur rouge moyen; cavité nulle à petite.

Origine génétique: 'AAC Lila' (mise à l'essai sous la désignation 'K07-21') a été sélectionnée le 5 juillet 2007 parmi une famille de 83 semis issus d'un croisement 'Queen Elisa' × 'Wendy' réalisé à l'hiver 2006 dans une serre du Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre au printemps 2006, puis les semis ont été transplantés au champ, à Sheffield Mills, dans le comté de Kings, en Nouvelle-Écosse. 'AAC Lila' a été sélectionnée pour la précocité de maturation intermédiaire, la grosseur et la saveur de ses fruits.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture, à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Les essais comprenaient 4 répétitions par variété, en rangs nattés espacés de 1,5 mètre. Chaque parcelle mesurait environ 3 mètres sur 1 mètre.



Fraisier: 'AAC Lila' (en haut) avec la variété de référence 'Wendy' (en bas)



DEMANDES À L'ÉTUDE

FRAMBOISIER

FRAMBOISIER (*Rubus idaeus*)

Dénomination proposée: 'AAC Eden'
Numéro de la demande: 12-7479
Date de la demande: 2012/01/24
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Andrew Jamieson, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Variété de référence: 'Glen Ample'

Sommaire: *Les cannes de l'année sont moyennement anthocyanées chez 'AAC Eden', alors qu'elles sont faiblement anthocyanées chez 'Glen Ample'. Les feuilles de 'AAC Eden' comportent pour la plupart cinq folioles, alors que celles de 'Glen Ample' sont pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq. Les rameaux fructifères latéraux sont plus longs chez 'AAC Eden' que chez 'Glen Ample'. Le fruit est moyennement conique chez 'AAC Eden', alors qu'il est largement conique chez 'Glen Ample'. Les drupéoles sont petites chez 'AAC Eden', tandis qu'elles sont moyennes à grosses chez 'Glen Ample'. La maturation des fruits commence tôt dans la saison chez 'AAC Eden', tandis qu'elle commence à une époque intermédiaire chez 'Glen Ample'.*

Description:

PLANTE : dressée, produisant en été uniquement sur les cannes de l'année précédente; cannes de l'année en nombre intermédiaire.

TRÈS JEUNES POUSSÉS : à sommet faiblement anthocyané durant la période de croissance rapide.

BOURGEONS À BOIS : courts, à époque de débourrement intermédiaire.

CANNES DE L'ANNÉE : faiblement pruinées, moyennement anthocyanées; entre-nœuds de longueur moyenne.

CANNES DORMANTES : brun grisâtre.

AUGUILLONS : absents.

FEUILLES : vert moyen, à cinq folioles.

FOLIOLES : concaves en coupe transversale, moyennement rugueuses ; folioles latérales espacées.

PÉDICELLE : dépourvu d'aiguillons ou en portant très peu.

FLORAISON : commençant à une époque intermédiaire à tardive.

PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

FLEURS : de grandeur moyenne.

FRUCTIFICATION : de durée moyenne.

MATURATION DES FRUITS : commençant à une époque hâtive

RAMEAUX FRUCTIFÈRES LATÉRAUX : semi-dressés.

FRUIT : rouge moyen, faiblement à moyennement luisant, ferme à très ferme, long, à rapport longueur/largeur moyen, moyen à large, moyennement conique en vue latérale, adhérent faiblement au réceptacle; drupéoles petites.

Origine génétique: 'AAC Eden' (mise à l'essai sous la dénomination 'K06-2') a été sélectionnée le 17 juillet 2006 parmi une famille de 96 semis issus d'un croisement 'Glen Ample' × 'K93-11' réalisé au printemps 2002 dans une serre du Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre au printemps 2003, puis les semis ont été transplantés au champ en juin 2003 à Sheffield Mills, dans le comté de Kings, en Nouvelle-Écosse. 'AAC Eden' a été sélectionnée pour la grosseur, la fermeté et la saveur de ses fruits.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture, à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Les essais comprenaient 4 répétitions pour 'AAC Eden' et 3

répétitions pour 'Glen Ample'. Les sujets étaient disposés en rangs, avec un espacement de 0,5 mètre sur le rang et de 3 mètres entre rangs.

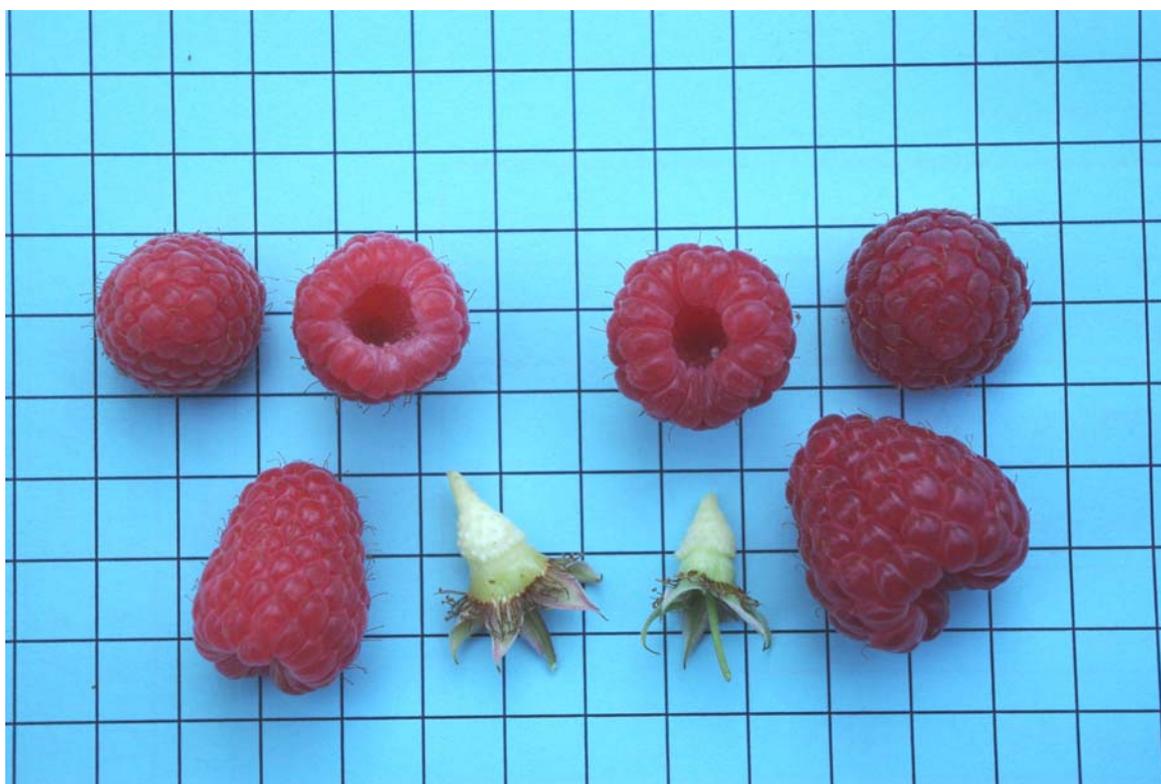
Tableau de comparaison pour 'AAC Eden'

	'AAC Eden'	'Glen Ample'*
<i>Longueur des rameaux fructifères latéraux (cm)</i>		
moyenne	67,9	51,3
écart-type	7,59	4,64

*variété de référence



Framboisier: 'AAC Eden' (gauche) avec la variété de référence 'Glen Ample' (droite)



Framboisier: 'AAC Eden' (gauche) avec la variété de référence 'GlenAmple' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

HARICOT

HARICOT

(*Phaseolus vulgaris*)

Dénomination proposée: 'CDC Sol'
Numéro de la demande: 09-6645
Date de la demande: 2009/05/01
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Legumex Walker Canada Ltd., Tisdale (Saskatchewan)
Sélectionneur: Albert Vandenburg, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Kirstin Bett, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'Arikara Yellow' et 'CDC Pintium'

Sommaire: *La pointe de la foliole terminale est de longueur moyenne chez 'CDC Sol', alors qu'elle est longue chez 'Arikara Yellow' et courte chez 'CDC Pintium'. Les ailes de la fleur sont blanc rosé chez 'CDC Sol', tandis qu'elles sont roses chez 'Arikara Yellow' et blanches chez 'CDC Pintium'. La précocité de floraison est intermédiaire chez 'CDC Sol', alors qu'elle est très hâtive chez les deux variétés de référence. Chez 'CDC Sol', le tégument de la graine conserve sa couleur jaune durant l'entreposage, alors que ce n'est pas le cas chez 'Arikara Yellow'. Le cerne hilaire est de la même couleur que le reste de la graine chez 'CDC Sol', tandis qu'il est vert olive chez 'Arikara Yellow'.*

Description:

PLANTE : naine, à croissance déterminée et à branches dressées; hypocotyle très faiblement anthocyané.

FEUILLES : vert moyen, faiblement à moyennement rugueuse.

FOLIOLE TERMINALE : moyenne à grande, triangulaire à rhombique; pointe de longueur moyenne.

FLEURS : situées principalement dans le feuillage à pleine floraison; ailes et étendard blanc rosé; bractées petites; précocité de floraison intermédiaire.

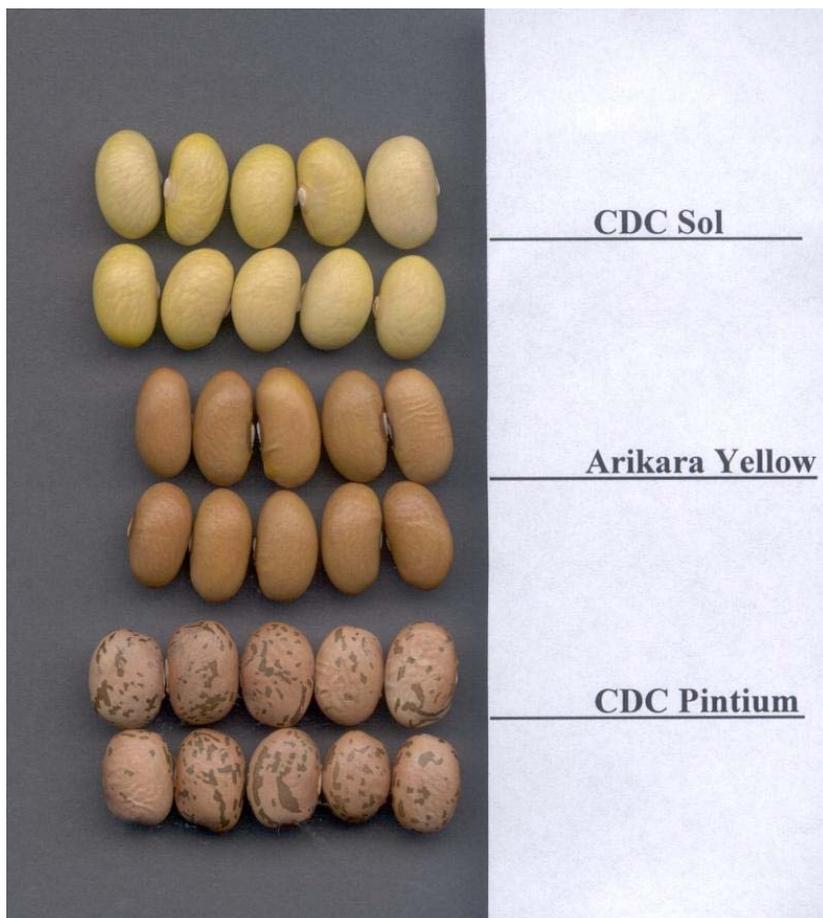
GOUSSES : longues, moyennes à larges, vertes, à courbure moyenne et concave, dépourvues de couleur secondaire; style de longueur moyenne, faiblement courbé; étranglements prononcés (au stade sec).

GRAINES : unicolores, jaunes, de type Manteca, elliptiques à circulaires en section longitudinale médiane, largement elliptiques en section transversale.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la race 73 de l'anthracnose.

Origine génétique: 'CDC Sol' (désignation expérimentale 2253-4) a été mise au point au Crop Development Centre de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon. Elle est issue d'un croisement Manteca F//CPC00250/610-23. Le croisement final a été réalisé en 2001. La plante F1 a été cultivée à l'intérieur durant l'hiver 2002. La population F2 a été cultivée au champ en 2002, en pieds isolés, à Saskatoon, et des sujets ont été sélectionnés pour leur précocité de maturation, leur port dressé et les caractéristiques de leurs graines (taille, forme et couleur) les rapprochant des autres haricots jaunes de type Manteca ou Peruano du Mexique. Les graines F3 de chaque sujet F2 sélectionné ont été semées au champ à Saskatoon dans des microparcelles de un mètre carré, et les parcelles sélectionnées ont été récoltées en vrac. Les lignées F4 sélectionnées ont été soumises aux Essais préliminaires de rendement du haricot au cours de l'été 2004. Les générations F5 et F6 ont été soumises aux Essais avancés et élites de rendement du haricot, menés dans plusieurs localités, durant les saisons de culture 2005 et 2006. En 2007, des graines individuelles provenant de sujets cultivés dans le cadre des Essais avancés ont été sélectionnées pour le phénotype de leur tégument séminal; les graines présentant un cerne hilaire coloré ont été éliminées. Les graines sélectionnées ont été semées en serre durant l'hiver, et les graines de la génération suivante ont été semées à nouveau pour leur phénotype avant d'être semées au champ l'été suivant, en microparcelles. Des microparcelles individuelles ont été sélectionnées pour leur précocité de maturation et le phénotype des graines. En 2008 et en 2009, 2253-4 a été inscrite aux Essais coopératifs de haricot à courte saison cultivé en rangs serrés; des graines mises en mélange provenant de l'ensemble des microparcelles sélectionnées ont été utilisées pour ces essais.

Épreuves et essais: Les essais de 'CDC Sol' ont été réalisés durant les étés 2009 et 2001, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 2 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs d'environ 4,6 mètres de longueur, espacés d'environ 30 cm.



Haricot: 'CDC Sol' (haut) avec les variétés de références 'Arikara Yellow' (centre) et 'CDC Pintium' (bas)



Haricot: 'CDC Sol' (gauche) avec les variétés de références 'Arikara Yellow' (centre) et 'CDC Pintium' (droit)

Dénomination proposée: 'CDC WM-2'
Numéro de la demande: 09-6644
Date de la demande: 2009/05/01
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Legumex Walker Canada Ltd., Tisdale (Saskatchewan)
Sélectionneur: Kirstin Bett, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Minto', 'Winchester' et 'CDC WM-1'

Sommaire: *La couleur foncée du tégument séminal est lente à apparaître chez 'CDC WM-2', alors qu'elle apparaît à un rythme normal chez 'Winchester' et 'CDC Minto'. La croissance est indéterminée chez 'CDC WM-2', tandis qu'elle est déterminée chez 'CDC WM-1'. La foliole terminale est triangulaire chez 'CDC WM-2', alors qu'elle est rhombique chez 'CDC Minto' et rhombique à arrondie chez 'Winchester'. La floraison est très hâtive chez 'CDC WM-2', alors qu'elle est hâtive chez 'CDC Minto'. Les inflorescences sont situées dans le feuillage et au-dessus de celui-ci chez 'CDC WM-2', tandis qu'elles sont situées principalement dans le feuillage chez 'CDC Minto' et 'Winchester'. Les gousses ont une courbure moyenne chez 'CDC WM 2', alors qu'elles ont une courbure faible chez 'CDC Minto' et 'Winchester', et une courbure forte chez 'CDC WM-1'. 'CDC WM-2' est résistante à la race 73 de l'antracnose, alors que 'CDC WM-1' y est modérément sensible, 'CDC Minto' y est sensible, et 'Winchester' y est très sensible.*

Description:

PLANTE : naine, à croissance indéterminée, à branches dressées.

FEUILLES : vert moyen, moyennement rugueuses.

FOLIOLE TERMINALE : petite, triangulaire; pointe de longueur moyenne.

FLEURS : situées dans le feuillage et au-dessus de celui-ci à pleine floraison, à bractées de grandeur moyenne; ailes et étendard blancs; floraison très hâtive.

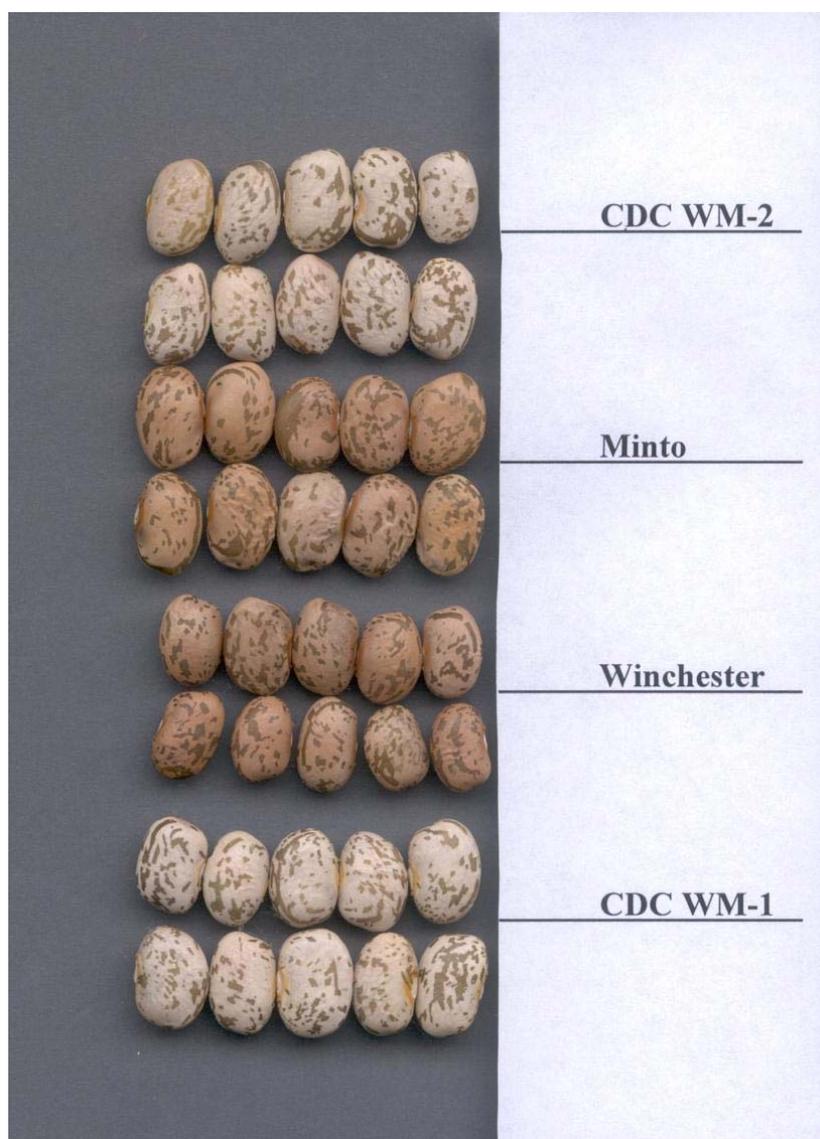
GOUSSES : de longueur et de largeur moyennes, principalement vert moyen, densément mouchetées de violet, à courbure moyenne et concave; style long, non courbé ou très faiblement courbé; étranglements modérés (au stade sec).

GRAINES : de type pinto, rectangulaires en section longitudinale et moyennement elliptiques en section transversale, bicolores, principalement chamois, tachées de brun sur leur ensemble.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la race 73 de l'antracnose.

Origine génétique: 'CDC WM-2' a été mise au point au Crop Development Centre de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon. Elle est issue d'un croisement Minto/3/Minto/Wei hing/Minto/OAC Rex/4/1533-15*3/6/Minto*2/5/1533-15/4/Minto/3/Minto/Wei hing//Minto/OAC Rex. Le croisement final a été réalisé en 2003. Les plantes F1 ont été cultivées à l'intérieur et ont été sélectionnées pour leur tolérance à la graisse bactérienne commune, au moyen d'un marquage moléculaire. En 2004, la population F2 a été cultivée au champ en pieds isolés, à Saskatoon, et on a inoculé l'agent de la graisse bactérienne commune à certains sujets. Des sujets, sélectionnés pour leur tolérance au champ à la graisse bactérienne commune, ont été récoltés, puis sélectionnés pour les caractéristiques de leurs graines (taille, forme, motifs du tégument et conservation de la couleur du tégument après l'entreposage) propres aux haricots pinto. En 2005, les graines F3 de chaque sujet F2 sélectionné ont été semées au champ à Saskatoon, dans des microparcelles de un mètre carré, et les parcelles sélectionnées ont été récoltées en vrac. Après une nouvelle inoculation, des sujets ont été sélectionnés pour leur tolérance à la graisse bactérienne commune, leurs branches dressées, leur croissance indéterminée et leur précocité de maturation. Durant l'été 2006, les graines F4 sélectionnées ont été semées dans des microparcelles à Saskatoon, en pépinière à graisse bactérienne commune, et les sujets ont été évalués quant à leur tolérance à la maladie, à leur précocité de maturation, à l'architecture de la plante et aux caractéristiques de leurs graines. Les graines provenant des microparcelles sélectionnées ont été mises en mélange, puis la lignée a été inscrite sous la désignation 2973CBB aux Essais coopératifs de haricot à courte saison cultivé en rangs serrés de 2007 et 2008.

Épreuves et essais: Les essais de 'CDC WM-2' ont été réalisés durant les étés 2009 et 2011, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 2 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 3 rangs d'environ 4,6 mètres de longueur, espacés d'environ 30 cm.



Haricot: 'CDC WM-2' (haut) avec les variétés de références 'CDC Minto' (centre haut), 'Winchester' (centre bas) et 'CDC WM-1' (bas)



DEMANDES À L'ÉTUDE

HYDRANGÉE / HORTENSIA

HYDRANGÉE / HORTENSIA

(Hydrangea macrophylla)

Dénomination proposée: 'Berner'
Nom commercial: Let's Dance Big Easy
Numéro de la demande: 10-7042
Date de la demande: 2010/08/05
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Timothy D. Wood, Spring Lake, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Robert' (Let's Dance Moonlight)

Sommaire: La feuille de 'Berner' est vert clair à vert moyen, alors que celle de 'Robert' est vert moyen à vert foncé. La fleur stérile de 'Berner' présente des incisions sur tous les sépales, tandis que la fleur stérile de 'Robert' présente des incisions sur certains sépales seulement. Chez 'Berner', les sépales de la fleur stérile sont lavés de rose-bleu sur fond rose bleu clair au plein épanouissement, alors que chez 'Robert' les sépales sont violets avec du blanc à la base au plein épanouissement.

Description:

PLANTE : non grimpante, dressée.

TIGE : verte, sans fasciation; lenticelles rouges.

LIMBE DES FEUILLES : non lobé, elliptique, vert clair à vert moyen, non panaché, mat à faiblement luisant, faiblement cloqué, à pointe courte à moyenne, à base aiguë, à incisions peu profondes à moyennement profondes.

INFLORESCENCE : globuleuse; fleurs fertiles indistinctes ou un peu difficiles à distinguer; floraison hâtive.

FLEURS STÉRILES : simples; sépales moyennement chevauchants, à marge incisée, rose-bleu clair (RHS 62B) avec du vert-jaune (RHS 150C-D) à la base à l'ouverture, lavés de rose-bleu à rose-bleu clair (RHS 73B-C) sur fond rose bleu clair (RHS 73D) avec du blanc à la base au plein épanouissement.

FLEURS FERTILES : vert-jaune.

Origine génétique: La variété 'Berner' est issue d'une pollinisation libre réalisée en juillet 2003 à Grand Haven, au Michigan, entre la variété 'Bailmer' (parent femelle) et un parent mâle inconnu. Le nouveau cultivar a été sélectionné en mai 2005, pour la taille de ses inflorescences et de ses sépales, la vigueur de ses tiges, l'aspect de ses feuilles et son excellente floraison remontante. 'Berner' a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois en juin 2005.

Épreuves et essais: Les essais de 'Berner' ont été réalisés au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété. Tous les sujets ont été obtenus de plants à dépotage rapide repiqués en juin 2011 dans des contenants de 13 litres. Les observations et mesures ont été faites le 18 mai 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Berner'

	'Berner'	'Robert'
Couleur des fleurs stériles (RHS) au plein épanouissement	73D lavé de 73B-C	75B avec NN155A à la base
*variété de référence		



Hydrangée / Hortensia: 'Berner' (gauche) avec la variété de référence 'Robert' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'Berner' (gauche) avec la variété de référence 'Robert' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'Bernier' (gauche) avec la variété de référence 'Robert' (droite)

Dénomination proposée: 'MAK20'
Nom commercial: Tuff Stuff
Numéro de la demande: 11-7355
Date de la demande: 2011/08/19
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Timothy D. Wood, Spring Lake, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Lynn' (Let's Dance Starlight)

Sommaire: La feuille de 'MAK20' est vert foncé, alors que celle de 'Lynn' est vert moyen. Les sépales de la fleur stérile sont fortement chevauchants chez 'MAK20', alors qu'ils sont faiblement à moyennement chevauchants chez 'Lynn'. Chez 'MAK20', les sépales de la fleur stérile sont rose-bleu au plein épanouissement, alors que chez 'Lynn' ils sont rose bleu avec des tons rose-bleu plus foncé. Chez 'MAK20', les pétales de la fleur fertile sont rose et violet, tandis que chez 'Lynn' ils sont blanc et violet.

Description:

PLANTE : non grimpante, dressée.

TIGE : verte avec du violet dans la partie supérieure de la tige, sans fasciation; lenticelles rouge foncé.

LIMBE DES FEUILLES : non lobé, elliptique, vert foncé, non panaché, mat à faiblement luisant, faiblement cloqué, à pointe de longueur moyenne, à base obtuse chez certaines feuilles et arrondie chez les autres, à incisions de profondeur moyenne.

INFLORESCENCE : aplatie; fleurs stériles réunies en un seul verticille; fleurs fertiles très distinctes; floraison hâtive.

FLEURS STÉRILES : simples; sépales fortement chevauchants, à marge incisée chez certains sépales, rose-bleu (plus terne que RHS 67C) avec du vert-jaune à la base à l'ouverture, rose-bleu (RHS 72C-D) au plein épanouissement.

FLEURS FERTILES : à pétales rose et violet.

Origine génétique: La variété 'MAK20' est issue d'une pollinisation libre réalisée en 2005 à Grand Haven, au Michigan, entre la variété 'Maiko' (parent femelle) et un parent mâle inconnu. Le nouveau cultivar a été sélectionné en 2009, pour sa floraison remontante, ses inflorescences attrayantes et son port en coussin bien ramifié. 'MAK20' a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois en juin 2009.

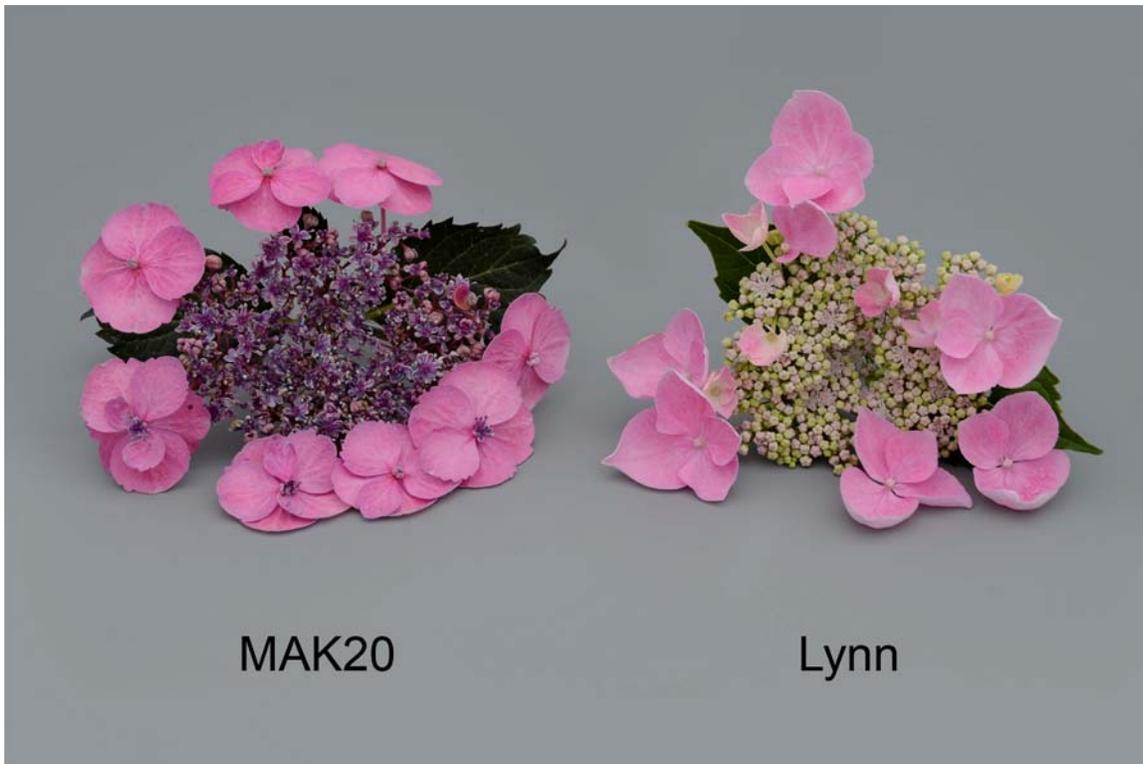
Épreuves et essais: Les essais de 'MAK20' ont été réalisés au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété. Tous les sujets ont été obtenus de plants à dépotage rapide repiqués en juin 2011 dans des contenants de 13 litres. Les observations et mesures ont été faites le 18 mai 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'MAK20'

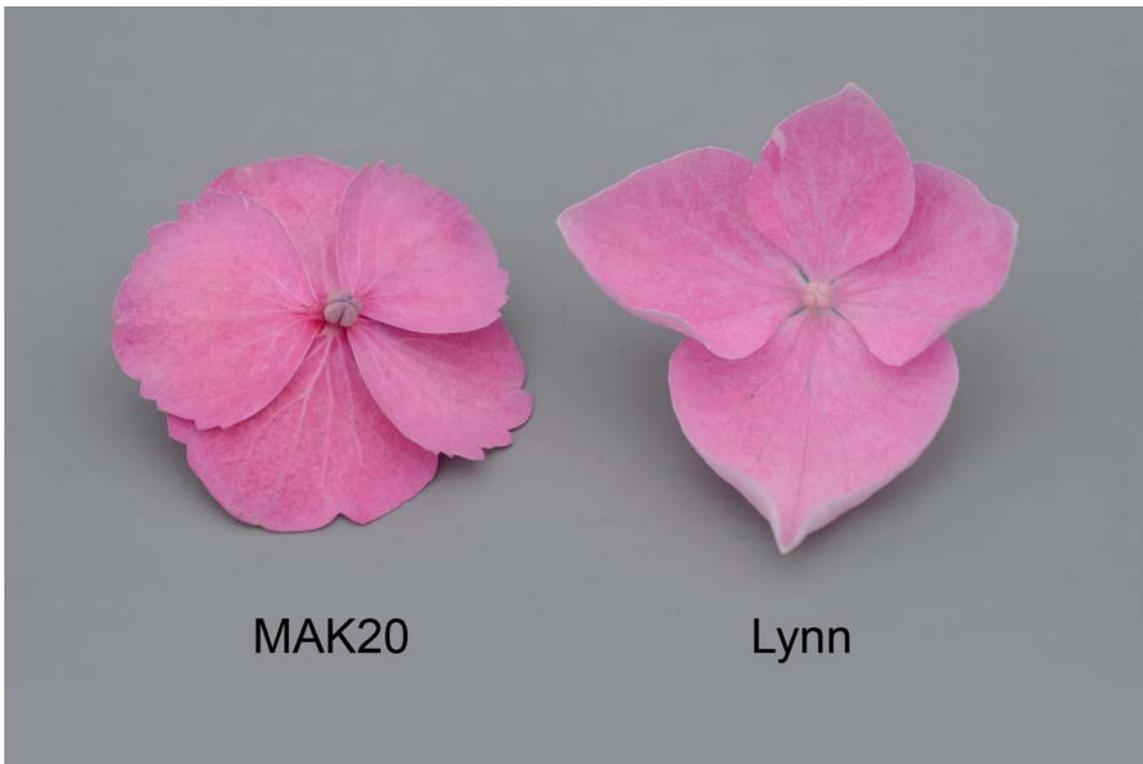
	'MAK20'	'Lynn'*
<i>Couleur des fleurs stériles (RHS)</i>		
à l'ouverture	plus terne que 67C	68B avec tons N66C
au plein épanouissement	72C-D	68B avec tons N66C
*variété de référence		



Hydrangée / Hortensia: 'MAK20' (gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'MAK20' (gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'MAK20' (gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (droite)

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(*Hydrangea macrophylla* subsp. *serrata*)

Dénomination proposée: 'Santiago'
Numéro de la demande: 10-7052
Date de la demande: 2010/08/10
Requérant: Jean Pierre Challet, Nuailly (France)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jean Pierre Challet, Nuailly (France)

Variété de référence: 'Miyama Yae Murasaki'

Sommaire: 'Santiago' donne une plante plus haute que 'Miyama Yae Murasaki'. La feuille de 'Santiago' est plus courte que celle de 'Miyama Yae Murasaki'. Chez 'Santiago', la feuille présente une pointe de longueur moyenne et une base obtuse, alors que chez 'Miyama Yae Murasaki' la feuille présente une pointe longue et une base aiguë. La feuille de 'Santiago' est principalement vert foncé, alors que la feuille de 'Miyama Yae Murasaki' est principalement vert clair. Les sépales de 'Santiago' sont rose-bleu et rouge-violet au plein épanouissement, alors que les sépales de 'Miyama Yae Murasaki' sont rose-bleu avec du violet à la base.

Description:

PLANTE : non grimpante, dressée.

TIGE : verte, sans fasciation; lenticelles brun-rouge foncé.

LIMBE DES FEUILLES : non lobé, elliptique, vert foncé, non panaché, mat à faiblement luisant, moyennement cloqué, à pointe de longueur moyenne, à base obtuse, à incisions de profondeur moyenne.

INFLORESCENCE : aplatie; fleurs stériles réunies en un seul verticille; fleurs fertiles très distinctes; floraison hâtive.

FLEURS STÉRILES : demi-double; sépales moyennement chevauchants, à marge non incisée, presque rose bleu (RHS 63B) avec des tons rose-bleu plus clair (RHS 63C) et du vert-jaune (RHS 150D) à la base à l'ouverture, rose-bleu (RHS 64D) et rouge violet (RHS N57D) avec des tons rose-bleu (RHS 63B) et rouge-violet (RHS N57C) au plein épanouissement, devenant avec le temps rose bleu (RHS 68B) avec du violet (RHS 75C) à la base.

FLEURS FERTILES : à pétales roses.

Origine génétique: La variété 'Santiago' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en juin 1998 à Nuailly, en France, entre la variété 'Mont Aso' (parent femelle) et la variété 'Blue Wave' (parent mâle). Le nouveau cultivar a été sélectionné en août 2005, notamment pour son port compact, arrondi et bien ramifié ainsi que ses nombreuses inflorescences plates. 'Santiago' a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois à Nuailly, en 2005.

Épreuves et essais: Les essais de 'Santiago' ont été réalisés au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété. Tous les sujets ont été obtenus de boutures racinées transplantées en avril 2011 dans des contenants de 4,4 litres, puis repiquées en août dans des contenants de 13 litres. Les observations et mesures ont été faites le 25 mai 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Santiago'

	'Santiago'	'Miyama Yae Murasaki'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	33,1	25,2
écart-type	2,91	1,88
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	10,9	14,0
écart-type	0,42	1,03

Couleur des fleurs stériles (RHS)

à l'ouverture

au plein épanouissement

avec le temps

presque 63B avec tons 63C, 150D à la base

64D et N57D avec tons 63B et N57C

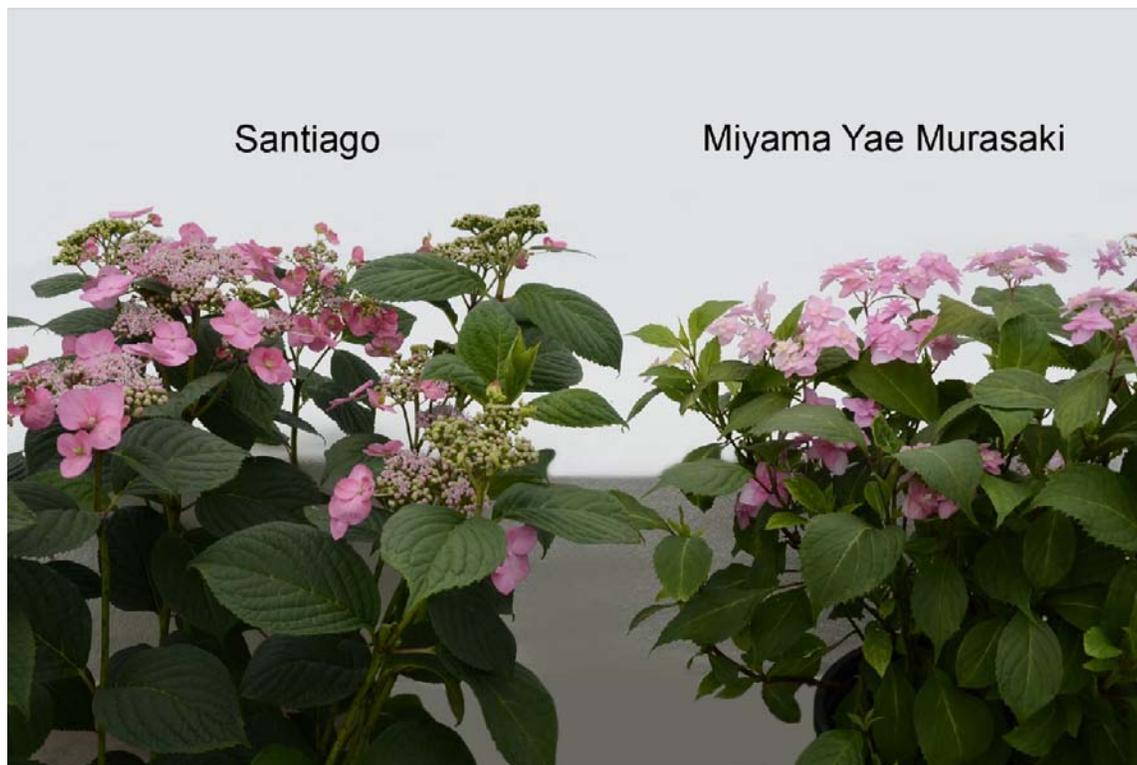
68B avec du 75C à la base

N66C, 75B à la base

N66C, 75B à la base

S/O

*variété de référence



Hydrangée / Hortensia: 'Santiago' (gauche) avec la variété de référence 'Miyama Yae Murasaki' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'Santiago' (gauche) avec la variété de référence 'Miyama Yae Murasaki' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'Santiago' (gauche) avec la variété de référence 'Miyama Yae Murasaki' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

IMPATIENTE

IMPATIENTE
(Impatiens walleriana)

Dénomination proposée: 'Balcree'
Nom commercial: Rockapulco Coral Reef
Numéro de la demande: 11-7229
Date de la demande: 2011/03/22
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Charles Snijders, Ball Horticultural Company, Rijsenhout (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Musica Pastel Salmon'

Sommaire: Chez 'Balcree', la tige est dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, et les nœuds sont moyennement anthocyanés, tandis que chez 'Musica Pastel Salmon' la tige est moyennement anthocyanée, et les nœuds sont fortement anthocyanés. La feuille de 'Balcree' est plus longue et plus large que la feuille de 'Musica Pastel Salmon'. Le dessus des pétales est rouge-rose foncé chez 'Balcree', alors qu'il est rouge-orange avec du rose-rouge vers le bord chez 'Musica Pastel Salmon'. Avec le temps, les pétales intérieurs deviennent rose-bleu chez 'Balcree', alors qu'ils deviennent rouge-rose foncé à rose-rouge chez 'Musica Pastel Salmon'.

Description:

TIGE : dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanée, moyennement anthocyanée aux nœuds.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché; dessus vert moyen; dessous vert avec une très faible coloration rouge, à nervures vertes.

PÉTIOLE : dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané.

PÉDONCULE : faiblement anthocyané.

FLEURS : doubles, unicolores; dessus des pétales rouge-rose foncé (RHS 52A) acquérant des tons violets avec le temps; pétales intérieurs devenant rose-bleu (N74C) avec le temps.

Origine génétique: La variété 'Balcree' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en février 2007 à Rijsenhout, aux Pays Bas. Le parent femelle était la sélection généalogique exclusive 5132c-5, à fleurs demi-doubles rouge foncé, à feuilles vert foncé et à port compact modérément vigoureux. Le parent mâle était la sélection généalogique exclusive 5281-5, à fleurs doubles rouge et blanc, à feuilles vert bronzé foncé et à port en coussin modérément vigoureux. La sélection initiale a eu lieu en juillet 2007. La sélection visait notamment à obtenir des fleurs d'une couleur unique et un port compact.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balcree' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 30 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balcree'

	'Balcree'	'Musica Pastel Salmon'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	5,6	5,0
écart-type	0,39	0,28
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	3,0	2,5
écart-type	0,25	0,20

Couleur des pétales (RHS)

dessus

se rapprochant le plus de 52A;
pétales intérieurs devenant
N74C avec le temps

se rapprochant le plus de 41B, 43C vers
le bord, devenant 52A-B avec le temps

*variété de référence



Impatiante: 'Balcoree' (gauche) avec la variété de référence 'Musica Pastel Salmon' (droite)



Impatiente: 'Balcoree' (gauche) avec la variété de référence 'Musica Pastel Salmon' (droite)



Impatiente: 'Balcoree' (gauche) avec la variété de référence 'Musica Pastel Salmon' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

KALANCHOÉ

KALANCHOÉ (*Kalanchoe blossfeldiana*)

Dénomination proposée: 'Don Basco'
Numéro de la demande: 11-7203
Date de la demande: 2011/03/04
Requérant: Nubilus B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Leonardus Johannes M van der Knaap, Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)

Description:

PLANTE : moyenne à large, de hauteur moyenne.

FEUILLES : elliptiques, de longueur et largeur moyennes, fortement concaves à plates en coupe transversale, non panachées; dessus vert moyen, non anthocyané ou très faiblement anthocyané; incisions peu profondes, peu nombreuses à moyennement nombreuses; sommet droit à fortement incurvé.

POUSSE FLORIFÈRE : à floraison hâtive à intermédiaire; cyme la plus haute large, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs.

DESSUS DES LOBES DE LA COROLLE DES JEUNES FLEURS : comportant au moins deux couleurs, principalement jaune clair (RHS 6D), avec du rose-rouge clair (RHS 49C).

FLEURS : doubles, de grand diamètre, à corolle comportant un nombre moyen à élevé de lobes.

LOBES DE LA COROLLE : sans incisions, à marge non enroulée, à sommet apiculé; dessus unicolore, blanc (plus clair que RHS 155B).

DESSUS DES LOBES EXTÉRIEURS DE LA COROLLE : unicolore, blanc (plus clair que RHS 155B).

Origine génétique: 'Don Basco' a été mise au point par le sélectionneur Leonardus Johannes Maria van der Knaap à partir d'un croisement contrôlé réalisé en septembre 2007, à Naaldwijk, aux Pays-Bas. Le parent femelle était le sujet '120061123-001', tandis que le parent mâle était le sujet '20011350-001'. 'Don Basco' a été sélectionnée en juillet 2008 pour son port dressé et bien ramifié, pour la couleur de ses fleurs et le nombre élevé de leurs pétales, pour la couleur et la grandeur de ses feuilles et pour son excellente longévité après production.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Don Basco' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/0608, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en Allemagne, en 2011. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Kalanchoé: 'Don Basco'



DEMANDES À L'ÉTUDE

LOBÉLIE

LOBÉLIE
(*Lobelia erinus*)

Dénomination proposée: 'KLELE10670'
Nom commercial: Magadi Electric Blue
Numéro de la demande: 10-6900
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Guido von Tubeuf, Stuttgart (Allemagne)

Variétés de référence: 'Tech Elebule' (Techno Heat Electric Blue) et 'Loboudtis' (Laguna Sky Blue)

Sommaire: 'KLELE10670' donne une plante plus haute que 'Tech Elebule'. Les pousses sont dressées chez 'KLELE10670', tandis qu'elles sont semi-dressées à horizontales chez 'Loboudtis'. Les feuilles sont plus grandes chez 'KLELE10670' que chez 'Loboudtis'. La corolle est plus longue chez 'KLELE10670' que chez 'Loboudtis'. La lèvre inférieure de la corolle est plus large chez 'KLELE10670' que chez 'Loboudtis'. Le dessus des lobes supérieurs de la corolle est d'un violet-bleu plus clair chez 'KLELE10670' que chez 'Tech Elebule'.

Description:

POUSSES : dressées, d'épaisseur moyenne, vert foncé, faiblement anthocyanées, à pubescence clairsemée.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique chez certaines feuilles, obové chez les autres, à sommet aigu; incisions peu profondes à moyennes; dessus vert foncé, glabre ou à pubescence très clairsemée.

FLEURS : simples.

LOBES SUPÉRIEURS DE LA COROLLE : obovés; dessus bleu-violet (RHS 96D-96C).

LOBES INFÉRIEURS DE LA COROLLE : tangents; dessus bleu-violet (RHS 96C-D), avec une zone blanche allongée petite à moyenne et des marques de grandeur moyenne; dessous violet-bleu clair (RHS 97A).

TUBE DE LA COROLLE : à face externe bleu-violet (RHS 96D, 94C).

Origine génétique: 'KLELE10670' est issue d'une pollinisation libre de 05 0047 par un parent mâle inconnu, réalisée au cours de l'été 2005. La nouvelle variété a été sélectionnée et mise au point par le sélectionneur Guido von Tubeuf, à Stuttgart, en Allemagne. En mai 2006, des semis ont été sélectionnés à Stuttgart pour la couleur et la qualité de leurs fleurs. En avril 2007, les semis ont été soumis à des essais en serre visant à évaluer la couleur et la qualité de leurs fleurs et l'uniformité des caractères de la plante. En août 2009, un des sujets a été choisi aux fins de commercialisation et appelé 'KLELE10670'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLELE10670' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 23 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLELE10670'

	'KLELE10670'	'Tech Elebule'*	'Loboudtis**'
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	16,8	13,0	16,1
écart-type	1,77	1,79	1,05
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>			
moyenne	4,5	3,8	2,6
écart-type	0,48	0,32	0,39

Largeur des feuilles (cm)

moyenne	1,7	1,4	0,9
écart-type	0,18	0,26	0,19

Longueur de la corolle (cm)

moyenne	2,2	1,9	1,4
écart-type	0,10	0,08	0,10

Largeur de la lèvre inférieure de la corolle (cm)

moyenne	2,1	1,8	1,4
écart-type	0,10	0,15	0,07

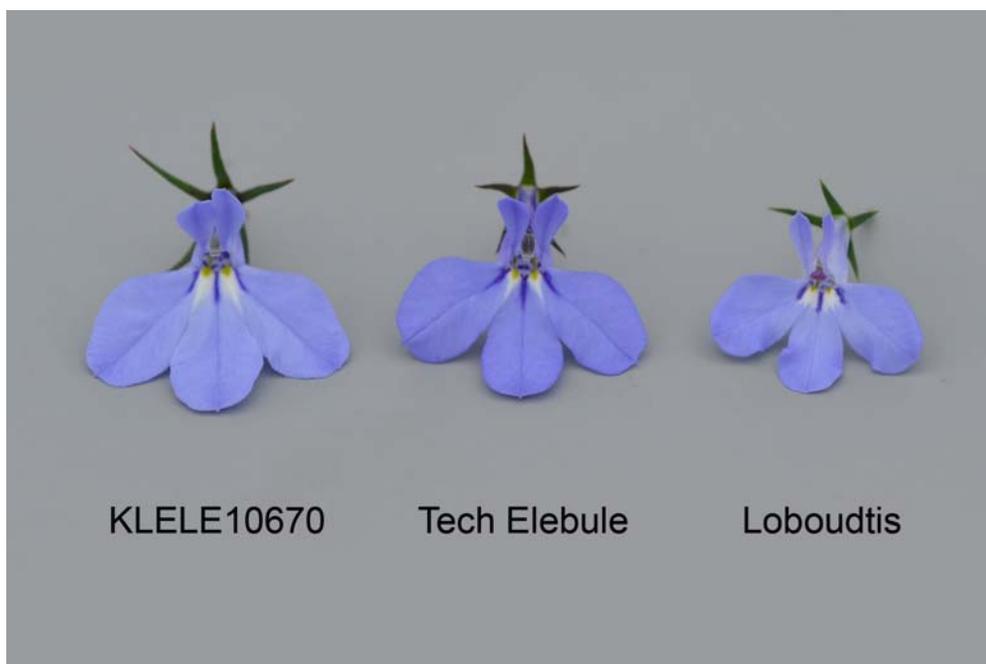
Couleur des lobes supérieurs de la corolle (RHS)

dessus	96D, avec du 96C le long de la nervure centrale	96B, avec du 94A le long de la nervure centrale	96C, avec du 96B le long de la nervure centrale
--------	---	---	---

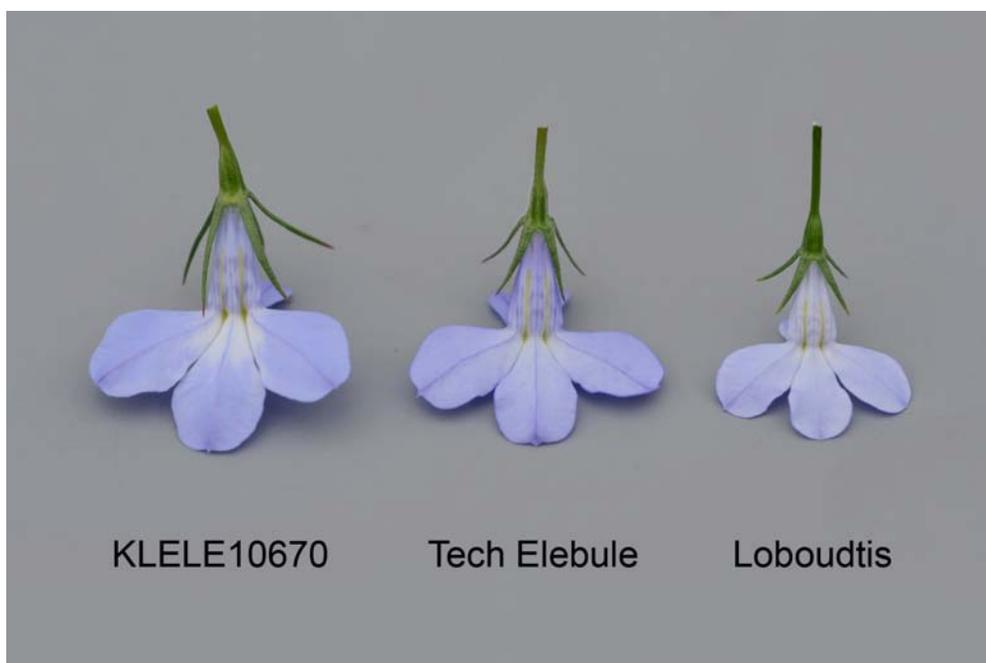
*variétés de référence



Lobélie: 'KLELE10670' (gauche) avec les variétés de référence 'Tech Elebule' (centre) et 'Loboudtis' (droite)



Lobélie: 'KLELE10670' (gauche) avec les variétés de référence 'Tech Elebule' (centre) et 'Loboudtis' (droite)



Lobélie: 'KLELE10670' (gauche) avec les variétés de référence 'Tech Elebule' (centre) et 'Loboudtis' (droite)

Dénomination proposée: 'KLELE10724'
Nom commercial: Magadi Dark Blue
Numéro de la demande: 10-6901
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Guido von Tubeuf, Stuttgart (Allemagne)

Variétés de référence: 'Tech Darbule' (Techno Dark Blue) et 'Balobwablu' (Waterfall Blue)

Sommaire: Les pousses sont plus longues chez 'KLELE10724' que chez 'Balobwablu'. Le dessus du limbe des feuilles est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez 'KLELE10724', tandis qu'il présente une pubescence moyenne chez 'Tech Darbule'. Le dessus des lobes inférieurs de la corolle est d'un violet-bleu plus foncé chez 'KLELE10724' que chez les variétés de référence. Les lobes inférieurs portent de petites marques chez 'KLELE10724', tandis qu'ils présentent des marques moyennes chez 'Tech Darbule'.

Description:

POUSSES : semi-dressées, minces à moyennes, vert foncé, faiblement à moyennement anthocyanées, à pubescence clairsemée.

LIMBE DES FEUILLES : obové, à sommet obtus; incisions peu profondes à moyennes; dessus vert foncé, glabre ou à pubescence très clairsemée.

FLEURS : simples.

LOBES SUPÉRIEURS DE LA COROLLE : obovés; dessus bleu-violet (RHS 94A), devenant bleu-violet plus foncé (RHS N89B) au sommet.

LOBES INFÉRIEURS DE LA COROLLE : espacés; dessus violet-bleu (RHS N89C), avec une petite zone blanche allongée et de petites marques; dessous bleu-violet (RHS 94B), avec du violet-bleu (RHS N89D).

TUBE DE LA COROLLE : à face externe violet-bleu (RHS N89D).

Origine génétique: 'KLELE10724' est issue d'une pollinisation croisée contrôlée de 06370 par 07132, réalisée au cours de l'été 2007. La nouvelle variété a été sélectionnée et mise au point par le sélectionneur Guido von Tubeuf, à Stuttgart, en Allemagne. En mai 2008, des semis ont été sélectionnés à Stuttgart pour leur port, leur précocité de floraison ainsi que la couleur et l'abondance de leurs fleurs. En avril 2009, les semis ont été soumis à une nouvelle évaluation dans le cadre d'essais en serre. En août 2009, un des sujets a été choisi aux fins de commercialisation et appelé 'KLELE10724'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLELE10724' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 23 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLELE10724'

	'KLELE10724'	'Tech Darbule'*	'Balobwablu'*
<i>Longueur des pousses (cm)</i>			
moyenne	24,4	22,8	18,3
écart-type	2,83	2,01	1,84
<i>Couleur des lobes inférieurs de la corolle (RHS)</i>			
dessus	plus bleu que N89C	se rapprochant le plus de 94A	se rapprochant le plus de 94A, avec tons 96B

*variétés de référence



KLELE10724

Magadi Dark Blue

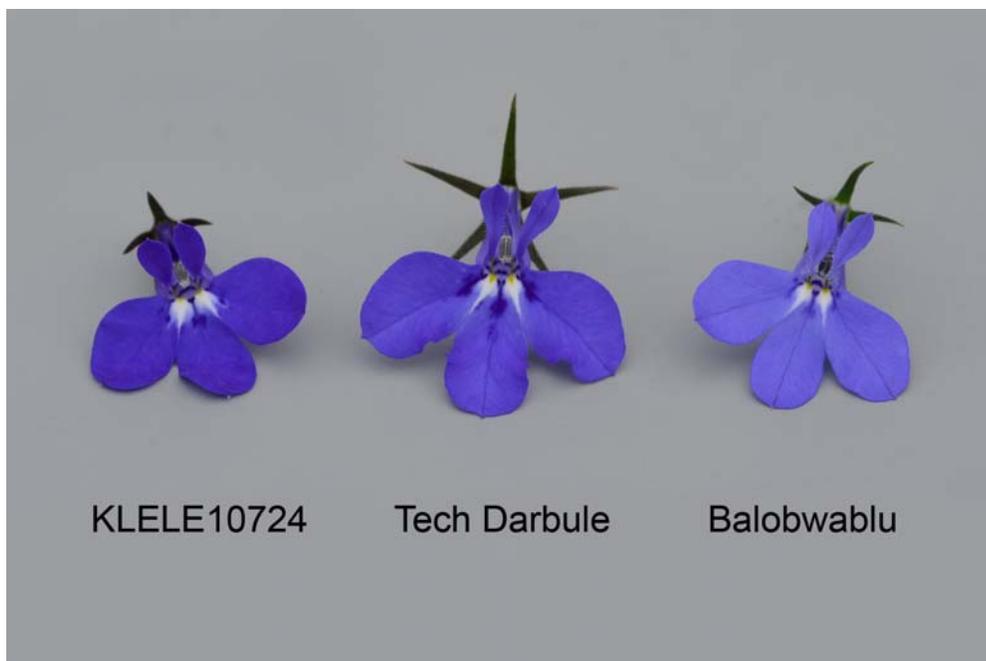
Tech Darbule

Techno Dark Blue

Balobwablu

Waterfall Blue

Lobélie: 'KLELE10724' (gauche) avec les variétés de référence 'Tech Darbule' (centre) et 'Balobwablu' (droite)



KLELE10724

Tech Darbule

Balobwablu

Lobélie: 'KLELE10724' (gauche) avec les variétés de référence 'Tech Darbule' (centre) et 'Balobwablu' (droite)



Lobélie: 'KLELE10724' (gauche) avec les variétés de référence 'Tech Darbule' (centre) et 'Balobwablu' (droite)

Dénomination proposée:	'LOBZ0001'
Nom commercial:	Techno Heat Light Purple
Numéro de la demande:	10-7138
Date de la demande:	2010/12/24
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Eric Giesen, Syngenta Seeds B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Balwalila' (Waterfall Light Lavender)

Sommaire: *Les pousses sont semi-dressées et présentent une pubescence dense chez 'LOBZ0001', tandis qu'elles sont horizontales et présentent une pubescence clairsemée chez 'Balwalila'. Les pousses et les entre-nœuds sont plus courts chez 'LOBZ0001' que chez 'Balwalila'. Le dessus du limbe des feuilles est densément pubescent chez 'LOBZ0001', tandis qu'il est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez 'Balwalila'. Au plein épanouissement, le dessus des lobes inférieurs de la corolle est violet-bleu clair chez 'LOBZ0001', tandis qu'il est violet chez 'Balwalila'. Les lobes inférieurs de la corolle portent une zone blanche petite et allongée et de grandes marques chez 'LOBZ0001', tandis qu'ils portent une zone blanche moyenne et arrondie et de petites marques chez 'Balwalila'.*

Description:

POUSSES : semi-dressées, d'épaisseur moyenne, vert clair, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, à pubescence dense.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique chez certaines feuilles, obové chez les autres, à sommet aigu; incisions peu profondes à moyennes; dessus vert clair, à pubescence dense.

FLEURS : simples.

LOBES SUPÉRIEURS DE LA COROLLE : elliptiques; dessus violet (RHS N80B-C) à l'ouverture, violet-bleu clair (RHS 76A-B) au plein épanouissement.

LOBES INFÉRIEURS DE LA COROLLE : tangents; dessus violet (RHS N80D) à l'ouverture et violet-bleu clair (RHS 76B) au plein épanouissement, avec une petite zone blanche allongée et de grandes marques; dessous violet-bleu (RHS 76A-B).

TUBE DE LA COROLLE : à face externe violette (RHS N80C-D).

Origine génétique: 'LOBZ0001' est issue d'une pollinisation croisée de 'LOB05-216-3' par 'LOB05-218-11', réalisée en mars 2006 à Andijk, aux Pays-Bas. La nouvelle variété a été sélectionnée et mise au point par le sélectionneur Eric Giesen, employé de la Syngenta Seeds B.V. à Andijk, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. En juin 2006, les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Andijk. En août 2006, un des sujets a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'LOBZ0001' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 23 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'LOBZ0001'

	'LOBZ0001'	'Balwalila**
<i>Longueur des pousses (cm)</i>		
moyenne	15,1	27,7
écart-type	1,95	3,58
<i>Longueur des entre-nœuds des pousses (cm)</i>		
moyenne	1,3	2,7
écart-type	0,24	0,34
<i>Couleur du dessus des lobes inférieurs de la corolle (RHS)</i>		
au plein épanouissement	76B	N82B avec du N81B au sommet et le long de la nervure centrale

*variété de référence



Lobélie: 'LOBZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Balwalila' (droite)



Lobélie: 'LOBZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Balwalila' (droite)



Lobélie: 'LOBZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Balwalila' (droite)

Dénomination proposée: 'LOBZ0002'
Nom commercial: Techno Heat Upright White
Numéro de la demande: 10-7139
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Eric Giesen, Syngenta Seeds B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Weslowhite' (Hot White) et 'KLELE08621' (Magadi White)

Sommaire: 'LOBZ0002' donne une plante plus haute que les variétés de référence. Les pousses sont semi-dressées chez 'LOBZ0002', tandis qu'elles sont horizontales chez 'KLELE08621'. Les pousses sont vert foncé et moyennement pubescentes chez 'LOBZ0002', alors qu'elles sont vert clair et glabres ou à pubescence très clairsemée chez 'Weslowhite'. Les feuilles sont plus longues chez 'LOBZ0002' que chez 'KLELE08621'. Le limbe des feuilles est vert foncé chez 'LOBZ0002', alors qu'il est vert clair chez 'Weslowhite'. Le limbe des feuilles est en outre moyennement pubescent chez 'LOBZ0002', tandis qu'il est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez 'KLELE08621'. La corolle est plus longue chez 'LOBZ0002' que chez 'KLELE08621'. La lèvre inférieure de la corolle est plus large chez 'LOBZ0002' que chez 'KLELE08621'. Les lobes inférieurs de la corolle ne présentent aucune marque chez 'LOBZ0002', tandis qu'ils portent de petites marques chez 'Weslowhite'. La face externe du tube de la corolle est blanche chez 'LOBZ0002', tandis qu'elle est violet-bleu clair chez 'Weslowhite'.

Description:

POUSSES : semi-dressées, d'épaisseur moyenne, vert foncé, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, à pubescence moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique, à sommet aigu; incisions peu profondes à moyennes; dessus vert foncé.

FLEURS : simples.

LOBES SUPÉRIEURS DE LA COROLLE : obovés; dessus blanc (RHS NN155D).

LOBES INFÉRIEURS DE LA COROLLE : tangents, blancs (RHS NN155D) sur leurs deux faces; dessus sans marques, sans zone blanche ou avec une très petite zone blanche.

TUBE DE LA COROLLE : à face externe blanche (RHS NN155D).

Origine génétique: 'LOBZ0002' est issue d'une pollinisation croisée de 'LOB07-244-2' par 'LOB07-223-1', réalisée en février 2007 à Andijk, aux Pays-Bas. La nouvelle variété a été sélectionnée et mise au point par le sélectionneur Eric Giesen, employé de la Syngenta Seeds B.V. à Andijk, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. En mai 2007, les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Andijk. En juillet 2007, un des sujets a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'LOBZ0002' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 23 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 28 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'LOBZ0002'

	'LOBZ0002'	'Weslowhite**	'KLELE08621**
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	15,4	8,8	13,3
écart-type	0,85	1,23	1,58
<i>Longueur des pousses (cm)</i>			
moyenne	16,8	13,3	19,4
écart-type	0,98	1,10	2,66
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>			
moyenne	3,5	3,1	2,5
écart-type	0,31	0,36	0,31
<i>Longueur de la corolle (cm)</i>			
moyenne	2,0	2,1	1,6
écart-type	0,10	0,10	0,06
<i>Largeur de la lèvre inférieure de la corolle (cm)</i>			
moyenne	1,9	1,9	1,5
écart-type	0,10	0,11	0,06
<i>Couleur du tube de la corolle (RHS)</i>			
face externe	NN155D	plus clair que 76D	NN155D

*variétés de référence



Lobélie: 'LOBZ0002' (gauche) avec les variétés de référence 'Hot White' (centre) et 'KLELE08621' (droite)



Lobélie: 'LOBZ0002' (gauche) avec les variétés de référence 'Hot White' (centre) et 'KLELE08621' (droite)



Lobélie: 'LOBZ0002' (gauche) avec les variétés de référence 'Hot White' (centre) et 'KLELE08621' (droite)

Dénomination proposée:	'LOBZ0004'
Nom commercial:	Techno Heat Upright Light Blue
Numéro de la demande:	11-7412
Date de la demande:	2011/11/01
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Eric Giesen, Syngenta Seeds B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Balwatazmi' (Waterfall Azure Mist) et 'KLELE10670' (Magadi Electric Blue)

Sommaire: 'LOBZ0004' donne une plante plus haute que 'Balwatazmi'. Les pousses sont dressées chez 'LOBZ0004', tandis qu'elles sont semi-dressées chez 'Balwatazmi'. Les pousses sont en outre plus courtes chez 'LOBZ0004' que chez 'Balwatazmi'. Les feuilles sont plus étroites chez 'LOBZ0004' que chez 'KLELE10670'. Le limbe des feuilles présente des incisions peu profondes à moyennes chez 'LOBZ0004', tandis qu'il présente des incisions moyennes à profondes chez 'Balwatazmi'. La corolle est plus longue chez 'LOBZ0004' que chez 'Balwatazmi'. La lèvre inférieure de la corolle est plus large chez 'LOBZ0004' que chez 'Balwatazmi'. Les lobes inférieurs de la corolle portent une zone blanche grande et arrondie chez 'LOBZ0004', alors que chez 'KLELE10670' cette zone est petite à moyenne et allongée. Les lobes inférieurs de la corolle portent en outre des marques petites à moyennes chez 'LOBZ0004', tandis que chez 'Balwatazmi' ces marques sont généralement absentes.

Description:

POUSSES : dressées, d'épaisseur moyenne, vert moyen, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, glabres ou à pubescence très clairsemée.

LIMBE DES FEUILLES : oblancéolé, à sommet obtus chez la plupart des feuilles; incisions peu profondes à moyennes; dessus vert moyen, glabre ou à pubescence très clairsemée.

FLEURS : simples.

LOBES SUPÉRIEURS DE LA COROLLE : obovés; dessus bleu-violet (RHS 96C-D).

LOBES INFÉRIEURS DE LA COROLLE : tangents, dessus violet-bleu clair (RHS 97B) avec du bleu-violet (RHS 96B) au sommet, avec une grande zone blanche arrondie et des marques petites à moyennes; dessous bleu-violet clair (RHS 97C) avec du blanc (RHS NN155B) à la base.

TUBE DE LA COROLLE : à face externe bleu-violet à bleu-violet clair (RHS 97A-B).

Origine génétique: 'LOBZ0004' est issue d'une pollinisation croisée de 'LOB06-235-2' par 'LOB1117-1', réalisée en janvier 2007 à Andijk, aux Pays-Bas. La nouvelle variété a été sélectionnée et mise au point par le sélectionneur Eric Giesen, employé de la Syngenta Seeds B.V. à Andijk, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. En mai 2007, les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Andijk. En août 2007, un des sujets a été sélectionné pour son port et pour la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'LOBZ0004' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 23 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

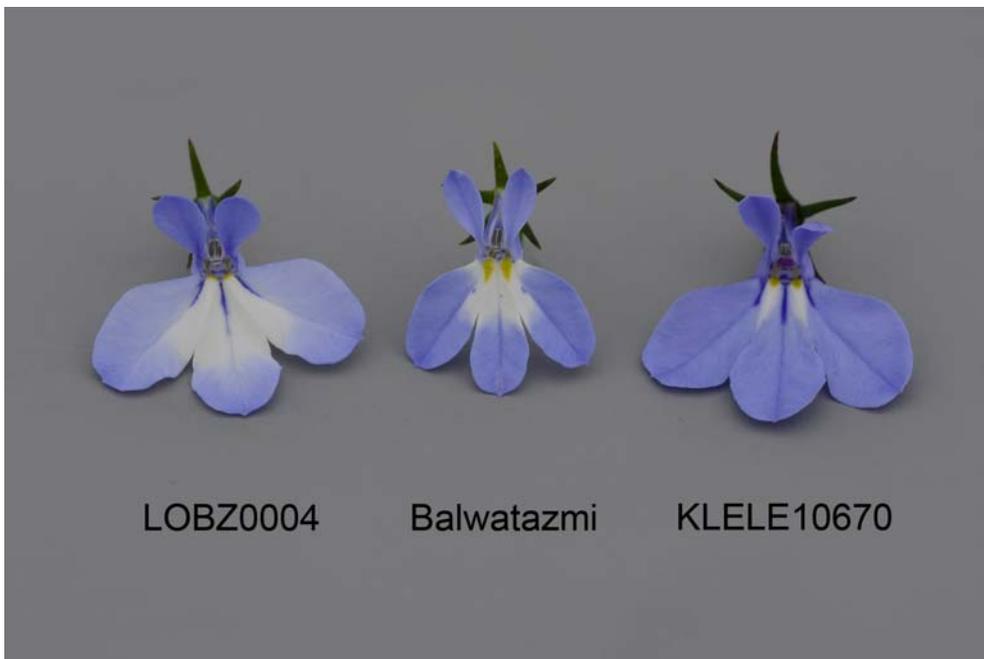
Tableau de comparaison pour 'LOBZ0004'

	'LOBZ0004'	'Balwatazmi'*	'KLELE10670'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	18,3	13,2	16,8
écart-type	0,86	1,74	1,77
<i>Longueur des pousses (cm)</i>			
moyenne	16,9	21,6	18,2
écart-type	1,29	1,77	1,84
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>			
moyenne	1,3	1,4	1,7
écart-type	0,13	0,21	0,18
<i>Longueur de la corolle (cm)</i>			
moyenne	2,1	1,7	2,2
écart-type	0,11	0,06	0,10
<i>Largeur de la lèvre inférieure de la corolle (cm)</i>			
moyenne	2,0	1,3	2,1
écart-type	0,12	0,07	0,10

*variétés de référence



Lobélie: 'LOBZ0004' (gauche) avec les variétés de référence 'Balwatazmi' (centre) et 'KLELE10670' (droite)



Lobélie: 'LOBZ0004' (gauche) avec les variétés de référence 'Balwatazmi' (centre) et 'KLELE10670' (droite)



Lobélie: 'LOBZ0004' (gauche) avec les variétés de référence 'Balwatazmi' (centre) et 'KLELE10670' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

MANDEVILLA

MANDEVILLA (*Mandevilla*)

Dénomination proposée: 'Sunparacoho'
Nom commercial: Sun Parasol Pretty White
Numéro de la demande: 10-6800
Date de la demande: 2010/01/11
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Tomoya Misato, Suntory Flowers Limited (Japon)

Variété de référence: 'Fisrix Whit'

Sommaire: *Les pédicelles sont plus longs chez 'Sunparacoho' que chez 'Fisrix Whit'. Ils sont faiblement anthocyanés chez la variété candidate, alors qu'ils ne sont pas anthocyanés chez la variété de référence.*

Description:

PLANTE : volubile, moyenne à haute, à base légèrement ligneuse.

TIGES : vert moyen, non anthocyanées, glabres.

FEUILLES : opposées le long de la tige.

PÉTIOLE : non anthocyané, glabre.

LIMBE DES FEUILLES : obové, à sommet acuminé, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus vert foncé, fortement luisant, glabre; dessous vert moyen, glabre.

INFLORESCENCE : grappe.

PÉDICELLE : vert moyen, à base faiblement anthocyanée, glabre.

BOUTONS FLORAUX : en forme de truelle inversée.

CALICE : à cinq lobes; moitié basale vert moyen; moitié distale vert clair.

TUBE DE LA COROLLE : vert clair, en forme d'entonnoir.

GORGE DE LA COROLLE : à face externe jaune clair; face interne orange-jaune perdant de l'éclat vers la moitié distale.

LOBES DE LA COROLLE : asymétriques, à sommet aigu, à marge moyennement ondulée; partie distale droite en coupe longitudinale; dessus blanc.

ÉTAMINES : au nombre de cinq, à filet jaune clair, à anthère jaune-orange.

OVAIRE : vert clair.

Origine génétique: 'Sunparacoho' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive 'M-7' par la variété exclusive 'M-1', réalisée en 2004 dans un secteur isolé du Centre de recherche et développement d'OMI de la Suntory Flowers Ltd., dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En octobre 2005, un des sujets a été sélectionné. Le sujet a été bouturé, et les boutures ont été mises en terre dans des pots. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués d'avril à novembre 2006 quant à leurs caractères morphologiques, ce qui a permis d'établir que 'Sunparacoho' est une variété distincte, à caractères uniformes et stables.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Sunparacoho' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2010/0674, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par le Naktuinbouw, à Roelofarendsveen, aux Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.



Mandevilla: 'Sunparacoho'



DEMANDES À L'ÉTUDE

PATATE DOUCE ORNEMENTALE

PATATE DOUCE ORNEMENTALE (*Ipomoea batatas*)

Dénomination proposée:	'NCORNSP-013GNLC'
Nom commercial:	Illusion Garnet Lace
Numéro de la demande:	11-7244
Date de la demande:	2011/03/24
Requérant:	North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	G. Craig Yench, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis) Kenneth Pecota, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis) Meri K. Reeber, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Sweet Caroline Bronze'

Sommaire: *Les tiges présentent une pubescence très clairsemée chez 'NCORNSP-013GNLC', tandis qu'elles sont moyennement pubescentes chez 'Sweet Caroline Bronze'. Les pousses et le limbe des feuilles sont plus courts chez 'NCORNSP-013GNLC' que chez 'Sweet Caroline Bronze'. Le lobe terminal du limbe est plus étroit chez 'NCORNSP-013GNLC' que chez 'Sweet Caroline Bronze'. Le dessus du limbe est d'un brun-gris plus foncé chez 'NCORNSP-013GNLC' que chez 'Sweet Caroline Bronze'. Le dessous du limbe est fortement anthocyané et violet foncé chez 'NCORNSP-013GNLC', alors qu'il est moyennement anthocyané et violet foncé à violet avec des plages vertes chez 'Sweet Caroline Bronze'. 'NCORNSP-013GNLC' produit une inflorescence, alors que 'Sweet Caroline Bronze' n'en produit pas.*

Description:

PLANTE : étalée-rampante, moyennement ramifiée.

TIGES : d'épaisseur moyenne, lisses, brun foncé à rouge-violet foncé (RHS N186C-D), moyennement à fortement anthocyanées, à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : alternes, simples, palmatilobées, à lobes séparés par des sinus profonds, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, non panachées, à sommet acuminé, à base sagittée; dessus initialement vert clair (RHS 144C), virant au brun-gris (plus foncé que RHS N199A) à maturité puis au brun foncé (RHS 200A) avec l'âge, à nervures violet noirâtre (RHS N187A); dessous initialement vert clair (RHS 145B-C), virant au violet foncé (RHS N79B) à maturité, fortement anthocyané.

PÉTIOLE : moyennement à fortement anthocyané.

INFLORESCENCE : à rachis violet-rouge, fortement anthocyané, à forte densité de fleurs.

COROLLE : violet-bleu clair (RHS 76D) sur ses deux faces; tube de la corolle violet-bleu clair (RHS 76C) sur sa face externe, violet-bleu plus foncé (RHS 76A) sur sa face interne.

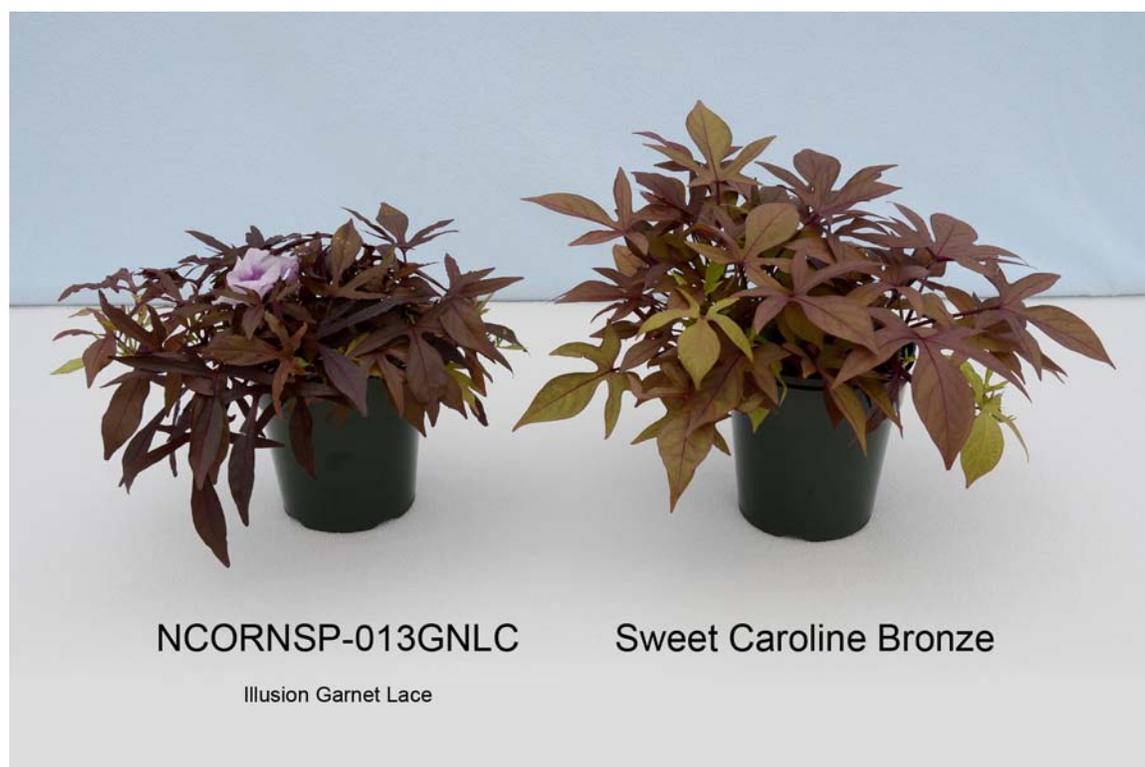
Origine génétique: 'NCORNSP-013GNLC' est issue d'un croisement classique réalisé à la North Carolina State University, à Raleigh, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Les graines issues de nombreux croisements ont été récoltées de septembre 2007 à avril 2008 et semées en serre au printemps 2008. Cette population de semis a fait l'objet d'un premier cycle de sélection, et les sujets sélectionnés ont été repiqués et cultivés en serre dans des pots de 15 cm. En mai 2008, deux boutures ont été prélevées sur chacun des sujets sélectionnés. En juillet 2008, les jeunes plants ainsi obtenus ont été repiqués au champ en parcelles non répétées de deux plants à la Horticultural Crops Research Station, à Clinton, en Caroline du Nord. Un sujet de la nouvelle variété a été sélectionné le 15 août 2008 pour un certain nombre de caractères exceptionnels, dont le port et la vigueur de la plante ainsi que la couleur et la forme du feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'NCORNSP-013GNLC' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 3 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 31 mai chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NCORNSP-013GNLC'

	'NCORNSP-013GNLC'	'Sweet Caroline Bronze'*
<i>Longueur des pousses (cm)</i>		
moyenne	19,7	32,4
écart-type	2,55	19,59
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	8,1	10,2
écart-type	0,67	0,96
<i>Largeur du lobe terminal des feuilles (RHS)</i>		
moyenne	2,3	3,6
écart-type	0,17	0,60
<i>Couleur du limbe des feuilles (RHS)</i>		
dessus	plus foncé que N199A à 200A	199A à N199B
dessus - nervures	N187A	187A-B
dessous	moins vif que N79B	N77C-D
dessous - nervures	N79B	N77B

*variété de référence



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-013GNLC' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Bronze' (droite)



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-013GNLC' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Bronze' (droite)



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-013GNLC' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Bronze' (droite)

Dénomination proposée: 'NCORNSP-014BWPI'
Nom commercial: Sweet Caroline Bewitched Imp.
Numéro de la demande: 11-7245
Date de la demande: 2011/03/24
Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: G. Craig Yench, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
 Kenneth Pecota, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
 Meri K. Reeber, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'

Sommaire: 'NCORNSP-014BWPI' donne une plante plus courte et plus étroite que 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'. Les pousses sont plus courtes chez 'NCORNSP-014BWPI' que chez 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'. Le limbe des feuilles est plus large chez 'NCORNSP-014BWPI' que chez 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'. Les feuilles sont réniformes chez 'NCORNSP-014BWPI', tandis qu'elles sont cordées chez 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'. Les feuilles sont lobées et comportent un petit nombre de dents chez 'NCORNSP-014BWPI', tandis qu'elles sont entières et non lobées chez 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'. Les feuilles sont en outre moyennement à fortement cloquées chez 'NCORNSP-014BWPI', alors qu'elles sont non cloquées à faiblement cloquées chez 'Sweet Caroline Sweetheart Purple'. De plus, 'NCORNSP-014BWPI' diffère légèrement de 'Sweet Caroline Sweetheart Purple' par la couleur des deux faces de ses feuilles.

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.

TIGES : d'épaisseur moyenne, lisses, brun foncé à rouge-violet foncé (RHS N186C-D), fortement anthocyanées, à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : alternes, simples, réniformes, lobées, dentées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, non panachées, moyennement à fortement cloquées, à sommet acuminé, à base cordée; lobes séparés par des sinus peu profonds; dents peu nombreuses, moyennes à grandes; dessus initialement vert-brun (RHS 146D), virant au noir-gris (plus gris que RHS N186A) à maturité, à nervures brun foncé (RHS N186C); dessous initialement vert-brun (RHS 147C), devenant noir à brun foncé (RHS N186B-C) à maturité, fortement anthocyané, à nervures violet foncé (RHS N79B).

PÉTIOLE : fortement anthocyané.

Origine génétique: 'NCORNSP-014BWPI' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive NC5309-019ORN par un mélange de pollens provenant de sujets inconnus, réalisée à la North Carolina State University, à Raleigh, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Les graines ainsi obtenues ont été récoltées entre juin et novembre 2008 et semées en serre en février 2009. La population de semis demi-frères a fait l'objet d'un premier cycle de sélection dans les plateaux de culture, et les sujets sélectionnés ont été repiqués et cultivés en serre dans des pots de 15 cm. En mai 2009, deux boutures ont été prélevées sur chacun des sujets sélectionnés. En juillet 2009, les jeunes plants ainsi obtenus ont été repiqués au champ en parcelles non répétées de deux plants à la Horticultural Crops Research Station, à Clinton, en Caroline du Nord. Un sujet de la nouvelle variété a été sélectionné le 19 août 2009 pour un certain nombre de caractères exceptionnels, dont le port et la vigueur de la plante ainsi que la couleur et la forme du feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'NCORNSP-014BWPI' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 3 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NCORNSP-014BWPI'

	'NCORNSP-014BWPI'	'Sweet Caroline Sweetheart Purple'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	16,2	24,9
écart-type	1,99	3,08
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	27,8	40,3
écart-type	2,35	4,84

Longueur des pousses (cm)

moyenne	9,0	18,3
écart-type	0,66	1,98

Largeur du limbe des feuilles (cm)

moyenne	9,9	6,6
écart-type	0,57	0,40

Couleur du limbe des feuilles (RHS)

dessus	plus gris que N186A	plus vert que N186A
dessous	N186B-C	plus clair que 79A

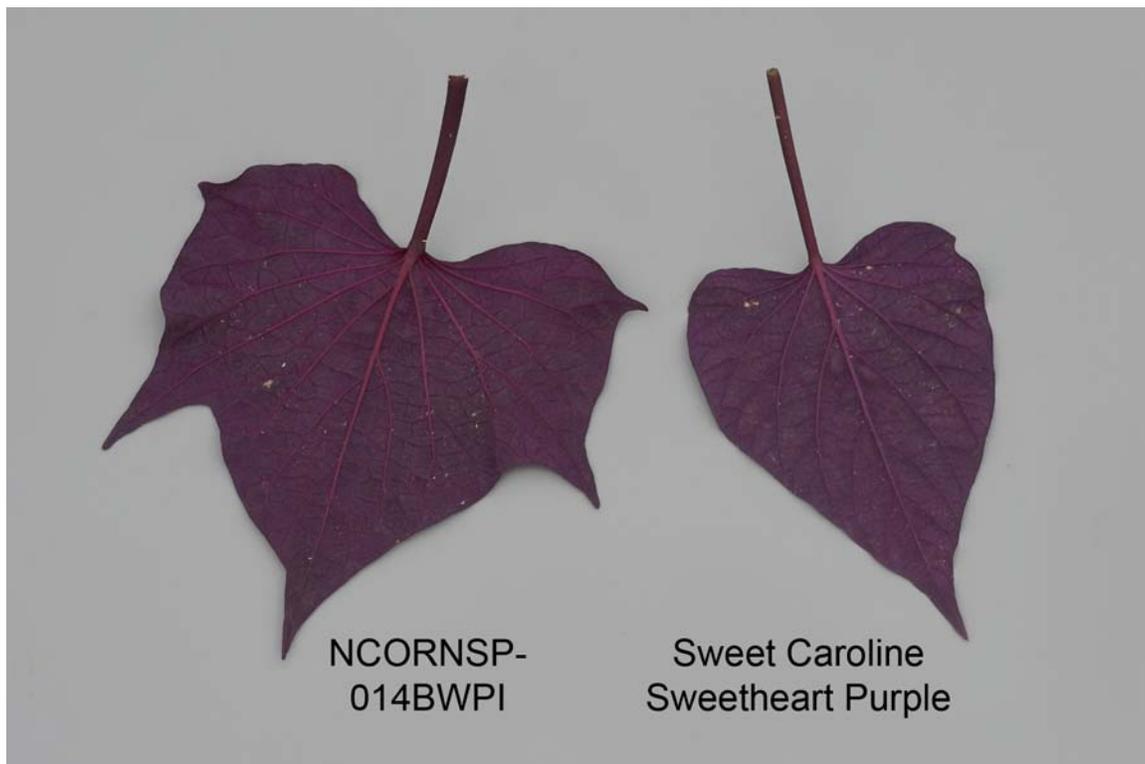
*variété de référence



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-014BWPI' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Sweetheart Purple' (droite)



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-014BWPI' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Sweetheart Purple' (droite)



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-014BWPI' (gauche) avec la variété de référence 'Sweet Caroline Sweetheart Purple' (droite)

Dénomination proposée: 'NCORNSP-015SCPI'
Nom commercial: Sweet Caroline Raven
Numéro de la demande: 11-7246
Date de la demande: 2011/03/24
Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: G. Craig Yenko, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
 Kenneth Pecota, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
 Meri K. Reeber, North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Seki Blapalm' (Sidekick Black)

Sommaire: *Le dessus du limbe des feuilles est noir chez 'NCORNSP-015SCPI', tandis qu'il est noir avec des tons verts chez 'Seki Blapalm'. Les lobes inférieurs des feuilles sont séparés par des sinus peu profonds chez 'NCORNSP-015SCPI', tandis qu'ils sont séparés par des sinus moyens à profonds chez 'Seki Blapalm'. Les inflorescences sont plus nombreuses chez 'NCORNSP-015SCPI' que chez 'Seki Blapalm'.*

Description:

PLANT : buissonnante-arrondie, fortement ramifiée.

TIGES : d'épaisseur moyenne, lisses, violet-rouge, fortement anthocyanées, à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : alternes, simples, palmées, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, non panachées, à trois ou cinq lobes; lobes séparés par des sinus profonds, sauf les lobes inférieurs, qui sont séparés par des sinus peu profonds; sommet acuminé; base profondément cordée; dessus initialement vert foncé (RHS 147A), virant au noir (RHS N186A) à maturité puis au noir plus foncé (RHS 202A) avec l'âge, à nervures violet-brun (plus foncé que RHS N187A); dessous initialement vert-brun (RHS 138B), devenant violet foncé (moins vif que RHS N79A) à maturité, fortement anthocyané.

PÉTIOLE : fortement anthocyané.

INFLORESCENCE : à rachis violet-rouge, fortement anthocyané, à densité moyenne de fleurs.

COROLLE : à lobe supérieur violet-bleu clair (RHS 76C) avec du violet-bleu plus clair (RHS 76D) à la base; tube de la corolle violet-bleu clair (RHS 78C-D) avec du violet (RHS N78B) à la base et sur les nervures.

Origine génétique: 'NCORNSP-015SCPI' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive NC1926-001ORN par un mélange de pollens provenant de sujets inconnus, réalisée à la North Carolina State University, à Raleigh, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Les graines ainsi obtenues ont été récoltées entre septembre 2005 et avril 2006 et semées en serre au printemps 2006. La population de semis demi-frères a fait l'objet d'un premier cycle de sélection dans les plateaux de culture, et les sujets sélectionnés ont été repiqués et cultivés en serre dans des pots de 15 cm. En mai 2006, deux boutures ont été prélevées sur chacun des sujets sélectionnés. En juillet 2006, les jeunes plants ainsi obtenus ont été repiqués au champ en parcelles non répétées de deux plants à la Horticultural Crops Research Station, à Clinton, en Caroline du Nord. Un sujet de la nouvelle variété a été sélectionné le 26 septembre 2006 pour un certain nombre de caractères exceptionnels, dont le port et la vigueur de la plante ainsi que la couleur et la forme du feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'NCORNSP-015SCPI' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 3 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'NCORNSP-015SCPI'

	'NCORNSP-015SCPI'	'Seki Blapalm**'
Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
dessus	moins vif que N186A, virant au 202A avec l'âge	plus vert que N186A

*variété de référence



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-015SCPI' (gauche) avec la variété de référence 'Seki Blapalm' (droite)



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-015SCPI' (gauche) avec la variété de référence 'Seki Blapalm' (droite)



Patate douce ornementale: 'NCORNSP-015SCPI' (gauche) avec la variété de référence 'Seki Blapalm' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

PÉTUNIA

PÉTUNIA

(Petunia xhybrida)

Dénomination proposée: 'Balspunlu'
Nom commercial: Sun Spun Blue
Numéro de la demande: 11-7230
Date de la demande: 2011/03/22
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Margaret M. Hurkman, Santa Maria, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Whip Bule' (Whispers Blue)

Sommaire: 'Balspunlu' donne une plante dressée, alors que 'Whip Bule' donne une plante semi-dressée à rampante. Les tiges et les feuilles sont plus courtes chez 'Balspunlu' que chez 'Whip Bule'. Les tiges sont minces chez 'Balspunlu', tandis qu'elles sont d'épaisseur moyenne chez 'Whip Bule'. Le sommet des feuilles est très aigu chez 'Balspunlu', alors qu'il est modérément aigu chez 'Whip Bule'. La marge des lobes de la corolle est fortement ondulée chez 'Balspunlu', alors qu'elle est faiblement à moyennement ondulée chez 'Whip Bule'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont faiblement marquées chez 'Balspunlu', alors qu'elles sont moyennement marquées chez 'Whip Bule'.

Description:

PLANTE : dressée, à tiges minces.

FEUILLES : les unes ovées et les autres elliptiques, non panachées, à sommet très aigu; dessus vert clair à vert moyen.

SÉPALES : linéaires, non anthocyanés.

FLEURS : simples, hypocratériformes, à nervures violettes.

LOBES DE LA COROLLE : à marge fortement ondulée; dessus unicolore, violet foncé (beaucoup plus foncé que RHS 86A) à l'ouverture, violet foncé (RHS 86A, mais plus vif) au plein épanouissement, devenant violet-bleu (RHS 86B-D) avec le temps, à nervures moyennement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : violette (RHS 77A), à nervures noires (RHS 202A) faiblement marquées.

ANTHÈRES : violettes avant la déhiscence.

Origine génétique: 'Balspunlu' est issue d'une pollinisation croisée entre les sélections généalogiques exclusives 4118-2 (parent femelle) et 3130-2-2 (parent mâle), réalisée en juin 2006 à Arroyo Grande, en Californie, aux États-Unis, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port compact, son mode de ramification et la grandeur de ses fleurs. La sélection initiale a eu lieu en mai 2007. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées dans des pots de 15 cm le 19 avril dans le cas de la variété candidate et le 25 avril dans le cas de la variété de référence. Les observations et mesures ont été faites le 28 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balspunlu'

	'Balspunlu'	'Whip Bule'*
Longueur des tiges (cm)		
moyenne	14,9	23,9
écart-type	2,18	3,64

Longueur des feuilles (cm)

moyenne	2,8	3,3
écart-type	0,38	0,13

*variété de référence



Pétunia: 'Balspunlu' (gauche) avec la variété de référence 'Whip Bule' (droite)



Pétunia: 'Balspunlu' (gauche) avec la variété de référence 'Whip Bule' (droite)



Pétunia: 'Balspunlu' (gauche) avec la variété de référence 'Whip Bule' (droite)

Dénomination proposée: 'Hoobenhime'
Numéro de la demande: 12-7490
Date de la demande: 2012/01/30
Requérant: Goto, Koji, Fusako and Susumu, Fujisawa City (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Fusako Goto, Fujisawa City (Japon)
 Koji Goto, Fujisawa City (Japon)
 Susumu Goto, Koza (Japon)

Variété de référence: 'Temari' (Supertunia Raspberry Blast)

Sommaire: *Les feuilles et les fleurs sont plus petites chez 'Hoobenhime' que chez 'Temari'. À l'ouverture, la marge du dessus de la corolle est violet plus foncé chez 'Hoobenhime' que chez 'Temari'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée à rampante, à tiges moyennes à épaisses.

FEUILLES : les unes ovées et les autres elliptiques, non panachées, à sommet modérément aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : les uns linéaires et les autres oblancéolés, non anthocyanés.

FLEURS : simples, en entonnoir, à nervures jaunes.

LOBES DE LA COROLLE : à marge faiblement ondulée; dessus bicolore, rose-bleu (RHS N74D) avec du violet (RHS 71A-B) sur la marge à l'ouverture, violet (RHS 75B) et rose-bleu (RHS N74D) avec du violet (RHS N74A) sur la marge au plein épanouissement, à nervures faiblement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : violet-bleu clair (RHS 76D), à nervures grises (RHS 197B) moyennement marquées.

ANTHÈRES : blanc jaunâtre avant la déhiscence.

Origine génétique: 'Hoobenhime' est issue d'une mutation de plante entière découverte chez la lignée généalogique 'Usubenhime' en mai 2007, à Kanagawa, au Japon. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur et la grandeur de ses fleurs. De novembre 2007 à décembre 2008, le sujet sélectionné a été multiplié par bouturage, puis évalué de façon

répétée quant à son uniformité. La stabilité des caractères après plusieurs générations de multiplication végétative a été confirmée en avril 2009. Cette lignée a été nommée 'Hoobenhime'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 25 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Hoobenhime'

	'Hoobenhime'	'Temari'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,8	4,0
écart-type	0,37	0,36
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,2	3,0
écart-type	0,23	0,23
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>		
moyenne	3,9	5,6
écart-type	0,11	0,18
<i>Couleur secondaire de la corolle à l'ouverture (RHS)</i>		
dessus	plus vif que 71A-B	plus foncé que N74A

*variété de référence



Pétunia: 'Hoobenhime' (gauche) avec la variété de référence 'Temari' (droite)



Pétunia: 'Hoobenhime' (gauche) avec la variété de référence 'Temari' (droite)



Pétunia: 'Hoobenhime' (gauche) avec la variété de référence 'Temari' (droite)

Dénomination proposée: 'PEHY0002'
Nom commercial: Picnic Violet
Numéro de la demande: 10-7131
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Littletonia Ultra Purple'

Sommaire: 'PEHY0002' donne une plante dressée, alors que 'Littletonia Ultra Purple' donne une plante semi-dressée à rampante. Les feuilles sont plus longues chez 'PEHY0002' que chez 'Littletonia Ultra Purple'. Les nervures du dessus des lobes de la corolle sont moyennement marquées chez 'PEHY0002', alors qu'elles sont fortement marquées chez 'Littletonia Ultra Purple'.

Description:

PLANTE : dressée, à tiges minces.

FEUILLES : elliptiques, non panachées, à sommet très aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : les uns linéaires et les autres oblancéolés, non anthocyanés.

FLEURS : simples, en entonnoir, à nervures violettes (presque noires).

LOBES DE LA COROLLE : à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus unicolore, violet (plus foncé que N81A) à l'ouverture, violet (N78A) au plein épanouissement, devenant violet (RHS N81A) avec des tons violet plus clair (RHS N82A) avec le temps, à nervures moyennement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : violette (RHS 77B), à nervures noires (RHS N186A) faiblement marquées.

ANTHÈTES : bleu clair avant la déhiscence.

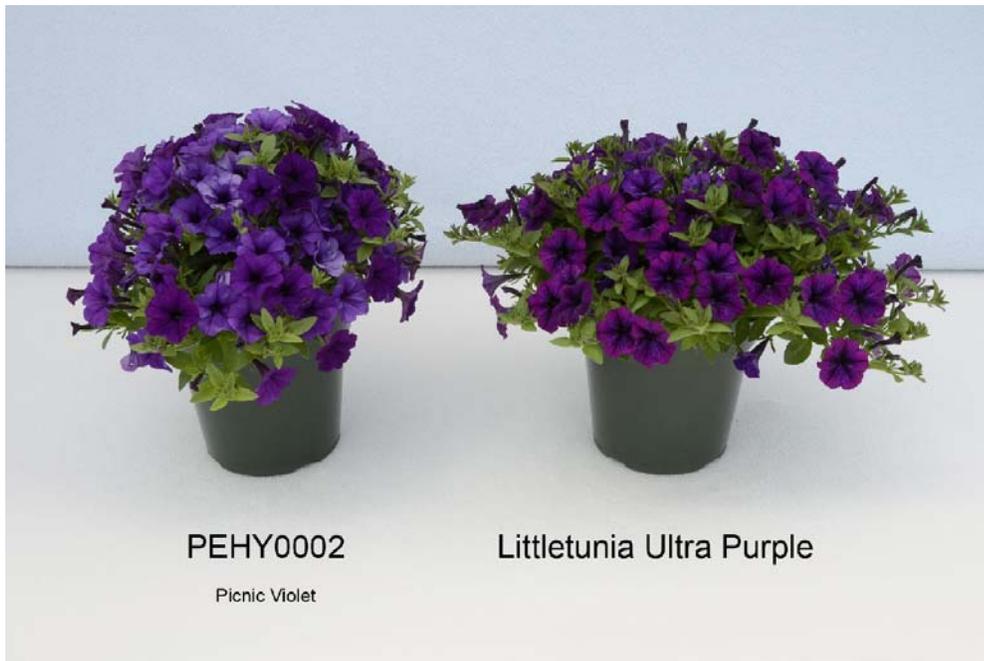
Origine génétique: 'PEHY0002' est issue d'un croisement contrôlé entre '1789-2' (parent femelle) et 'Pic Rossa' (parent mâle), réalisé en août 2007 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis. En mars 2008, un sujet unique a été sélectionné parmi la descendance pour son port, ses caractéristiques de production et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 25 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PEHY0002'

	'PEHY0002'	'Littletonia Ultra Purple'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	3,7	2,8
écart-type	0,26	0,22

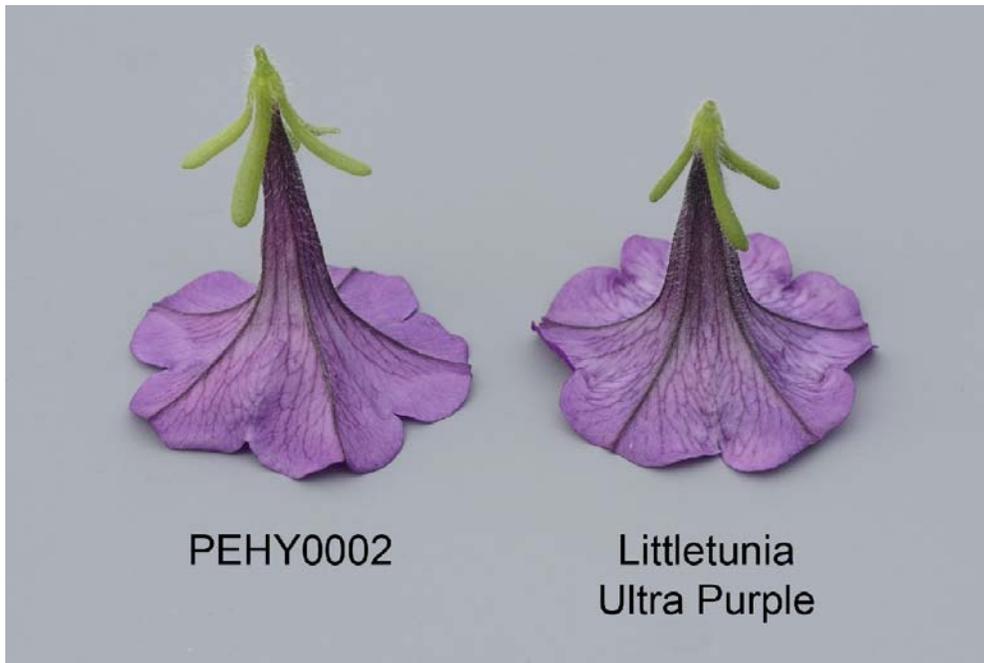
*variété de référence



Pétunia: 'PEHY0002' (gauche) avec la variété de référence 'Littletonia Ultra Purple' (droite)



Pétunia: 'PEHY0002' (gauche) avec la variété de référence 'Littletonia Ultra Purple' (droite)



Pétunia: 'PEHY0002' (gauche) avec la variété de référence 'Littletunia Ultra Purple' (droite)

Dénomination proposée: 'PEHY0003'
Nom commercial: Sanguna Purple Imp.
Numéro de la demande: 10-7132
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sunpurple' (Surfinia Brilliant Pink)

Sommaire: *Les tiges du tiers inférieur de la plante sont d'épaisseur moyenne chez 'PEHY0003', alors qu'elles sont épaisses chez 'Sunpurple'. Les feuilles sont ovées chez 'PEHY0003', alors que la plupart des feuilles sont elliptiques chez 'Sunpurple'. Le sommet des feuilles est très aigu chez 'PEHY0003', tandis qu'il est modérément aigu chez 'Sunpurple'. Les sépales sont plus courts et plus étroits chez 'PEHY0003' que chez 'Sunpurple'. Les sépales de 'PEHY0003' sont linéaires, alors que ceux de 'Sunpurple' sont obovés. Les nervures du dessus des lobes de la corolle sont moyennement marquées chez 'PEHY0003', alors qu'elles sont fortement marquées chez 'Sunpurple'. La marge des lobes de la corolle est faiblement à moyennement ondulée chez 'PEHY0003', alors qu'elle est fortement ondulée chez 'Sunpurple'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée à rampante, à tiges d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : ovées, non panachées, à sommet très aigu; dessus vert moyen à vert foncé.

SÉPALES : linéaires, non anthocyanés.

FLEURS : simples, hypocratériformes, à nervures violet-rouge.

LOBES DE LA COROLLE : à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus unicolore, violet (plus foncé que RHS 71A) à l'ouverture, violet (plus foncé et plus rouge que RHS N74A) au plein épanouissement, à nervures moyennement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : violette (RHS 77A-B) devenant violet plus clair (RHS 77D) vers la base, à nervures violet foncé (RHS N79A) moyennement marquées.

ANTHÈRES : gris clair avant la déhiscence.

Origine génétique: 'PEHY0003' est issue d'un croisement contrôlé entre '1864-3' (parent femelle) et '1903-2' (parent mâle), réalisé en août 2007 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis. En mars 2008, un sujet unique a été sélectionné parmi la descendance pour son port, ses caractéristiques de production et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 25 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PEHY0003'

	'PEHY0003'	'Sunpurple'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	4,7	5,2
écart-type	0,24	0,39
<i>Longueur des sépales (cm)</i>		
moyenne	1,8	2,6
écart-type	0,16	0,16
<i>Largeur des sépales (cm)</i>		
moyenne	0,4	1,1
écart-type	0,07	0,23

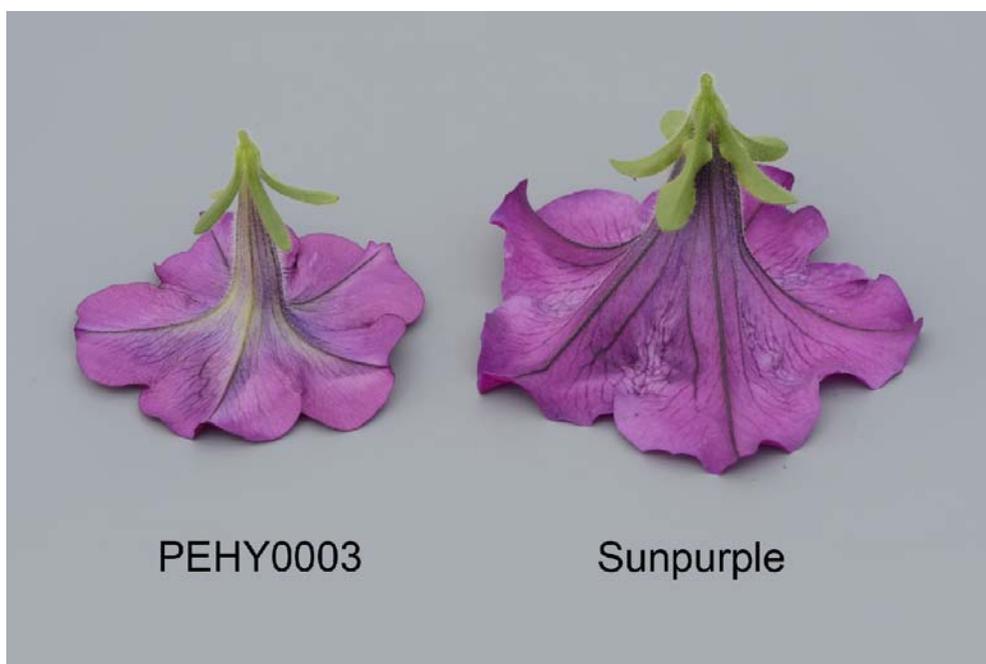
*variété de référence



Pétunia: 'PEHY0003' (gauche) avec la variété de référence 'Sunpurple' (droite)



Pétunia: 'PEHY0003' (gauche) avec la variété de référence 'Sunpurple' (droite)



Pétunia: 'PEHY0003' (gauche) avec la variété de référence 'Sunpurple' (droite)

Dénomination proposée: 'PEHY0004'
Nom commercial: Whispers Rose Star
Numéro de la demande: 10-7133
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Pic Rossa' (Picnic Rose) et 'Whispers Pink'

Sommaire: 'PEHY0004' donne une plante rampante, alors que 'Pic Rossa' donne une plante dressée. La plante et les feuilles sont plus courtes chez 'PEHY0004' que chez les variétés de référence. Le sommet des feuilles est modérément aigu chez 'PEHY0004', alors qu'il est très aigu chez les variétés de référence. Le dessus des lobes de la corolle est bicolore chez 'PEHY0004', tandis qu'il est unicolore chez les variétés de référence. La marge des lobes de la corolle est faiblement ondulée chez 'PEHY0004', alors qu'elle est moyennement ondulée chez les variétés de référence. Le tube de la corolle est rose-bleu clair à violet-bleu clair chez 'PEHY0004', alors qu'il est violet-bleu clair chez 'Pic Rossa' et blanc chez 'Whispers Pink'.

Description:

PLANTE : rampante, à tiges minces à moyennes.

FEUILLES : elliptiques, non panachées, à sommet modérément aigu; dessus vert foncé.

SÉPALES : elliptiques, non anthocyanés.

FLEURS : simples, en entonnoir, à nervures rouges.

LOBES DE LA COROLLE : à marge faiblement ondulée; dessus bicolore, principalement rouge-violet (RHS N66B) avec du rouge-violet plus foncé (RHS N66A) vers la base et du rose-bleu (RHS 73A-B) sur la marge, à nervures faiblement à moyennement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : rose-bleu clair à violet-bleu clair (RHS 69B-C), à nervures violettes (RHS N77B) moyennement marquées.

ANTHÈRES : blanc jaunâtre avant la déhiscence.

Origine génétique: 'PEHY0004' est issue d'un croisement contrôlé entre '1749-1' (parent femelle) et '1864-12' (parent mâle), réalisé en août 2007 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis. En mars 2008, un sujet unique a été sélectionné parmi la descendance pour son port, ses caractéristiques de production et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 25 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PEHY0004'

	'PEHY0004'	'Pic Rossa'*	'Whispers Pink'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	8,1	15,1	11,6
écart-type	0,8	1,49	0,62
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>			
moyenne	2,9	3,6	4,2
écart-type	0,19	0,25	0,41
<i>Couleur du tube de la corolle (RHS)</i>			
face interne	69B-C	76C-D	se rapprochant le plus de NN155A
nervures	N77B	N77A	150C

*variétés de référence



PEHY0004

Whispers Rose Star

Pic Rossa

Picnic Rose

Whispers Pink

Pétunia: 'PEHY0004' (gauche) avec les variétés de référence 'Pic Rossa' (centre) et 'Whispers Pink' (droite)



PEHY0004

Pic Rossa

Whispers Pink

Pétunia: 'PEHY0004' (gauche) avec les variétés de référence 'Pic Rossa' (centre) et 'Whispers Pink' (droite)



Pétunia: 'PEHY0004' (gauche) avec les variétés de référence 'Pic Rossa' (centre) et 'Whispers Pink' (droite)

Dénomination proposée:	'Petpinve'
Nom commercial:	Sanguna Pink Vein
Numéro de la demande:	10-6828
Date de la demande:	2010/02/09
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Petlilav' (Whispers Lavender Eye)

Sommaire: *Les tiges de 'Petpinve' sont plus courtes que celle de 'Petlilav'. Les tiges sont minces à moyennes chez 'Petpinve', alors qu'elles sont moyennes à épaisses chez 'Petlilav'. Les feuilles sont plus étroites chez 'Petpinve' que chez 'Petlilav'. Le sommet des feuilles est très aigu chez 'Petpinve', tandis qu'il est modérément aigu chez 'Petlilav'. Les fleurs sont de plus petit diamètre chez 'Petpinve' que chez 'Petlilav'. Au plein épanouissement, la corolle est violet-bleu plus clair chez 'Petpinve' que chez 'Petlilav'. La face interne du tube de la corolle est violet plus clair chez 'Petpinve' que chez 'Petlilav'.*

Description:

PLANTE : rampante, à tiges minces à moyennes.

FEUILLES : les unes ovées et les autres elliptiques, non panachées, à sommet très aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : linéaires, non anthocyanés.

FLEURS : simples, hypocratériformes, à nervures rose-violet.

LOBES DE LA COROLLE : à marge moyennement ondulée; dessus unicolore, violet-bleu clair (RHS 76C-D) avec des taches violettes (RHS 75B-C) à l'ouverture, violet (RHS 76D) au plein épanouissement, à nervures fortement marquées et d'un rose tirant sur le bleu-violet (RHS 71C-D, aussi foncé que 72A) dans la partie basale.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : violette (RHS 75A-B), à nervures violet-brun (RHS N77A) fortement marquées.

ANTHÈRES : violettes avant la déhiscence.

Origine génétique: 'Petpinve' est issue d'un croisement contrôlé entre 'D1278-1' (parent femelle) et 'C1380-1' (parent mâle), réalisé en août 2004 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. En mai 2005, un sujet unique a été sélectionné parmi la descendance pour sa vigueur, ses bonnes caractéristiques de ramification, sa floraison hâtive, la couleur de ses fleurs et l'aspect de leurs nervures.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 28 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

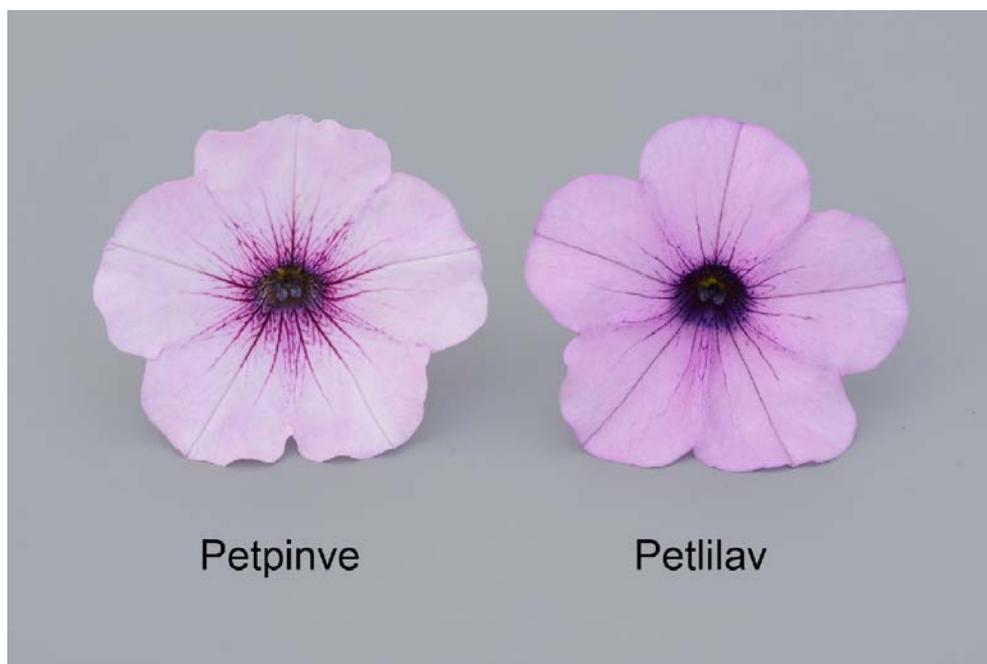
Tableau de comparaison pour 'Petpinve'

	'Petpinve'	'Petlilav'*
<i>Longueur des tiges (cm)</i>		
moyenne	15,6	27,5
écart-type	2,67	3,16
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	1,5	2,1
écart-type	0,21	0,20
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>		
moyenne	5,6	6,2
écart-type	0,27	0,27
<i>Couleur principale du dessus des lobes de la corolle (RHS)</i>		
à l'ouverture	76C-D avec taches 75B-C	se rapprochant le plus de N74D, avec taches N74C
au plein épanouissement	76D	76C avec lavis 75B-C, devenant 76D
nervures de la partie basale	71C-D, aussi foncé que 72A	77A
<i>Couleur principale du tube de la corolle (RHS)</i>		
face interne	75A-B	77A-B avec 77B vers la jonction du tube
nervures	N77A	plus foncé que 79A

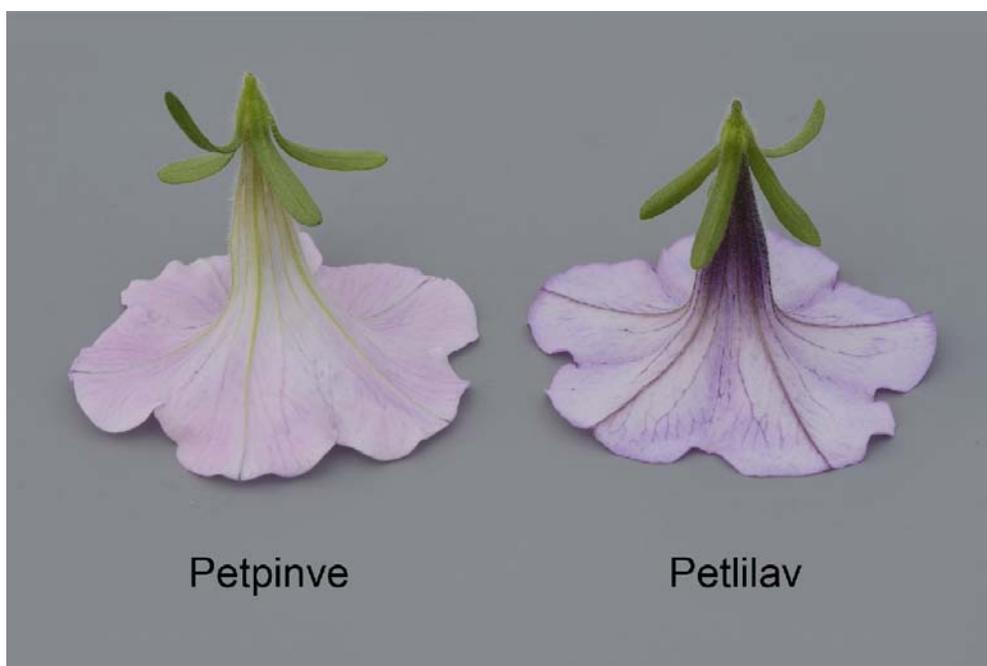
*variété de référence



Pétunia: 'Petpinve' (gauche) avec la variété de référence 'Petlilav' (droite)



Pétunia: 'Petpinve' (gauche) avec la variété de référence 'Petlilav' (droite)



Pétunia: 'Petpinve' (gauche) avec la variété de référence 'Petlilav' (droite)

Dénomination proposée: 'Pic Amthe'
Nom commercial: Picnic Amethyst
Numéro de la demande: 09-6495
Date de la demande: 2009/01/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitchell Hanes, Goldsmith Seeds, Inc., Morgan Hill, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Pic Rossa' (Picnic Rose)

Sommaire: Les tiges sont plus longues chez 'Pic Amthe' que chez 'Pic Rossa'. Les feuilles sont plus courtes et plus étroites chez 'Pic Amthe' que chez 'Pic Rossa'. Les fleurs sont plus petites chez 'Pic Amthe' que chez 'Pic Rossa'. À l'ouverture, le dessus de la corolle est principalement violet chez 'Pic Amthe', alors qu'il est principalement rouge-violet chez 'Pic Rossa'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont faiblement marquées chez 'Pic Amthe', tandis qu'elles sont moyennement à fortement marquées chez 'Pic Rossa'.

Description:

PLANTE : dressée, à tiges minces.

FEUILLES : les unes lancéolées et les autres elliptiques, non panachées, non cloquées, à sommet très aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : linéaires, non anthocyanés.

FLEURS : simples, hypocratériformes, à nervures jaunes.

LOBES DE LA COROLLE : à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus unicolore, violet (RHS N78A) à l'ouverture, violet (RHS N74B) au plein épanouissement, devenant violet-bleu clair (RHS 76A) avec le temps, avec tons violets (RHS N80B) devenant blancs, à nervures faiblement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : violet-bleu clair (RHS 69D), à nervures vert-jaune (se rapprochant le plus de RHS 145C) faiblement marquées.

ANTHÈRES : blanc jaunâtre avant la déhiscence.

Origine génétique: 'Pic Amthe' est issue d'un croisement contrôlé entre '1691-1' (parent femelle) et 'Tiny Tunia Rose' (parent mâle), réalisé en août 2004 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis. En mai 2005, un sujet unique a été sélectionné parmi la descendance pour son port, ses caractéristiques de production et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 25 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Pic Amthe'

	'Pic Amthe'	'Pic Rossa'*
<i>Longueur des tiges (cm)</i>		
moyenne	19,8	14,6
écart-type	3,11	2,18
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,9	3,6
écart-type	0,13	0,25
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	0,8	1,7
écart-type	0,10	0,08
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>		
moyenne	3,2	3,8
écart-type	0,13	0,21
<i>Couleur principale du dessus des lobes de la corolle (RHS)</i>		
fleur venant de s'ouvrir	N78A	plus violet que 66A
fleur entièrement épanouie	N74B	N66B-C
fleur âgée	76A avec tons roses se rapprochant le plus de N80B, devenant blancs	N66D
<i>Couleur principale du tube de la corolle (RHS)</i>		
face interne	69D	76C-D
nervures	se rapprochant de 145C	N77A

*variété de référence



Pétunia: 'Pic Amthe' (gauche) avec la variété de référence 'Pic Rossa' (droite)



Pétunia: 'Pic Amthe' (gauche) avec la variété de référence 'Pic Rossa' (droite)



Pétunia: 'Pic Amthe' (gauche) avec la variété de référence 'Pic Rossa' (droite)

Dénomination proposée:	'Sunsurf Akatora'
Nom commercial:	Surfinia Trailing Deep Red
Numéro de la demande:	11-7238
Date de la demande:	2011/03/23
Requérant:	Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Yasuko Isobe, Suntory Flowers Limited, Hyogo (Japon) Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunremi' (Surfinia Patio Red)

Sommaire: *La couleur principale du dessus des lobes de la corolle est rouge plus foncé chez 'Sunsurf Akatora' que chez 'Sunremi'. Le tube de la corolle est plus court chez 'Sunsurf Akatora' que chez 'Sunremi'. La face interne du tube de la corolle est rose-rouge avec des nervures violet-brun chez 'Sunsurf Akatora', alors qu'elle est brun-jaune clair avec des nervures brun moyen chez 'Sunremi'.*

Description:

PLANTE : dressée à rampante, à tiges d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : les unes ovées et les autres elliptiques, non panachées, à sommet très aigu; dessus vert moyen à vert foncé.

SÉPALES : linéaires, non anthocyanés.

FLEURS : simples, en entonnoir, à nervures rouges.

LOBES DE LA COROLLE : à marge moyennement ondulée; dessus unicolore, rouge (RHS 46B), avec les nervures principales violet-brun (RHS 187A) et les nervures secondaires rouge-violet foncé (RHS 46A); à nervures moyennement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : rose-rouge (RHS 51D), à nervures violet-brun (RHS 183B) moyennement marquées.

ANTHÈRES : blanc jaunâtre avant la déhiscence.

Origine génétique: 'Sunsurf Akatora' est issue d'un croisement entre 'PF411-5' (parent femelle) et 'B268-1' (parent mâle), réalisé en juillet 2006, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les

semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En août 2007, un sujet a été sélectionné pour son port ainsi que la grandeur et la couleur de ses fleurs. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots puis évaluées d'avril à septembre 2008.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 28 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunsurf Akatora'

	'Sunsurf Akatora'	'Sunremi'*
<i>Couleur principale des lobes de la corolle (RHS)</i>		
dessus	se rapprochant le plus de 46B	se rapprochant le plus de 45B
<i>Couleur des nervures du dessus des lobes de la corolle (RHS)</i>		
nervures principales	187A	se rapprochant le plus de 183B
nervures secondaires	46A	46A
<i>Longueur du tube de la corolle (cm)</i>		
moyenne	2,8	3,8
écart-type	0,08	1,04
<i>Couleur principale du tube de la corolle (RHS)</i>		
face interne	51D	164D
nervures	183B	176B-C

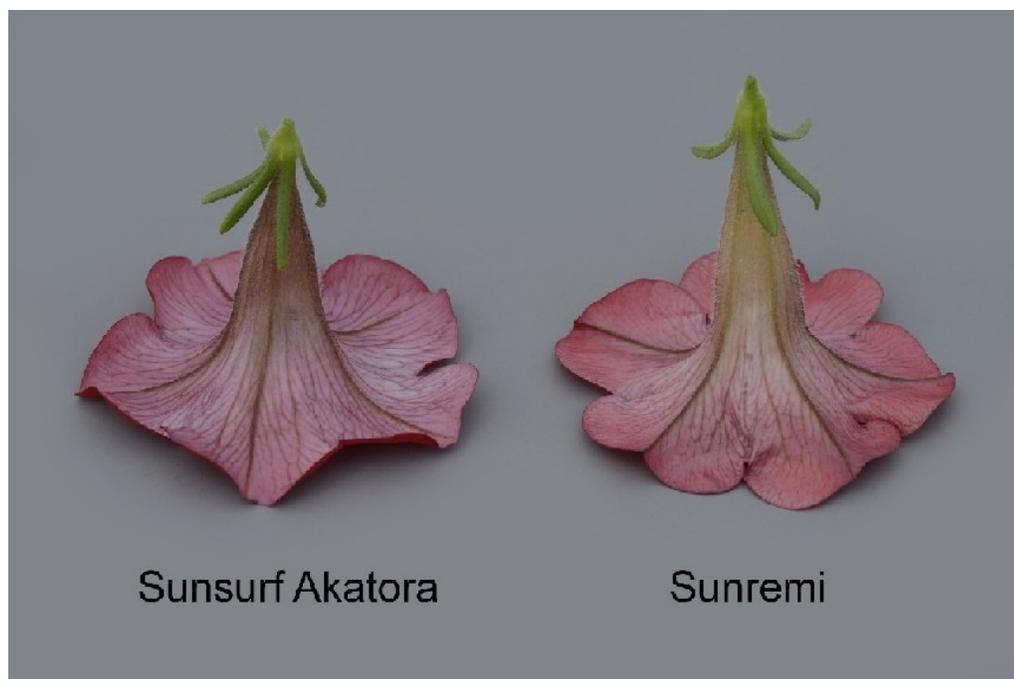
*variété de référence



Pétunia: 'Sunsurf Akatora' (gauche) avec la variété de référence 'Sunremi' (droite)



Pétunia: 'Sunsurf Akatora' (gauche) avec la variété de référence 'Sunremi' (droite)



Pétunia: 'Sunsurf Akatora' (gauche) avec la variété de référence 'Sunremi' (droite)

Dénomination proposée:	'Sunsurf Kuritora'
Nom commercial:	Surfinia Bouquet Lemon Improved
Numéro de la demande:	11-7239
Date de la demande:	2011/03/23
Requérant:	Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Yasuko Isobe, Suntory Flowers Limited, Hyogo (Japon) Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Sunpatiki' (Surfinia Patio Yellow) et 'Balsunyeló' (Suncatcher Yellow)

Sommaire: 'Sunsurf Kuritora' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'Sunsurf Kuritora' que chez 'Balsunyeló'. Les sépales de 'Sunsurf Kuritora' sont plus longs que ceux de 'Sunpatiki' et plus courts que ceux de 'Balsunyeló'. Les fleurs sont de plus petit diamètre chez 'Sunsurf Kuritora' que chez 'Balsunyeló'. Le dessus des lobes de la corolle est principalement blanc chez 'Sunsurf Kuritora', alors qu'il est principalement jaune clair chez 'Sunpatiki'. La marge des lobes de la corolle est fortement ondulée chez 'Sunsurf Kuritora', tandis qu'elle est moyennement ondulée chez 'Sunpatiki'.

Description:

PLANTE : dressée, à tiges minces à moyennes.

FEUILLES : ovées, non panachées, à sommet très aigu; dessus vert moyen.

SÉPALES : linéaires, non anthocyanés.

FLEURS : simples, hypocratériformes, à nervures jaunes.

LOBES DE LA COROLLE : à marge fortement ondulée; dessus unicolore, blanc (RHS 155C), avec les nervures principales vert-jaune (RHS 150B-C) et les nervures secondaires vert-jaune (RHS 1B); à nervures moyennement à fortement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : blanche (plus jaune que RHS 155C), à nervures faiblement marquées; nervures principales vert-jaune (RHS 150B-C), de couleur moins vive que les nervures secondaires; nervures secondaires orange-jaune (RHS 13B).

ANTHÈRES : blanc jaunâtre avant la déhiscence.

Origine génétique: 'Sunsurf Kuritora' est issue d'un croisement entre 'PF104-01' (parent femelle) et 'PF546-01' (parent mâle), réalisé en avril 2007, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En août 2008, un sujet a été sélectionné pour son port ainsi que la grandeur et la couleur de ses fleurs. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots puis évaluées d'avril à septembre 2009.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 28 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

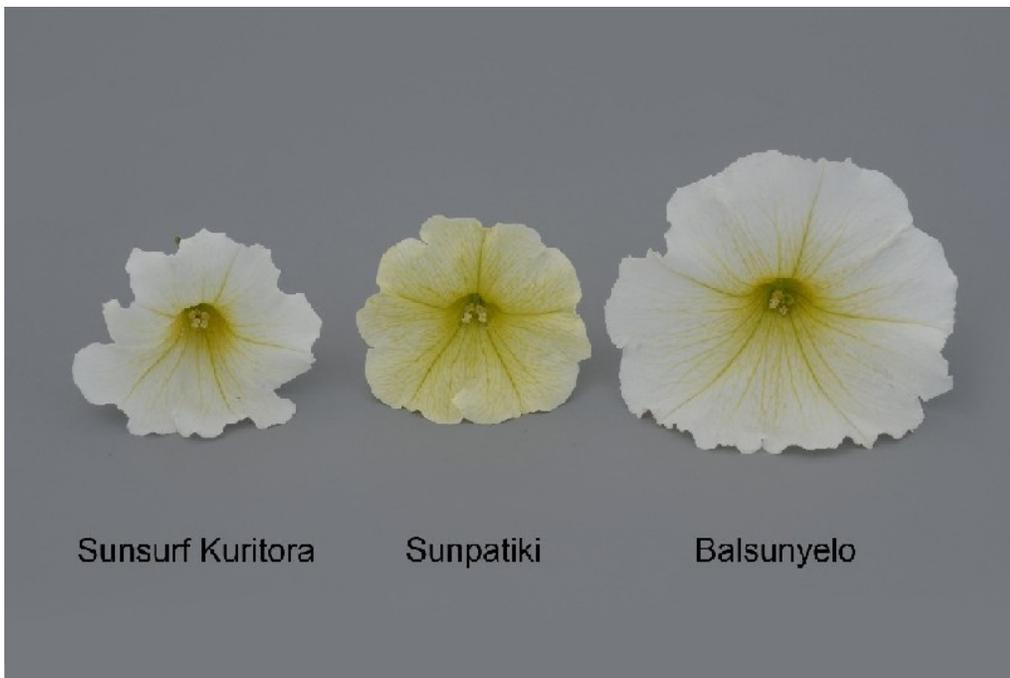
Tableau de comparaison pour 'Sunsurf Kuritora'

	'Sunsurf Kuritora'	'Sunpatiki'*	'Balsunyeló'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	15,5	20,7	17,9
écart-type	0,99	1,86	1,00
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>			
moyenne	1,7	1,6	2,3
écart-type	0,14	0,12	0,22
<i>Longueur des sépales (cm)</i>			
moyenne	1,5	1,0	2,6
écart-type	0,10	0,17	0,29
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>			
moyenne	5,1	5,2	7,1
écart-type	0,17	0,25	0,32
<i>Couleur principale des lobes de la corolle (RHS)</i>			
dessus	155C	4D	155C
<i>Couleur des nervures du dessus des lobes de la corolle (RHS)</i>			
nervures principales	150B-C	150B	150B-C
nervures secondaires	1B	3B	3A

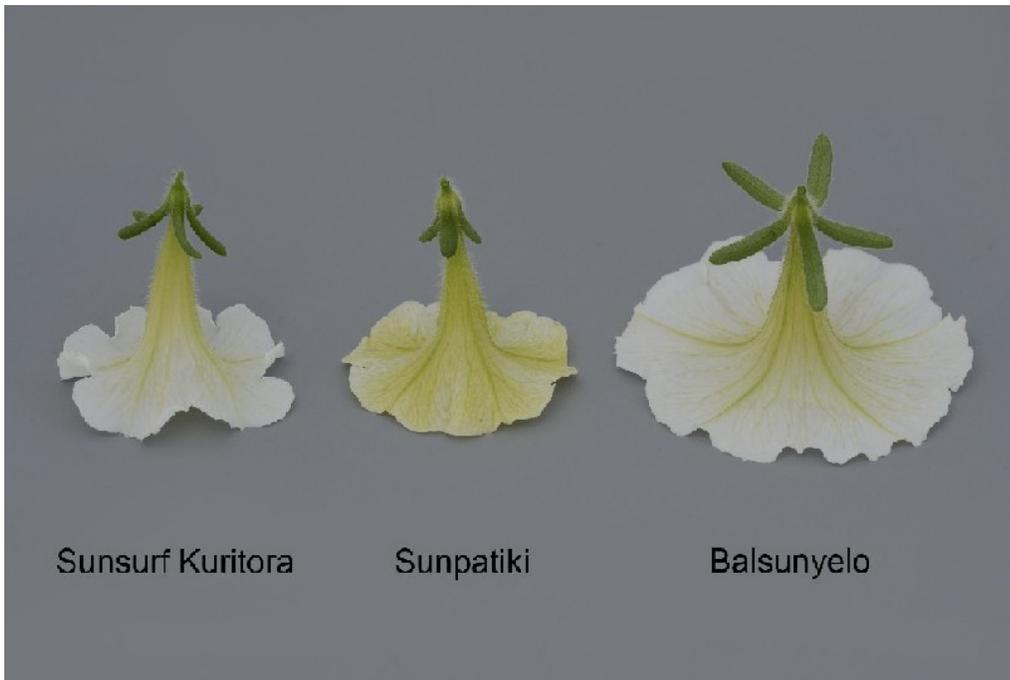
*variétés de référence



Pétunia: 'Sunsurf Kuritora' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunpatiki' (centre) et 'Balsunyelo' (droite)



Pétunia: 'Sunsurf Kuritora' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunpatiki' (centre) et 'Balsunyelo' (droite)



Pétunia: 'Sunsurf Kuritora' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunpatiki' (centre) et 'Balsunyelo' (droite)

Dénomination proposée:	'Sunsurfpitora'
Nom commercial:	Surfinia Bouquet Salmon
Numéro de la demande:	11-7240
Date de la demande:	2011/03/23
Requérant:	Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Kiyoshi Miyazaki, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon) Yasuko Isobe, Suntory Flowers Limited, Hyogo (Japon)

Variété de référence: 'Sunsurfcoparu' (Sufinia Patio Hot Pink)

Sommaire: *Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Sunsurfpitora' que chez 'Sunsurfcoparu'. Les sépales de 'Sunsurfpitora' sont plus courts que ceux de 'Sunsurfcoparu'. Les lobes de la corolle sont rose-bleu clair chez 'Sunsurfpitora', alors qu'ils sont rouge-violet chez 'Sunsurfcoparu'. La marge des lobes de la corolle est fortement ondulée chez 'Sunsurfpitora', tandis qu'elle est moyennement ondulée chez 'Sunsurfcoparu'.*

Description:

PLANTE : dressée, à tiges d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : ovées, non panachées, à sommet très aigu; dessus vert clair à vert moyen.

SÉPALES : les uns linéaires et les autres elliptiques, non anthocyanés.

FLEURS : simples, hypocotyliformes, à nervures jaunes.

LOBES DE LA COROLLE : à marge fortement ondulée; dessus unicolore, rose-bleu clair (RHS 62B-C), à nervures faiblement marquées.

FACE INTERNE DU TUBE DE LA COROLLE : blanche (RHS 155B) avec du jaune vers la base, à nervures faiblement à moyennement marquées.

ANTHÈRES : blanc jaunâtre avant la déhiscence.

Origine génétique: 'Sunsurfpitora' est issue d'un croisement entre 'Px256-03' (parent femelle) et 'FTSMP' (parent mâle), réalisé en novembre 2004, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et

les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En septembre 2007, un sujet a été sélectionné pour son port ainsi que la grandeur et la couleur de ses fleurs. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots puis évaluées d'avril à septembre 2009.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

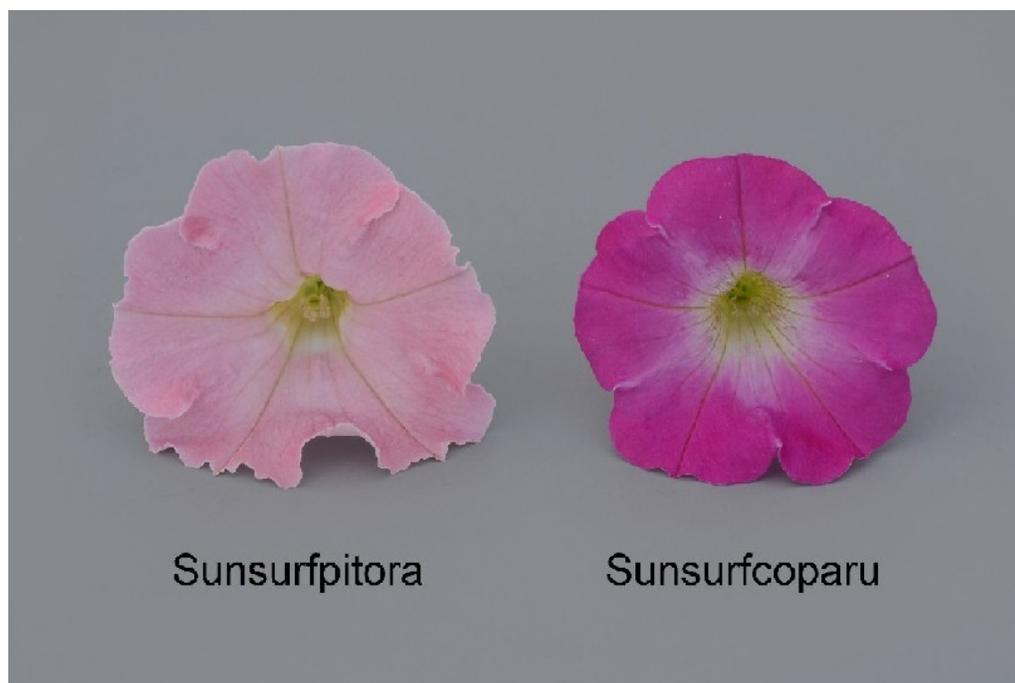
Tableau de comparaison pour 'Sunsurfpitora'

	'Sunsurfpitora'	'Sunsurfcoparu'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,8	2,4
écart-type	0,16	0,12
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	1,7	1,2
écart-type	0,18	0,11
<i>Longueur des sépales (cm)</i>		
moyenne	0,9	1,4
écart-type	0,08	0,13
<i>Couleur principale des lobes de la corolle (RHS)</i>		
dessus	62B-C	N66B

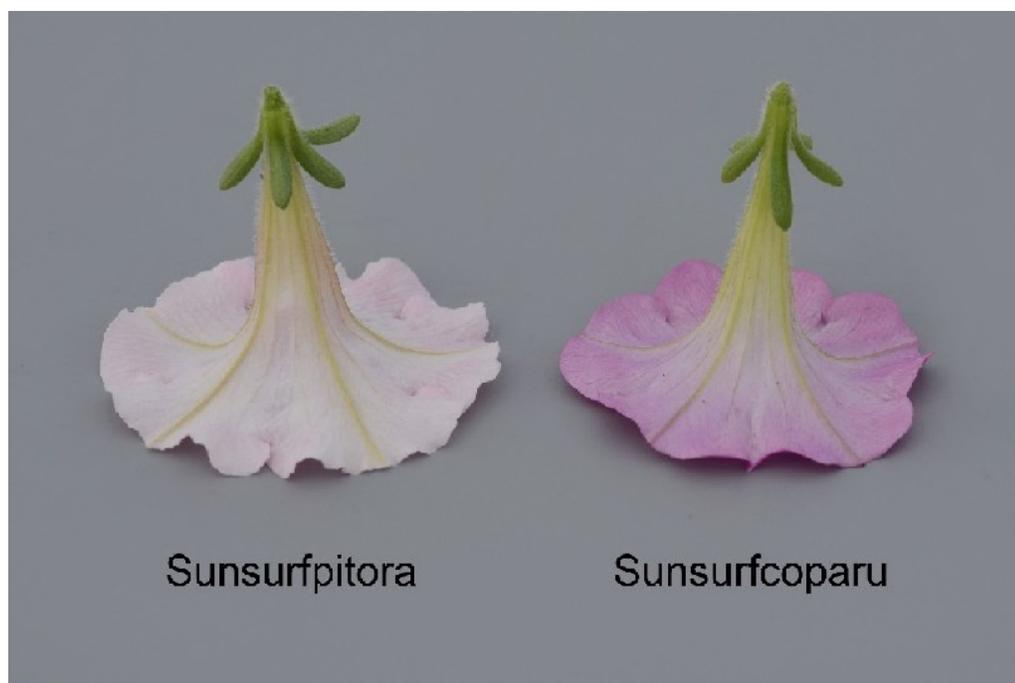
*variété de référence



Pétunia: 'Sunsurfpitora' (gauche) avec la variété de référence 'Sunsurfcoparu' (droite)



Pétunia: 'Sunsurfpitora' (gauche) avec la variété de référence 'Sunsurfcoparu' (droite)



Pétunia: 'Sunsurfpitora' (gauche) avec la variété de référence 'Sunsurfcoparu' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

PÉTUNIA × CALIBRACHOA

PÉTUNIA × CALIBRACHOA
(*Petunia × Calibrachoa*)

Dénomination proposée: 'SAKPXC009'
Nom commercial: SuperCal Pink Ice
Numéro de la demande: 11-7315
Date de la demande: 2011/06/23
Requérant: Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Shin Ishikawa, Sakata Seed Corporation, Kakegawa City (Japon)
 Akinobu Ui, Sakata Seed Corporation, Shizuoka-ken (Japon)

Variété de référence: 'Kakegawa S89' (SuperCal Neon Rose)

Sommaire: Les tiges sont moyennes à épaisses chez 'SAKPXC009', alors qu'elles sont minces à moyennes chez 'Kakegawa S89'. Les feuilles de 'SAKPXC009' sont plus grandes que celles de 'Kakegawa S89'. Le dessus des lobes de la corolle est violet avec du blanc à la jonction du tube chez 'SAKPXC009', alors qu'il est violet avec du rouge-violet foncé à la jonction du tube chez 'Kakegawa S89'.

Description:

PLANTE : rampante, à tiges moyennes à épaisses.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique chez la plupart des feuilles, non panaché; sommet très aigu chez certaines feuilles, modérément aigu chez les autres; dessus vert moyen.

SÉPALES : les uns linéaires et les autres obovés, non anthocyanés.

FLEURS : simples, hypocratériformes, à corolle moyennement lobée, à nervures violet-rouge,

LOBES DE LA COROLLE : à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus bicolore, violet (RHS N74B devenant N74C avec le temps) avec du blanc (RHS NN155B) à la jonction du tube, à nervures faiblement marquées.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A) avec des nervures moyennement marquées.

ANTHÈRES : jaunes avant la déhiscence.

Origine génétique: 'SAKPXC009' a été mise au point par les sélectionneurs Akinobu Ui et Shin Ishikawa, employés de la Sakata Seed Corporation, au Japon. Elle est issue d'un croisement intergénérique entre la lignée exclusive de pétunia '103K' (parent femelle) et la lignée exclusive de calibrachoa '2B-106A-1' (parent mâle), réalisé en octobre 2004 à la Station de recherche de Kakegawa, à Kakegawa, au Japon. Après le croisement, 1 600 ovules ont été prélevés chez le parent femelle et mis en culture selon une technique standard. En mars 2005, des plantules hybrides ont été repiquées dans un milieu sans sol en vue de leur culture et acclimatation en serre. De juillet à novembre 2005, les plantes ont été multipliées par bouturage à Kakegawa et repiquées en plein champ, puis évaluées pour la couleur de leurs fleurs et pour leur port. Un sujet unique a été sélectionné pour ses fleurs roses, son excellente capacité de floraison et son port semi-rampant. En juin 2006, les essais ont permis de confirmer que les caractères distinctifs de 'SAKPXC007' étaient fixes et stables.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés dans une serre en polyéthylène à St. Thomas, en Ontario, au printemps 2012. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 40 cm. Les observations et mesures ont été faites le 28 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'SAKPXC009'

	'SAKPXC009'	'Kakegawa S89'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	4,1	3,3
écart-type	0,19	0,17

Largeur des feuilles (cm)

moyenne	2,0	1,1
écart-type	0,13	0,12

Couleur du dessus des lobes de la corolle (RHS)

principale	N74B devenant N74C avec le temps	N74A passant au 60B à la jonction du tube
secondaire	NN155B à la jonction du tube	S/O

*variété de référence



Pétunia × Calibrachoa: 'SAKPXC009' (gauche) avec la variété de référence 'Kakegawa S89' (droite)



Pétunia × Calibrachoa: 'SAKPXC009' (gauche) avec la variété de référence 'Kakegawa S89' (droite)



Pétunia x Calibrachoa: 'SAKPXC009' (gauche) avec la variété de référence 'Kakegawa S89' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

PHYSOCARPE

PHYSOCARPE
(*Physocarpus opulifolius*)

Dénomination proposée: 'Jefam'
Nom commercial: Amber Jubilee
Numéro de la demande: 10-7083
Date de la demande: 2010/10/05
Requérant: Jeffries Nurseries Ltd., Portage La Prairie (Manitoba)
Sélectionneur: Rick Durand, Jeffries Nurseries Ltd., Portage La Prairie (Manitoba)

Variétés de référence: 'Dart's Gold' et 'Diabolo'

Sommaire: *Les tiges sont brun-rouge chez 'Jefam', alors qu'elles sont jaune-rouge chez 'Dart's Gold' et violettes chez 'Diabolo'. Le dessus des feuilles est principalement brun à vert-gris chez 'Jefam', alors qu'il est principalement vert clair chez 'Dart's Gold' et violet rougeâtre chez 'Diabolo'. Au printemps, le feuillage est rouge-violet foncé chez 'Jefam', alors qu'il est vert foncé chez 'Dart's Gold' et violet foncé chez 'Diabolo'.*

Description:

ARBUSTE : buissonnant, arrondi, aplati au sommet, moyennement ramifié, de hauteur moyenne; taux de croissance moyen; époque de floraison intermédiaire.

TIGES : brun-rouge, épaisses, anguleuses en coupe transversale; écorce lisse, faiblement à moyennement glauque, à lenticelles moyennement nombreuses.

BOURGEONS : très petits, brun rougeâtre, coniques, pointus; écailles pyramidales, de grandeur moyenne.

FEUILLES : simples, opposées.

LIMBE : ové, lobé, à sommet aigu, à base cordée, à marge dentée en scie; dessus brun à vert-gris (RHS 166B à 127A); dessous vert moyen, à nervures faiblement à moyennement anthocyanées; feuillage d'abord coloré d'un mélange d'orange, de rouge et de jaune, puis vert lime sur le bois adulte et violet-rouge en automne.

PÉTIOLE : moyennement anthocyané.

FLEURS : hypocratériformes, non parfumées, disposées en corymbes terminaux; sexualité monoïque.

FRUITS : follicules gonflés, rouges, glabres, moyennement glauques.

GRAINES : petites, brun clair.

Origine génétique: 'Jefam' est issue d'un croisement entre 'Diabolo' et 'Dart's Gold' réalisé au printemps 2004 dans les pépinières Jeffries Nurseries Limited, à Portage la Prairie, au Manitoba. Elle a été sélectionnée au printemps 2006 pour la couleur printanière de son feuillage. La variété a été multipliée pour la première fois durant l'été 2007, au moyen de boutures semi-ligneuses.

Épreuves et essais: Les essais de 'Jefam' ont été réalisés à l'extérieur dans les pépinières Jeffries Nurseries Limited, à Portage La Prairie, au Manitoba, durant l'été 2011. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre en juin 2010 dans des pots de 4.5 litres puis transplantées en mai 2011 dans des récipients de plastique noir de 9 litres. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Jefam'

	'Jefam'	'Dart's Gold'*	'Diabolo'*
<i>Couleur principale du dessus des feuilles (RHS)</i>			
nouvelles feuilles	166B-127A	144A	se rapprochant le plus de N186C-187A

*variétés de référence



Physocarpe: 'Jefam' (gauche) avec les variétés de référence 'Diablo' (centre) et 'Dart's Gold' (droite)



Physocarpe: 'Jefam' (centre) avec les variétés de référence 'Dart's Gold' (gauche) et 'Diablo' (droite)



Physocarpe: 'Jefam' (centre) avec les variétés de référence 'Dart's Gold' (gauche) et 'Diablo' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

POINSETTIA

POINSETTIA

(Euphorbia pulcherrima x Euphorbia corantra)

Dénomination proposée: 'Bonpridepcom'
Numéro de la demande: 11-7158
Date de la demande: 2011/01/24
Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrew Bernuetz, Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Bonpricipicom'

Sommaire: *Le dessus du pétiole est faiblement à moyennement anthocyané chez 'Bonpridepcom', tandis qu'il est très faiblement à faiblement anthocyané chez 'Bonpricipicom'. Le dessus des bractées est d'un rouge-violet plus foncé chez 'Bonpridepcom' que chez 'Bonpricipicom'. Le dessous des bractées est d'un rouge-violet plus clair chez 'Bonpridepcom' que chez 'Bonpricipicom'.*

Description:

PLANTE : très courte, très étroite à étroite, fortement ramifiée.

TIGE : non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée sur le tiers supérieur; tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à coloration verte forte à très forte.

LIMBE DES FEUILLES : très court à court, très étroit, ové, à base arrondie; dessus unicolore, à coloration verte forte; nervure principale entièrement verte, non courbée à faiblement courbée; lobes en nombre élevé, à sinus très peu profonds.

PÉTIOLE : très court; dessus faiblement à moyennement anthocyané, à coloration verte nulle ou très faible; dessous non anthocyané à faiblement anthocyané.

FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées en nombre faible à moyen; feuilles entièrement de la couleur des bractées en nombre moyen à élevé, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : nombreuses, très courtes (même si on inclut le pétiole), très étroites, elliptiques, non pliées le long de la nervure principale, non tordues, lisses ou très faiblement rugueuses entre les nervures; dessus unicolore, rouge-violet (RHS N57B), sans tache; dessous rouge-violet (RHS 57D).

CYME : moyenne à large.

CYATHES : s'ouvrant à une époque intermédiaire; glandes petites, jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'Bonpridepcom' est issue d'une mutation de plante entière découverte chez la variété 'Bonpricipicom' en janvier 2005 dans un secteur isolé de la Bonza Botanicals Pty Limited, à Yellow Rock, en Nouvelle-Galles du Sud. Le sujet mutant a été multiplié par bouturage, et les boutures ont été cultivées en pots en serre vitrée. Depuis août 2005 jusqu'en décembre 2006, les caractères morphologiques des sujets ainsi obtenus ont été évalués dans le cadre d'un essai en environnement contrôlé. Il a ainsi été établi que cet Euphorbia hybride était distinct des autres variétés, de manière stable et uniforme, par son port, sa vigueur, son degré de ramification, ses fortes tiges résistantes au bris ainsi que la couleur de ses feuilles et de ses bractées. La nouvelle variété a subséquemment été nommée 'Bonpridepcom'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Bonpridepcom' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2009/0531, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le Département d'horticulture de l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Bonpridepcom'

	'Bonpridepcom'	'Bonpricom'*
<i>Couleur des bractées (RHS)</i>		
dessus	N57B	N57C
dessous	57D	55B

*variété de référence



Poinsettia: 'Bonpridepcom'

Dénomination proposée: 'Bonprilipcom'
Numéro de la demande: 11-7159
Date de la demande: 2011/01/24
Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrew Bernuetz, Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Description:

PLANTE : très courte, étroite, faiblement à moyennement ramifiée.

TIGE : non anthocyanée à faiblement anthocyanée sur le tiers supérieur; tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à coloration verte forte à très forte.

LIMBE DES FEUILLES : très court à court, très étroit, ové, à base arrondie; dessus unicolore, à coloration verte forte; nervure principale entièrement verte, non courbée à faiblement courbée; lobes en nombre élevé, à sinus très peu profonds.

PÉTIOLE : très court; dessus très faiblement à faiblement anthocyané, à coloration verte nulle ou très faible; dessous non anthocyané à faiblement anthocyané.

FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées en nombre moyen; feuilles entièrement de la couleur des bractées en nombre moyen, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : en nombre moyen, très courtes, très étroites, elliptiques, non pliées le long de la nervure principale, certaines tordues, les autres non, faiblement rugueuses entre les nervures; dessus unicolore, rose-bleu clair (RHS 62C), sans tache; dessous rose-bleu clair (RHS 56D).

CYME : de largeur moyenne.

CYATHES : à ouverture très hâtive à hâtive; glandes petites, jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'Bonprilipcom' est issue d'une mutation de plante entière découverte chez la variété 'Bonpricom' en janvier 2005 dans un secteur isolé de la Bonza Botanicals Pty Limited, à Yellow Rock, en Nouvelle-Galles du Sud. Le sujet mutant a été multiplié par bouturage, et les boutures ont été cultivées en pots en serre vitrée. Depuis août 2005 jusqu'en décembre 2006, les caractères morphologiques des sujets ainsi obtenus ont été évalués dans le cadre d'un essai en environnement contrôlé. Il a ainsi été établi que cet Euphorbia hybride était distinct des autres variétés, de manière stable et uniforme, par son port, sa vigueur, son degré de ramification, ses fortes tiges résistantes au bris ainsi que la couleur de ses feuilles et de ses bractées. La nouvelle variété a subséquemment été nommée 'Bonprilipcom'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Bonprilipcom' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2009/0533, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le Département d'horticulture de l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Poinsettia: 'Bonprilipcom'

Dénomination proposée: 'Bonpricipicom'
Numéro de la demande: 11-7161
Date de la demande: 2011/01/24
Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrew Bernuetz, Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Dulce Rosa'

Sommaire: 'Bonpricipicom' donne une plante plus courte et plus étroite que 'Dulce Rosa'. Les feuilles et leur pétiole sont plus courts chez 'Bonpricipicom' que chez 'Dulce Rosa'. La base du limbe des feuilles est arrondie chez 'Bonpricipicom', tandis qu'elle est cunéiforme chez 'Dulce Rosa'. La coloration verte du dessus du pétiole est nulle ou très faible chez 'Bonpricipicom', tandis qu'elle est modérée chez 'Dulce Rosa'. Les feuilles transitoires de la même couleur que les bractées et les bractées sont plus nombreuses chez 'Bonpricipicom' que chez 'Dulce Rosa'. Le dessous des bractées est rouge-violet chez 'Bonpricipicom', tandis qu'il est rose-bleu clair chez 'Dulce Rosa'. La cyme est plus étroite chez 'Bonpricipicom' que chez 'Dulce Rosa'.

Description:

PLANTE : très courte à courte, étroite, moyennement à fortement ramifiée.

TIGE : non anthocyanée à faiblement anthocyanée sur le tiers supérieur; tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à coloration verte forte à très forte.

LIMBE DES FEUILLES : court, très étroit, ové, à base arrondie; dessus unicolore, à coloration verte forte; nervure principale entièrement verte, non courbée à faiblement courbée; lobes en nombre élevé, à sinus très peu profonds.

PÉTIOLE : très court; dessus très faiblement à faiblement anthocyané, à coloration verte nulle ou très faible; dessous non anthocyané à faiblement anthocyané.

FEUILLES TRANSITOIRES : non lobées à faiblement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées en nombre faible à moyen; feuilles entièrement de la couleur des bractées en nombre moyen à élevé, non courbées à faiblement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : en nombre élevé, très courtes, très étroites, elliptiques, non pliées le long de la nervure principale, non tordues, non rugueuses ou très faiblement rugueuses entre les nervures; dessus unicolore, rouge-violet (RHS N57C), sans tache; dessous rouge-violet (RHS 55B).

CYME : moyenne à large.

CYATHES : à ouverture hâtive à intermédiaire; glandes petites, jaunes, non déformées.

Origine génétique: 'Bonpricipicom' est issue d'une pollinisation contrôlée de la sélection exclusive no 83 d'Euphorbia pulcherrima par une sélection non identifiée d'Euphorbia cornastra, réalisée en mai 2002 dans un secteur isolé de la Bonza Botanicals Pty Limited, à Yellow Rock, en Nouvelle-Galles du Sud. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En août 2003, un sujet a été sélectionné pour son port et la couleur de ses bractées, puis multiplié par bouturage et cultivé en pots en serre. En 2003 et 2004, les caractères morphologiques des sujets ainsi obtenus ont été évalués dans le cadre d'un essai en environnement contrôlé. Il a ainsi été établi que cet Euphorbia hybride était distinct des autres variétés et que ses caractères étaient uniformes et stables. La nouvelle variété a subséquemment été nommée 'Bonpricipicom'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Bonpricipicom' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2009/0530, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par le Département d'horticulture de l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Bonpricipicom'

	'Bonpricipicom'	'Dulce Rosa'
Couleur des bractées (RHS)		
dessus		55B

*variété de référence



Poinsettia: 'Bonripicom'



DEMANDES À L'ÉTUDE

POMME DE TERRE

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

Dénomination proposée: 'AAC Madam Blue'
Numéro de la demande: 12-7602
Date de la demande: 2012/04/30
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Kenneth Proudfoot, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variété de référence: 'Brigus'

Sommaire: *L'intensité de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est très élevée chez 'AAC Madam Blue', alors qu'elle est élevée chez 'Brigus'. La pubescence de la base du germe est dense chez 'AAC Madam Blue', tandis qu'elle est clairsemée à moyenne chez 'Brigus'. 'AAC Madam Blue' donne une plante de type rameux, alors que 'Brigus' donne une plante de type feuillu. Les feuilles sont petites à moyennes chez 'AAC Madam Blue', alors qu'elles sont grandes chez 'Brigus'. Les folioles latérales de la deuxième paire sont petites chez 'AAC Madam Blue', alors qu'elles sont moyennes à grandes chez 'Brigus'. Au moment de la floraison, la plante de 'AAC Madam Blue' est plus haute que celle de 'Brigus'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type rameux; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de grande à très grande étendue, distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, petites à moyennes, à silhouette intermédiaire à ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de grande étendue et d'intensité élevée; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat.

INFLORESCENCES : nombreuses, grandes; pédoncule à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue faible à moyenne.

COROLLE : grande, à pigmentation anthocyanique d'intensité élevée comportant une proportion élevée de bleu; pigmentation anthocyanique de la face interne de grande étendue.

TUBERCULE : rond; chair crème.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : bleue, bleue à la base des yeux.

GERME : largement cylindrique, de grosseur moyenne, à fréquence faible à moyenne d'émergence de racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : à pigmentation anthocyanique d'intensité très élevée comportant une proportion élevée de bleu, à pubescence dense.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de forte intensité, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'AAC Madam Blue' (désignations expérimentales F99058 et AR2004-8) est issue d'un croisement entre N1618A et N1653-7 réalisé en 1991 à St. John's, à Terre-Neuve. Elle a été transférée à Fredericton en 1998, puis soumise à des essais sous la désignation F99058, à Benton, en 1999. Les critères de sélection étaient le degré d'adaptation aux conditions de culture, la résistance aux maladies, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

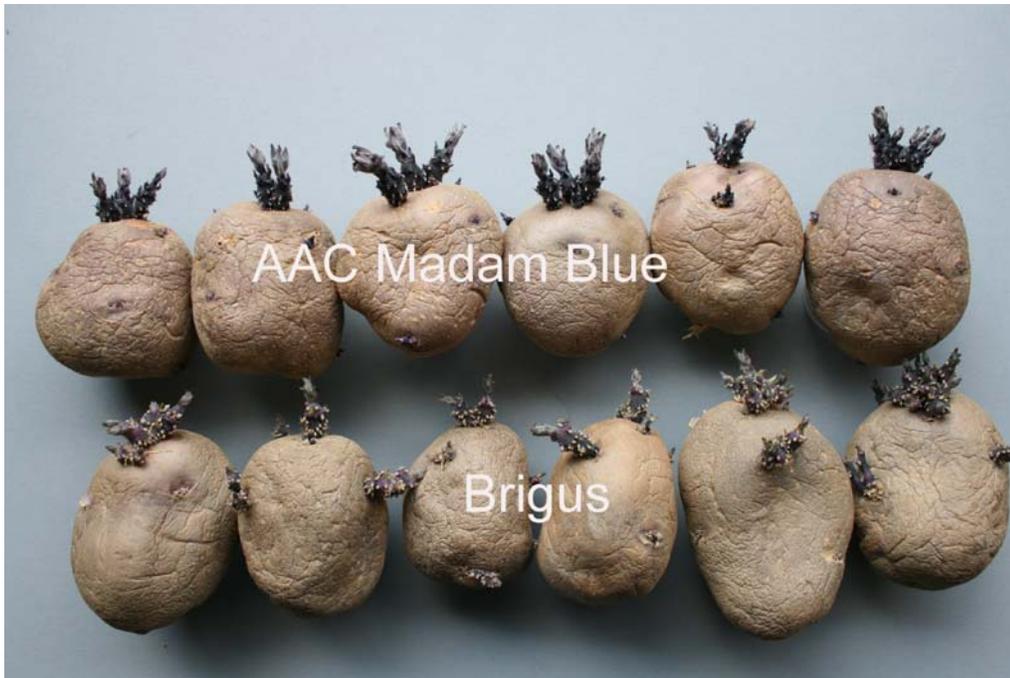
Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en 2012 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, à raison de 2 répétitions par variété. Chaque parcelle était

constituée d'un seul rang de 7,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre, et les sujets étaient espacés de 0,25 mètre sur le rang.

Tableau de comparaison pour 'AAC Madam Blue'

	'AAC Madam Blue'	'Brigus'*
<i>Hauteur de la plante au moment de la floraison (cm)</i>		
moyenne	74	52
écart-type	3.8	5.1

*variété de référence



Pomme de terre: 'AAC Madam Blue' (en haut) avec la variété de référence 'Brigus' (en bas)

Dénomination proposée: 'Electra'
Numéro de la demande: 08-6342
Date de la demande: 2008/05/16
Requérant: Irish Potato Marketing Limited, Dublin 18 (Irlande)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Teagasc Crops Research Centre, Carlow (Irlande)

Variété de référence: 'Yukon Gold'

Sommaire: *L'intensité de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est faible chez 'Electra', alors qu'elle est moyenne à élevée chez 'Yukon Gold'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'Electra', alors qu'elle est dense chez 'Yukon Gold'. L'intensité de la pigmentation anthocyanique du sommet du germe est nulle ou très faible chez 'Electra', alors qu'elle est moyenne chez 'Yukon Gold'. L'intensité de la pigmentation anthocyanique de la corolle est nulle ou très faible chez 'Electra', tandis qu'elle est faible à moyenne chez 'Yukon Gold'. L'étendue de la pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est nulle ou très petite chez 'Electra', alors qu'elle est grande chez 'Yukon Gold'. La maturation est très tardive chez 'Electra', alors qu'elle est hâtive à intermédiaire chez 'Yukon Gold'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation très tardive.

TIGES : non anthocyanées.

FEUILLES : vert moyen, moyennes à grandes, à silhouette ouverte à fermée; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique nulle ou d'étendue très petite et de très faible intensité; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus mat.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : peu nombreuses, petites; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne, à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible intensité comportant une proportion nulle à faible de bleu; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou de très petite étendue.

TUBERCULE : courtement ovale; chair jaune moyen.

YEUX : peu profonds.

PEAU : jaune, rouge à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière.

GERME : sphérique, petit à moyen, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : à pigmentation anthocyanique de faible intensité comportant une proportion nulle à faible de bleu, faiblement pubescente.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible intensité, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Electra' est issue d'un croisement entre C1992/42 et 'Picasso' réalisé en 1997 au centre de recherche Oak Park de la Teagasc, à Carlow, dans le comté de Carlow, en Irlande. Les critères de sélection étaient la précocité de maturation, la résistance aux maladies, le rendement ainsi que la texture de peau et les qualités gustatives des tubercules.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011, à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre, et les sujets étaient espacés de 0,3 mètre sur le rang.



Pomme de terre: 'Electra' (gauche) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (droite)

Dénomination proposée: 'Setanta'
Numéro de la demande: 08-6326
Date de la demande: 2008/05/01
Requérant: Irish Potato Marketing Limited, Dublin 18 (Irlande)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Teagasc Crops Research Centre, Carlow (Irlande)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Chieftain'

Sommaire: *L'intensité de la pigmentation anthocyanique du sommet du germe est moyenne chez 'Setanta', alors qu'elle est élevée chez 'Chieftain'. La pubescence du sommet du germe est clairsemée chez 'Setanta', tandis qu'elle est dense chez 'Chieftain'. L'étendue de la pigmentation anthocyanique des boutons floraux est grande chez 'Setanta', alors qu'elle est petite chez 'Chieftain'. Les inflorescences sont peu nombreuses chez 'Setanta', tandis qu'elles sont nombreuses chez 'Chieftain'. La maturation est très tardive chez 'Setanta', tandis qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'Chieftain'. La chair du tubercule est jaune foncé chez 'Setanta', alors qu'elle est blanche chez 'Chieftain'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation très tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de grande étendue, distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, moyennes à grandes, à silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de grande étendue et d'intensité élevée; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle à faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : peu nombreuses, de grandeur moyenne; pédoncule à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : moyenne à grande, à pigmentation anthocyanique d'intensité faible à moyenne comportant une proportion nulle à faible de bleu; pigmentation anthocyanique de la face interne de grande étendue.

TUBERCULE : courtement ovale; chair jaune foncé.

YEUX : peu profonds.

PEAU : rouge, rouge à la base des yeux.

GERME : sphérique à ovoïde, petit à moyen, à fréquence moyenne à élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : à pigmentation anthocyanique d'intensité élevée comportant une proportion faible à moyenne de bleu, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Setanta' est issue d'un croisement entre 'Brodick' et 'Rooster' réalisé en 1992 au centre de recherche Oak Park de la Teagasc, à Carlow, dans le comté de Carlow, en Irlande. Les critères de sélection étaient la précocité de maturation, la résistance aux maladies, le rendement ainsi que la texture de peau et les qualités gustatives des tubercules.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant la saison de culture 2011, à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre, et les sujets étaient espacés de 0,3 mètre sur le rang.



Pomme de terre: 'Setanta' (gauche) avec la variété de référence 'Chieftain' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

POMMETIER

POMMETIER (*Malus ×adstringens*)

Dénomination proposée: 'Jefgreen'
Nom commercial: Emerald Spire
Numéro de la demande: 10-7084
Date de la demande: 2010/10/05
Requérant: Jeffries Nurseries Ltd., Portage La Prairie (Manitoba)
Sélectionneur: W. G. Ronald, Jeffries Nurseries Ltd., Portage La Prairie (Manitoba)

Variété de référence: 'Jefspire' (Purple Spire Rosybloom)

Sommaire: Les feuilles de 'Jefgreen' sont elliptiques et dentées en scie, alors que celles de 'Jefspire' sont ovées et crénelées. La pubescence du dessous du limbe est dense chez 'Jefgreen', alors qu'elle est très clairsemée chez 'Jefspire'. Les fleurs de 'Jefgreen' sont rouge-violet, alors que celles de 'Jefspire' sont rose-bleu clair. À maturité, les graines de 'Jefgreen' sont brun foncé, alors que celles de 'Jefspire' sont brun-rouge.

Description:

ARBRE : colonnaire, dressé, court à moyen, densément à très densément ramifié; taux de croissance moyen; floraison hâtive.

TIGE : brun-rouge, épaisse, moyennement pubescente, circulaire en coupe transversale; écorce lisse, non glauque, moyennement à densément couverte de lenticelles.

BOURGEONS : petits à moyens, brun rougeâtre, coniques, pointus, très densément pubescents; écailles très grandes, coniques.

FEUILLES : simples, alternes.

LIMBE : elliptique, non lobé, non panaché, à sommet acuminé, à base cunéiforme à oblique, à marge dentée en scie; dessus glabre, vert-brun (RHS 189A); dessous densément pubescent, rouge-brun (RHS 182B), à nervures fortement anthocyanées.

PÉTIOLE : fortement anthocyané (RHS 187A).

FLEURS : rotacées, fortement parfumées, réunies en cymes axillaires; sexualité dioïque.

FRUITS : pomacés, simples, charnus, rouge-orange; peau très fortement glauque, à pubescence clairsemée.

GRAINES : brun foncé, de grosseur moyenne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : arbre résistant à la tavelure (*Venturia inaequalis*) et au feu bactérien (*Erwinia amylovora*).

Origine génétique: 'Jefgreen' est issue d'une pollinisation libre du pommetier *Malus ×adstringens* 'Rosybloom'. On croit que le parent mâle était de la variété 'Selkirk'. 'Jefgreen' a été sélectionnée au printemps 2006 dans le bloc de recherche des pépinières Jeffries Nurseries Limited, à Portage la Prairie, au Manitoba. Les critères de sélection étaient le port de l'arbre et la couleur du feuillage. La multiplication du nouveau cultivar a été entreprise durant l'été 2007, par écussonnage sur pommetier 'Dolgo', dans les pépinières Atlasta Nurseries, à Chilliwack, en Colombie-Britannique.

Épreuves et essais: Les essais de 'Jefgreen' ont été réalisés à l'extérieur dans les pépinières Jeffries Nurseries Limited, à Portage La Prairie, au Manitoba, au cours de l'été 2011. Des sujets écussonnés de deux ans de 'Jefgreen' et de 'Jefspire' ont été plantés au printemps 2008 et cultivés au champ pendant 2 ans. En avril 2011, 10 sujets de 'Jefgreen' ont été transplantés dans des pots de 22 litres, et 10 sujets de 'Jefspire' l'ont été dans des pots de 38 litres. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Jefgreen'

	'Jefgreen'	'Jefspire' (Purple Spire Rosybloom)*
<i>Couleur du dessus des feuilles (RHS)</i>		
principale	189A	187A
<i>Couleur principale des fleurs (RHS)</i>		
dessus	60D	62C
dessous	60D	62C
<i>Couleur secondaire des fleurs (RHS)</i>		
dessus	62C	61C
dessous	62C	61C

*variété de référence



Pommétier: 'Jefgreen' (droite) avec la variété de référence 'Jefspire' (gauche)



DEMANDES À L'ÉTUDE

SOJA

SOJA
(*Glycine max*)

Dénomination proposée: '900Y71'
Numéro de la demande: 10-6971
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Nadia Krashenninnik, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Moorhead, Minnesota (États-Unis)

Variétés de référence: '90M20', 'NT 0090 RR' et 'AG00901'

Sommaire: '900Y71' fleurit plus tôt que '90M20' et 'NT 0090 RR'. Les graines sont sphériques-aplaties chez '900Y71', alors qu'elles sont sphériques-arrondies chez 'NT 0090 RR' et allongées chez 'AG00901'. Le hile est jaune imparfait chez '900Y71', tandis qu'il est noir chez 'NT 0090 RR' et 'AG00901'. Le hile est petit chez '900Y71', alors qu'il est moyen chez 'NT 0090 RR' et moyen à grand chez 'AG00901'. '900Y71' arrive à maturité plus tôt que '90M20'. Chez '900Y71', la teneur en protéines des graines est plus élevée que chez '90M20'. Chez '900Y71', la teneur en huile des graines est plus faible que chez '90M20'.

Description:

HYPOCOTYLE : anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port semi-dressé à dressé, à croissance indéterminée, pourvu d'une pubescence fauve.

FEUILLES : moyennement cloquées, vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.

GRAINES : sphériques-aplaties; tégument jaune, mat.

HILE : jaune imparfait, petit, à assise de séparation normale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : 2450 unités thermiques requises; résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ : teneur en protéines de 41,6 %; teneur en huile de 19,7 %.

Origine génétique: '900Y71' est issue d'un croisement entre XB01C03 et XB06B02 réalisé en 2001/2002, au Chili. Elle a été mise au point par sélection généalogique différée, par une méthode modifiée de filiation unipare et par sélection individuelle. Elle a été soumise à des essais de rendement en pépinière de 2005 à 2009. La variété a été cultivée à contre saison en pépinière, en vue d'accélérer sa mise au point. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2010 à Woodstock, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 3,8 mètres, espacés de 76 cm. Les épreuves et essais ont été appuyés par le rapport officiel d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité numéro 201000102 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '900Y71'

	'900Y71'	'90M20'*	'NT 0090 RR'*	'AG00901'*
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	41	44	43	42

<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	97	99	99	99
<i>Teneur en protéines des graines (%)</i>				
moyenne	41,6	38,7	42,7	41,3
<i>Teneur en huile des graines (%)</i>				
moyenne	19,7	21,7	21,1	21,0

*variétés de référence



Soja: '900Y71' (en bas gauche) avec les variétés de référence 'AG00901' (en bas droite), 'NT0090RR' (en haut gauche) et '90M20' (en haut droite)

Dénomination proposée: '90Y30'
Numéro de la demande: 10-6964
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Nadia Krashenninnik, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Moorhead, Minnesota (États-Unis)

Variétés de référence: '90M60' et '90M20'

Sommaire: '90Y30' fleurit plus tôt que '90M60', mais plus tard que '90M20'. Le tégument des graines est mat chez '90Y30', alors qu'il est faiblement luisant chez les variétés de référence. Le hile est jaune imparfait chez '90Y30', tandis qu'il est brun foncé chez '90M60'. Le hile est petit chez '90Y30', alors qu'il est moyen chez '90M60'. '90Y30' arrive à maturité plus tôt que '90M60'. Chez '90Y30', la teneur en protéines des graines est plus élevée que chez '90M20'.

Description:

HYPOCOTYLE : anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port semi-dressé à dressé, à croissance indéterminée, pourvu d'une pubescence fauve.

FEUILLES : moyennement cloquées, vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.

GRAINES : sphériques-arrondies; tégument jaune, mat.

HILE : jaune imparfait, petit, à assise de séparation normale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : 2600 unités thermiques requises; résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ : teneur en protéines de 42,4 %; teneur en huile de 20,0 %.

Origine génétique: '90Y30' est issue d'un croisement entre 91M10 et 90M20 réalisé en 2002, au Minnesota. Elle a été mise au point par sélection généalogique différée et par une méthode modifiée de filiation unipare et a été soumise à des essais de rendement en pépinière de 2004 à 2009. La variété a été cultivée à contre-saison en pépinière, en vue d'accélérer sa mise au point. Les critères de sélection étaient le rendement et la précocité de maturation.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2010 à Woodstock, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 3,8 mètres, espacés de 76 cm. Les épreuves et essais ont été appuyés par le rapport officiel d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité numéro 201000103 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '90Y30'

	'90Y30'	'90M60'*	'90M20'*
<i>Précocité de floraison (jours)</i>			
moyenne	46	48	44
<i>Précocité de maturation (jours)</i>			
moyenne	100	103	99
<i>Teneur en protéines des graines (%)</i>			
moyenne	42,4	42,3	38,6

*variétés de référence



Soja: '90Y30' (en haut gauche) avec les variétés de référence '90M20' (en haut droite) et '90M60' (en bas)

Dénomination proposée: '90Y70'
Numéro de la demande: 10-6965
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Nadia Krasheninnik, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Moorhead, Minnesota (États-Unis)

Variétés de référence: 'RT0995' et '90Y50'

Sommaire: '90Y70' fleurit plus tôt que 'RT0995'. Les gousses sont de couleur havane chez '90Y70', alors qu'elles sont brunes chez 'RT0995' et '90Y50'. Les graines sont sphériques-aplaties chez '90Y70', tandis qu'elles sont sphériques arrondies chez 'RT0995'. Chez '90Y70', le poids de 100 graines est plus élevé que chez '90Y50'.

Description:

HYPOCOTYLE : moyennement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port semi-dressé à dressé, à croissance indéterminée, pourvu d'une pubescence fauve clair.

FEUILLES : faiblement à moyennement cloquées, vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : havane.

GRAINES : sphériques-aplaties; tégument jaune, très faiblement à faiblement luisant.

HILE : brun foncé, moyen, à assise de séparation normale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : 2700 unités thermiques requises; résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ : teneur en protéines de 41,1 %; teneur en huile de 20,9 %.

Origine génétique: '90Y70' est issue d'un croisement entre ZB10J03 et 90M60 réalisé en 2003, au Canada. Elle a été mise au point par sélection généalogique différée et par une méthode modifiée de filiation unipare et a été soumise à des essais de rendement en pépinière de 2005 à 2009. La variété a été cultivée à contre-saison en pépinière, en vue d'accélérer sa mise au point. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2010 à Woodstock, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 3,8 mètres, espacés de 76 cm. Les épreuves et essais ont été appuyés par le rapport officiel d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité numéro 201000104 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '90Y70'

	'90Y70'	'RT0995'*	'90Y50'*
<i>Précocité de floraison (jours)</i>			
moyenne	49	51	48
<i>Poids de 100 graines mûres, mesuré à une humidité de 13 à 15 % (g)</i>			
moyenne	16,6	16,0	14,8

*variétés de référence



Soja: '90Y70' (en bas) avec les variétés de référence '90Y50' (en haut gauche) et 'RT0995' (en haut droite)

Dénomination proposée: '92Y53'
Numéro de la demande: 10-6969
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Paul Stephens, Pioneer Hi-Bred International, Princeton, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: '2355 RR', 'PRO 2915R' et 'RJS 23001'

Sommaire: '92Y53' fleurit plus tard que les variétés de référence. Les graines sont sphériques-arrondies chez '93Y53', alors qu'elles sont allongées chez '2355 RR' et sphériques-aplaties chez 'PRO 2915R' et 'RJS 23001'. Le hile est brun foncé chez '92Y53', tandis qu'il est noir chez les variétés de référence. '92Y53' arrive à maturité plus tard que les variétés de référence. Chez '92Y53', la teneur en protéines des graines est plus faible que chez '2355 RR'.

Description:

HYPOCOTYLE : anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port semi-dressé à dressé, à croissance indéterminée, pourvu d'une pubescence fauve.

FEUILLES : faiblement à moyennement cloquées, vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.

GRAINES : sphériques-arrondies; tégument jaune, mat.

HILE : brun foncé, petit à moyen, à assise de séparation normale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : 3150 unités thermiques requises; résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ : teneur en protéines de 36,5 %; teneur en huile de 23,7 %.

Origine génétique: '92Y53' est issue d'un croisement entre 92M91 et 91M91 réalisé en 2003, à Porto Rico. Elle a été mise au point par sélection généalogique différée, par une méthode modifiée de filiation unipare et par sélection individuelle. Elle a été soumise à des essais de rendement en pépinière de 2006 à 2009. La variété a été cultivée à contre-saison en pépinière, en vue d'accélérer sa mise au point. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux maladies et aux organismes nuisibles.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2010 à Wallaceburg, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 3,8 mètres, espacés de 76 cm. Les épreuves et essais ont été appuyés par le rapport officiel d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité numéro 201000114 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '92Y53'

	'92Y53'	'2355 RR'*	'PRO 2915R'*	'RJS 23001'*
<i>Précocité de floraison (jours)</i>				
moyenne	46	42	43	41
<i>Précocité de maturation (jours)</i>				
moyenne	111	106	106	103
<i>Teneur en protéines des graines (%)</i>				
moyenne	36,5	38,7	37,9	37,0

*variétés de référence



Soja: '92Y53' (en haut gauche) avec les variétés de référence '2355RR' (en haut droite), 'PRO2915R' (en bas gauche) et 'RJS23001' (en bas droite)

Dénomination proposée: '93Y05'
Numéro de la demande: 10-6970
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Paul Stephens, Pioneer Hi-Bred International, Princeton, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: '92Y80', '93Y20', '93Y02' et 'RJS 31004'

Sommaire: *L'hypocotyle est faiblement anthocyané chez '93Y05', alors qu'il est fortement anthocyané chez '92Y80' et '93Y20'. '93Y05' fleurit plus tard que '92Y80' et '93Y20'. '93Y05' donne une plante légèrement plus courte que '93Y20' et 'RJS31004'. Le poids de 100 graines est plus élevé chez '93Y05' que chez 'RJS31004'. Le hile de '93Y05' est noir, tandis que celui de '92Y80' est brun foncé. '93Y05' arrive à maturité plus tard que '92Y80', '93Y20' et '93Y02'. La teneur en protéines des graines est moins élevée chez '93Y05' que chez '92Y80'.*

Description:

HYPOCOTYLE : faiblement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, pourvu d'une pubescence fauve clair.

FEUILLES : vert moyen, moyennement cloquées; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.

GRAINES : sphériques-aplaties, très faiblement à faiblement luisantes, à tégument jaune.

HILE : noir, petit à moyen, à assise de séparation normale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : 3275 unités thermiques requises, résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 37,6 %; teneur en huile de 22,5 %.

Origine génétique: '93Y05' est issue d'un croisement entre 92B12 et 93M51 réalisé en 2003, en Iowa. Elle a été mise au point par sélection généalogique différée, par une méthode modifiée de filiation unipare et par sélection individuelle. Elle a été soumise à des essais de rendement en pépinière de 2005 à 2009. La variété a été cultivée à contre-saison en pépinière, en vue d'accélérer sa mise au point. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux maladies et aux organismes nuisibles.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2010 à Wallaceburg, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 3,8 mètres, espacés de 76 cm. Les épreuves et essais ont été appuyés par le rapport officiel d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité numéro 201000119 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '93Y05'

	'93Y05'	'92Y80'*	'93Y20'*	'93Y02'*	'RJS 31004'*
<i>Précocité de floraison (jours)</i>					
moyenne	52	49	50	51	53
<i>Hauteur de la plante au stade où la moitié des gousses sont mûres (cm)</i>					
moyenne	107,5	107,1	119,9	105,8	112,4
écart-type	4,53	5,19	4,49	4,45	4,57
<i>Poids de 100 graines mûres, à une humidité de 13 à 15 % (g)</i>					
moyenne	18,0	16,5	17,2	16,3	15,8
<i>Précocité de maturation (jours)</i>					
moyenne	122	118	120	120	122
<i>Teneur en protéines des graines (%)</i>					
moyenne	37,6	40,1	37,2	38,4	36,5

*variétés de référence



Soja: '93Y05' (centre) avec les variétés de référence '92Y80' (en haut gauche), '93Y20' (en haut droite) 'RJS31004' (en bas gauche) et '93Y02' (en bas droite)

Dénomination proposée: 'Apalis'
Numéro de la demande: 09-6642
Date de la demande: 2009/05/01
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Elroy Cober, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Variétés de référence: 'DH3604', 'Nattawa', 'Heron' et 'Electron'

Sommaire: *L'hypocotyle est anthocyané chez 'Apalis', alors qu'il ne l'est pas chez 'Electron'. Les folioles latérales sont lancéolées chez 'Apalis', alors qu'elles sont ovées et pointues chez 'Nattawa'. Les fleurs sont violettes chez 'Apalis', alors qu'elles sont blanches chez 'Electron'. Les gousses sont de couleur havane chez 'Apalis', tandis qu'elles sont brunes chez 'Nattawa' et 'Heron'. 'Apalis' arrive à maturité plus tard que les variétés de référence. Chez 'Apalis', la teneur en protéines des graines est plus élevée que chez 'Heron' mais plus faible que chez 'Nattawa' et 'Electron'. La teneur en sucre des graines est plus élevée chez 'Apalis' que chez 'Nattawa'. Le poids de 100 graines est plus élevé chez 'Apalis' que chez les variétés de référence.*

Description:
 HYPOCOTYLE : anthocyané.

PLANTE : à croissance semi-déterminée, à tige principale pourvue d'une pubescence grise sur son tiers médian; floraison tardive; maturation tardive.

FOLIOLES LATÉRALES : lancéolées.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : de couleur havane.

GRAINES : petites, sphériques-aplaties; tégument jaune; hile jaune.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 45,7 %; teneur en huile de 17,8 %; teneur en sucre de 12,6 %.

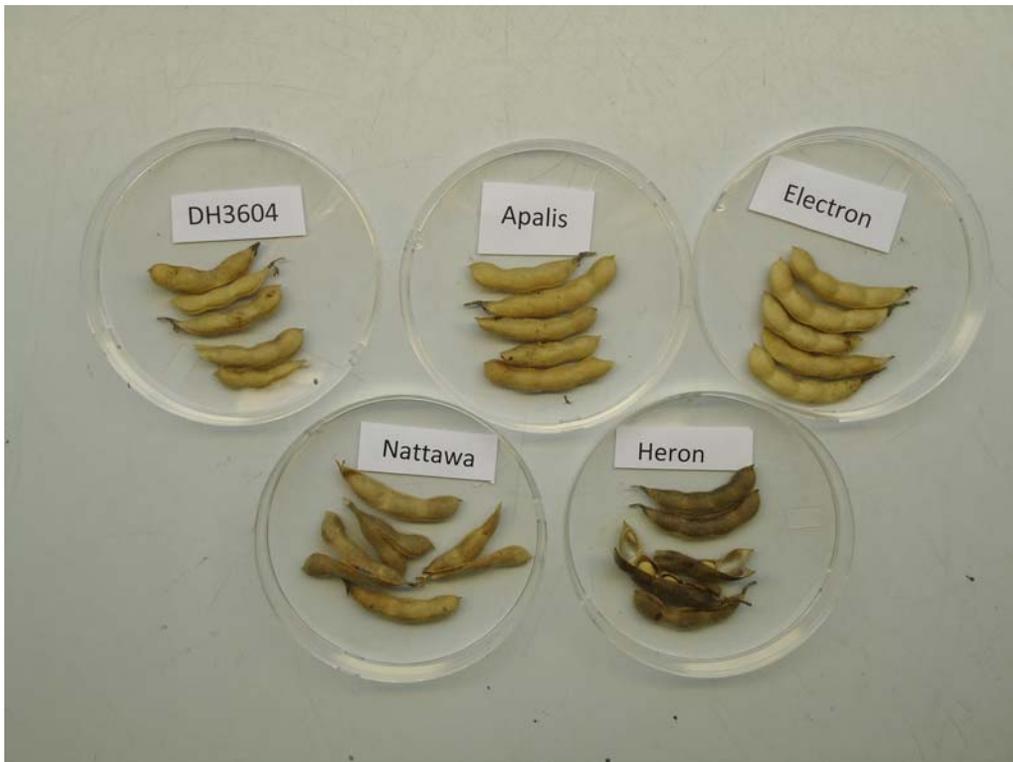
Origine génétique: 'Apalis' (désignations expérimentales OT06-22 et X4677-S-S-105) est issue d'un croisement entre DH3604/3/(X3702-B-B-45-4) et 1677-47-B-1/X947-24-B-B-55(X2647-15-2-3)/2/Hartz. Le dernier croisement a été réalisé en février 2000 à Ottawa, en Ontario. La population a été conduite selon une technique de filiation unipare jusqu'à la génération F4, qui a été cultivée au champ en 2001. En 2002, un certain nombre de rangs F5 ont été sélectionnés, et leurs graines ont été mises en mélange, aux fins d'essais plus poussés. OT06-22 a été évaluée à Ottawa et à Nepean en 2003 et 2004 et a été soumise à des essais dans plusieurs localités à partir de 2005. Les critères de sélection étaient la grosseur des graines, la capacité d'adaptation et les propriétés culturales de la variété.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours des saisons de culture 2010 et 2011 au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et les oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa, en Ontario, à raison de 4 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 4 rangs de 5 mètres, espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'Apalis'

	'Apalis'	'DH3604'*	'Nattawa'*	'Heron'*	'Electron'*
<i>Précocité de maturation (jours)</i>					
moyenne	124	119	116	120	118
<i>Teneur en protéines des graines (%)</i>					
moyenne	45,7	46,0	47,7	42,6	48,0
<i>Teneur en huile des graines (%)</i>					
moyenne	17,8	17,5	17,3	19,9	17,4
<i>Teneur en sucre des graines (%)</i>					
moyenne	12,6	12,3	10,9	12,4	11,7
<i>Poids de 100 graines mûres, à une humidité de 13 à 15 % (g)</i>					
moyenne	11,3	9,4	9,7	9,3	10,1

*variétés de référence



Soja: 'Apalis' (en haut centre) avec les variétés de référence 'DH3604' (en haut gauche), 'Electron' (en haut droite), 'Nattawa' (en bas gauche) et 'Heron' (en bas droite)

Dénomination proposée: 'Loriot'
Numéro de la demande: 09-6643
Date de la demande: 2009/05/01
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Elroy Cober, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Variétés de référence: 'DH3604', 'Nattawa', 'Heron' et 'Electron'

Sommaire: *L'hypocotyle est anthocyané chez 'Loriot', alors qu'il ne l'est pas chez 'Electron'. Les folioles latérales sont lancéolées chez 'Loriot', tandis qu'elles sont ovées et pointues chez 'Nattawa'. Les fleurs sont violettes chez 'Loriot', alors qu'elles sont blanches chez 'Electron'. Les gousses sont de couleur havane chez 'Loriot', alors qu'elles sont brunes chez 'Nattawa' et 'Heron'. 'Loriot' arrive à maturité plus tard que 'Nattawa' et 'Electron'. Chez 'Loriot', la teneur en protéines des graines est plus élevée que chez 'Heron' mais plus faible que chez 'Nattawa' et 'Electron'. La teneur en sucre des graines est plus élevée chez 'Loriot' que chez 'Nattawa'. Le poids de 100 graines est plus élevé chez 'Loriot' que chez les variétés de référence.*

Description:

HYPOCOTYLE : anthocyané.

PLANTE : à croissance semi-déterminée, à tige principale pourvue d'une pubescence grise sur son tiers médian; floraison intermédiaire à tardive; maturation intermédiaire à tardive.

FOLIOLES LATÉRALES : lancéolées.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : de couleur havane.

GRAINES : petites, sphériques-aplaties; tégument jaune; hile jaune.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 44,6 %; teneur en huile de 18,3 %; teneur en sucre de 12,7 %.

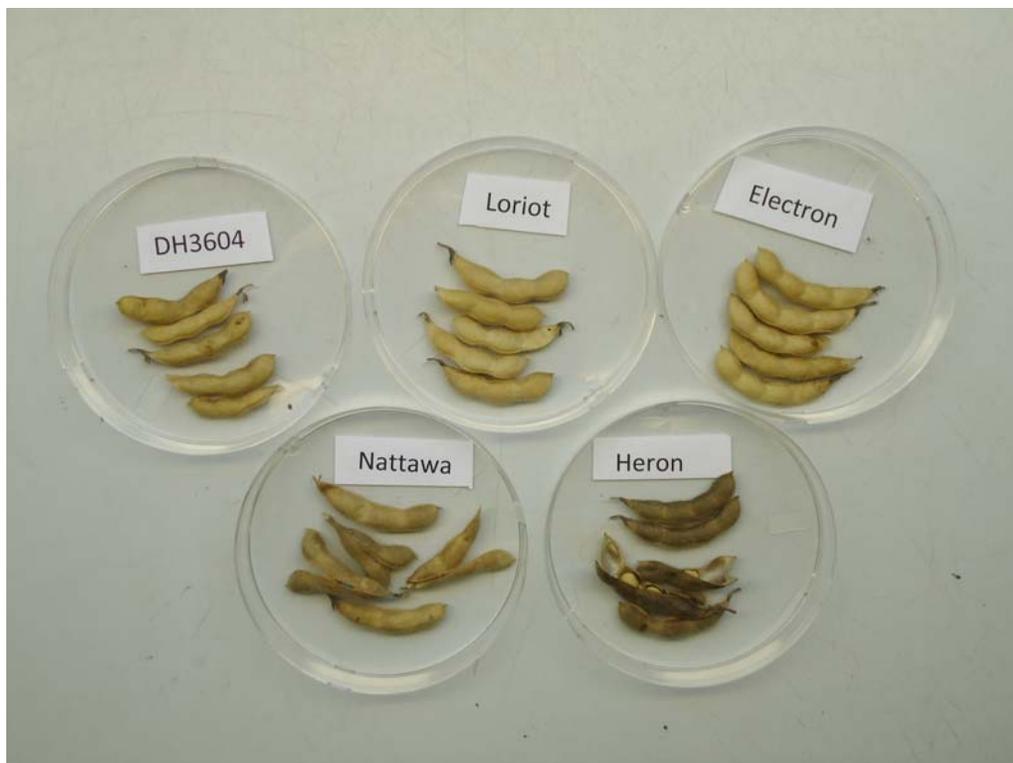
Origine génétique: 'Loriot' (désignations expérimentales OT06-23 et X4678-S-S-103) est issue d'un croisement DH3604/Chikala, réalisé en février 2000 à Ottawa, en Ontario. La population a été conduite selon une technique de filiation unipare jusqu'à la génération F4, qui a été cultivée au champ en 2001. En 2002, un certain nombre de rangs F5 ont été sélectionnés, et leurs graines ont été mises en mélange, aux fins d'essais plus poussés. OT06-23 a été évaluée à Ottawa et à Nepean en 2003 et 2004 et a été soumise à des essais dans plusieurs localités à partir de 2005. Les critères de sélection étaient la grosseur des graines, la capacité d'adaptation et les propriétés culturales de la variété.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours des saisons de culture 2010 et 2011 au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et les oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa, en Ontario, à raison de 4 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 4 rangs de 5 mètres, espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'Loriot'

	'Loriot'	'DH3604'*	'Nattawa'*	'Heron'*	'Electron'*
<i>Précocité de maturation (jours)</i>					
moyenne	120	119	116	120	118
<i>Teneur en protéines des graines (%)</i>					
moyenne	44,6	46,0	47,7	42,6	48,0
<i>Teneur en sucre des graines (%)</i>					
moyenne	12,7	12,3	10,9	12,4	11,7
<i>Poids de 100 graines mûres, à une humidité de 13 à 15 % (g)</i>					
moyenne	12,4	9,4	9,7	9,3	10,1

*variétés de référence



Soja: 'Loriot' (en haut centre) avec les variétés de référence 'DH3604' (en haut gauche), 'Electron' (en haut droite), 'Nattawa' (en bas gauche) et 'Heron' (en bas droite)

Dénomination proposée: 'SG1010'
Numéro de la demande: 11-7224
Date de la demande: 2011/03/17
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Elroy Cober, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Variété de référence: 'Apalis'

Sommaire: *Les gousses sont brunes chez 'SG1010', alors qu'elles sont havane chez 'Apalis'. Les graines sont allongées-aplaties chez 'SG1010', alors qu'elles sont sphériques-aplaties chez 'Apalis'. 'SG1010' arrive à maturité plus tard que 'Apalis'. La teneur en protéines des graines est plus faible chez 'SG1010' que chez 'Apalis'.*

Description:

HYPOCOTYLE : anthocyané.

PLANTE : à croissance semi-déterminée, à tige principale pourvue d'une pubescence grise sur son tiers médian; floraison tardive; maturation tardive.

FOLIOLES LATÉRALES : lancéolées.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.

GRAINES : petites, allongées-aplaties; tégument jaune; hile jaune.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 43,2 %; teneur en huile de 18,5 %; teneur en sucre de 13,1 %.

Origine génétique: 'SG1010' (désignations expérimentales OT06-17 et X4680-030-B-B) est issue d'un croisement Chikala/X3555-B-B-15-5, réalisé en février 2000 à Ottawa, en Ontario. X3555-B-B-15-5 est issue d'un croisement X390-103-1/H24/2/X947-24-B-B-55 (X2636-3-1-2)/3/OT85-8BR-92 (lignée à petites graines provenant de TNS). La génération F2 a été cultivée au champ en 2001, et des sujets ont été sélectionnés. Un certain nombre de rangs F3 ont été sélectionnés, et leurs graines ont été mises en mélange, aux fins de sélection précoce. OT06-17 a été évaluée à Ottawa en 2003 et a été soumise à des essais dans plusieurs localités à partir de 2004. Les critères de sélection étaient la grosseur des graines, la précocité de maturation et les propriétés culturales de la variété.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours des saisons de culture 2010 et 2011 au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et les oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Ottawa, en Ontario, à raison de 4 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 4 rangs de 5 mètres, espacés de 40 cm.

Tableau de comparaison pour 'SG1010'

	'SG1010'	'Apalis'*
<i>Précocité de maturation (jours)</i>		
moyenne	127	124
<i>Teneur en protéines des graines (%)</i>		
moyenne	43,2	45,7

*variété de référence



Soja: 'SG1010' (gauche) avec la variété de référence 'Apalis' (droite)
